J.A. — 65e ANNEE — No 262

Fr. 0.30 Jeudi 9 novembre 1967

Vêtements
Monsieur
Place Centrale - Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites
P 126 S

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Ford
DEMANDEZ UN ESSAI DES NOUVELLES
1700 S et 2000 S
KASPAR FRERES - SION
Garage valaisan
Tél. (027) 2 12 71
P 377 S

Administration et Rédaction : Rue Pré Fleuri 11, Sion ✆ (027) 2 19 05, 2 31 25, 2 53 42 — Régie des annonces : Publicitas SA, Sion ✆ (027) 2 44 22 et ses agences à Martigny ✆ (027 2 10 48 et à Brigue ✆ (028) 3 12 83

LE SUCCÈS DES NON-CONFORMISTES

Presse, télévision et radio ont passé sous la loupe le scrutin du 29 octobre, interprété les résultats, recueilli les opinions de l'homme de la rue et les commentaires des politiciens chevronnés, tiré des conclusions provisoires pour toute la Suisse et pour chaque canton.

Y a-t-il quelque chose à dire qui soit de quelque intérêt, qui ajoute à l'abondante information diffusée à ce propos ? Certainement.

LA CHRONIQUE DE C. MICHELET

D'abord, à part Victor Lasserre, dans « L'Ordre professionnel », on a peu ou pas insisté sur le fait que les gagnants du 29 octobre sont les non-conformistes. Ceux pour qui nos institutions ne répondent plus aux exigences de l'heure, ou dont la manière d'administrer la chose publique ne leur convient pas.

Ainsi de l'Alliance des Indépendants. J'ignore si sa propagande variait suivant les cantons où elle s'engageait politiquement. Dans le manifeste répandu en Valais, elle critique le financement et l'avancement des routes nationales, les mesures antisurchauffe, la politique agraire, sans d'ailleurs rien proposer de constructif, le gaspillage de forces et de frais que comporte le maintien de 180 caisses d'assurance-chômage à travers une longue période où il n'existe pas de chômeurs. Par dessus tout, elle réclame l'élargissement de l'AVS pour en faire une caisse de prévoyance populaire générale. Certaines de ces critiques, et le postulat de nationaliser le réseau de nos routes principales ne manquent pas de pertinence.

Mais tout cela ne fait pas un programme de gouvernement et l'Alliance des Indépendants ne prend aucun risque en promettant un avenir meilleur pour la Suisse. Les 17 députés qu'elle enverra, cette législature, siéger au Conseil national et au Conseil des Etats, ne pourront pas influencer de manière sensible la politique fédérale, même si beaucoup la jugent quelque peu sclérosée, paralysée par trop de compromis.

Non conformiste aussi, tenant d'une doctrine totalitaire qui ne paraît point faite pour la vieille démocratie qu'est la Suisse, le POP gagne un siège. Ses 5 représentants forment désormais un groupe parlementaire.

Non conformiste enfin, jusqu'à l'inconséquence, et d'autant moins compréhensible qu'il se produit dans le canton qui en appelle le plus à la main-d'œuvre extérieure, le mouvement zurichois contre la surpopulation étrangère recrute assez d'électeurs pour envoyer un député sous la Coupole.

Font les frais de ces conquêtes les quatre partis historiques, le plus maltraité étant le CCS. Le parti des Paysans, artisans et bourgeois perd un siège, le parti radical et le parti socialiste chacun deux sièges, et le parti CCS, trois sièges. Car on ne peut imputer au parti socialiste l'échec de la liste officielle du Valais, du moment qu'il récupère l'élu de la liste dissidente, déjà en voie de réhabilitation.

Le succès spectaculaire de Karl Dellberg, évincé par son parti et plébiscité par une fraction importante du corps électoral, se dérobe à l'analyse. On peut se contenter d'une explication fort simple : Karl Dellberg a regroupé autour de son nom tous les mécontents. Ici encore, triomphe du non-conformisme. Il s'y ajoute le sentiment de réparer l'injustice d'un parti à l'égard de son fondateur, de son animateur, de celui qui l'a incarné en Valais depuis plus d'un demi-siècle. Non que ses électeurs se méprennent sur sa valeur de parlementaire, sur son influence dans les sphères fédérales, sur son prestige. Mais ses qualités de cœur, sa franchise, sa spontanéité, son esprit de camaraderie, sa sollicitude envers les déshérités, lui ont conféré une popularité qui a éclaté lors de la votation du 29 octobre, alors que, courageusement, il avait fait cavalier seul.

En cette situation inattendue, chacun des partis historiques aura bien de la peine à reconnaître les siens parmi les votants qui, avec ou sans cumul, ont apporté à Karl Dellberg les 13 800 suffrages qu'il a recueillis.

Quoi qu'il en soit, les résultats des élections d'octobre ne se laissent pas comparer avec ceux des précédentes. Six listes étaient en jeu en 1955 et en 1959, cinq seulement en 1963, et huit en 1967, ce qui a sans doute déterminé la participation record de 85%.

Le tableau ci-après met en parallèle les données de ces quatre élections :

(Suite en page 15)

Fusillade à St-Germain-des-Prés

PARIS — Deux jeunes bandits ont grièvement blessé, la nuit passée, un policier dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés. Le quartier a aussitôt été bouclé par d'importantes forces de police. Deux gardiens de la paix effectuant une ronde ont interpelé deux jeunes gens qui se trouvaient à bord d'un taxi volé. Pour toute réponse, l'un des automobilistes tira aussitôt un coup de pistolet qui atteignit le gardien Daniel Georges. Les deux gangsters réussirent à prendre la fuite et à disparaître dans une rue adjacente.

Les recherches entreprises par la police ont abouti à l'arrestation de deux suspects dans une chambre de service d'un immeuble du quartier.

Un pistolet 22 long rifle à canon scié a été retrouvé dans la poubelle de cet immeuble. Les services de police ont alors fait un rapprochement entre cette fusillade et deux agressions commises dans la nuit par des voyous circulant à bord d'un taxi et munis d'une arme de même modèle : la première avait été commise vers minuit dans un bureau de tabac où la propriétaire, qui fermait son établissement, a été surprise par deux malfaiteurs qui tentèrent de s'emparer de son tiroir-caisse. La seconde avait eu lieu dans une station-service : deux voyous ont réussi à enlever la sacoche du pompiste.

Le signalement des deux suspects correspond à celui des deux jeunes gangsters qui ont commis ces agressions. Ils sont actuellement interrogés par les services de police et ont été confrontés avec, d'une part, le gardien de la paix indemne, d'autre part, avec la propriétaire du bureau de tabac et le pompiste.

Sylvie Vartan lance le « style sport »

Au Salon du prêt-à-porter de la Porte de Versailles — où règne une très grande animation — Sylvie Vartan est venue au stand de la firme de confection qui porte son nom pour présider au lancement de sa nouvelle collection qui a résolument adopté le « style sportif ». La plupart des modèles comportent de curieux pantalons « petits nickers » qui dépassent — à dessein — sous les mini-jupes. Sylvie lance aussi les « sacs ceinturon » qui se portent, sous la jupe, attachés sur... la cuisse.

Notre photo montre Sylvie Vartan avec ses mannequins au Salon du prêt-à-porter.

Attentat à Hong-kong : 2 morts 35 blessés

HONG-KONG. — Deux personnes ont été tuées et 35 autres, parmi lesquelles 8 policiers, ont été blessées hier à la suite de l'explosion d'une bombe de forte puissance dans l'ouest de Knowlon.

D'autres bombes ont été trouvées sur les lieux et ont été désamorcées.

Une patrouille de police a vu trois hommes déposer la bombe. Les policiers purent arrêter l'un d'entre eux. Alors qu'ils s'apprêtaient à le conduire au poste, ils furent pris à partie par des manifestants. Un policier fit feu et ce fut à ce moment que l'engin explosa.

Un certain nombre d'autres bombes ont été trouvées en divers quartiers de Hong-kong. Un engin a explosé dans un bâtiment, mais n'a pas fait de victime.

LA TOUR-DE-TRÊME

PETITE PLANÈTE

Il avait fallu bien peu de temps pour que les deux files d'autos, l'une allant vers le Sud, l'autre vers le Nord, fussent si longues que l'on n'en voyait plus ni la tête ni la queue. Elles étaient bloquées au même endroit.

C'était à La Tour-de-Trême, un dimanche soir. La nuit venait de tomber. Certains automobilistes se proposaient d'aller bien loin encore. Au diable ce nœud qui les bloquait sur la route et compromettait les horaires les mieux établis.

Le docteur Eginard, spécialiste en accidents de tous genres, s'agitait particulièrement. La journée avait été bonne mais comme il devait reprendre son travail à l'hôpital, à 9 heures, il ne s'agissait plus de perdre du temps. Cette panne l'exaspérait.

Elle l'exaspérait si bien que, n'y tenant plus, il descendit de son véhicule, laissant à sa femme le soin du volant pour le cas où l'on pourrait enfin se remettre à rouler. — Tu me prendras sur la route... Et s'avança, nerveux, vers le bouchon, remontant d'une main son pantalon de futaine, rajustant de l'autre son foulard de cou.

Il marcha ainsi pendant dix bonnes minutes, remontant des douzaines de voitures. Puis découvrit, pas trop loin, un attroupement suspect.

A n'en pas douter, il s'agissait d'un accident.

— Ma trousse... j'aurais dû prendre ma trousse...

Course, au trot, en arrière ; course au galop, en avant. Le serment d'Esculape est formel : un médecin est médecin même quand il se sent de mauvaise humeur.

Il arrive ; il bouscule un peu les badauds, curieux, agents et autres gêneurs ; et découvre, au milieu de la route, un homme à genoux penché sur un homme couché.

On voit à peine l'homme couché ; la lumière est indécise ; et le volume de l'homme à genoux est si considérable qu'il ne faut pas compter sur sa transparence.

Un instant, notre médecin hésite. Après tout, il pourrait s'agir d'un confrère. On ne va pas se mettre à deux pour achever la victime. Une voiture, en travers sur la route, à une dizaine de mètres, laisse bien voir qu'un piéton a dû être expédié ici par le véhicule.

Il regarde donc faire, notre brave toubib, et plus il regarde et plus il s'étonne. L'homme agenouillé n'est-il pas en train d'ôter un soulier à l'homme couché ?

C'est bien le moment ! Quand deux ou trois cents voitures font le pied de grue le long de la route.

Il n'y tient plus :

— Vous allez le déshabiller complètement ? demande-t-il. Est-ce que vous avez seulement jamais vu un blessé ? Fichez le camp de là ! Laissez-moi faire !

— Petit morveux ! répond l'autre, sans lever le regard au-dessus du pantalon de futaine. Ce n'est pas vous qui allez m'apprendre mon métier.

— Votre métier ! Quel métier ? Cordonnier, peut-être ! Tirez-vous, samaritain !

Et du genou le bouscule. L'autre s'étale, se redresse. Le médecin est à genoux à sa place et palpe la nuque, relève la tête, précautionneusement, de la victime.

— Non, mais, voyez-vous ça ! Un infirmier de chantier, peut-être ! il va lui rompre la colonne. C'est du beau travail, ma parole ! Je suis médecin, moi...

C'est alors, seulement, que le porteur de futaine regarde enfin l'homme qu'il venait de bousculer. Et reconnaît un vieil ami.

— Pardi ! Sosthène !

— Sans blague ! Eginard...

Eginard se lève, le soulier de la victime à la main, et tombe dans les bras de Sosthène.

Et c'est dans le temps de cette brève effusion que la malheureuse victime de l'automobiliste s'en alla vers son destin éternel.

Ce que constatèrent les deux amis, tenant l'un et l'autre dans leur main droite l'un des poignets du mort.

Ceci est un conte retardé de Toussaint.

Sirius.

GROS VOL DE PIERRES PRÉCIEUSES

PARIS. — A trois reprises des pierres précieuses ont disparu mystérieusement lors de transferts de Genève à Paris par la poste. Le préjudice total s'élève à 600 000 francs.

Les policiers de la 8me brigade territoriale qui ont ouvert une enquête en corrélation avec leurs collègues suisses, sont arrivés à une conviction : le vol des colis pendant le transport en avion était impossible.

Certes les expéditions sont couvertes par une assurance, mais la principale victime de ces disparitions, M. Varene, prospecteur de pierres précieuses, de nationalité française, demeurant à Genève, déclare : « J'ai envoyé à Paris le 18 septembre dernier 26 saphirs bluets d'une valeur totale de 430 000 francs et d'un poids de 3 à 25 carats. C'étaient des saphirs de Ceylan dégrossis selon la taille indienne qui devaient être retaillés à Paris. Comme spécialiste sur le marché international des pierres de couleur, j'affirme qu'un tel lot, que j'ai été choisir moi-même aux Indes, je n'en retrouverai pas l'équivalent deux fois dans mon existence. Un dédommagement en argent ne serait qu'un palliatif. Je suis prêt à verser 100.000 francs de prime à qui me fournira des renseignements me permettant de retrouver mes pierres, en les transmettant à la société Emrusat, 17, via Massa à Lugano (Suisse) ou au bureau Tollitz Handing de la Lloyd 5, Laupenstrasse à Berne».

Les deux nouvelles disparitions de colis de pierres précieuses qui devaient être constatées depuis ce vol, n'ont permis de retrouver aucun indice.

C'est le 20 septembre que, pour la deuxième fois, devait être constatée la disparition d'un colis de pierres précieuses entre Genève et Paris, soit donc deux jours après le premier vol.

Il s'agissait de 179 émeraudes taillées en cabochons et de rubis dit «en boules» qui, déclare son propriétaire, M. Varene, de Genève, représentaient une valeur de 150.000 francs.

Le 3 octobre, c'est un lapidaire suisse qui fut avisé de la troisième disparition, celle d'un petit colis, d'une valeur de 30.000 francs contenant des saphirs d'Australie.

Les enquêteurs vérifieront le circuit des colis entre Genève et Orly. Les livres administratifs attestent leur départ du bureau central Cornavin à Genève, de leur passage au tri, de leur livraison à l'entrée des soutes des avions.

Il s'agissait, en l'occurrence de «Caravelle» et de «DC 9». Pendant le voyage les occupants des appareils ne peuvent accéder aux soutes faute de portes. A l'arrivée, plus de colis.

Le mystère reste entier.

Pourquoi la margarine Migros a toujours la fraîcheur Migros

«A partir du moment où elle quitte l'empaqueteuse, la margarine, Sobluma ou Sanissa, conserve sa fraîcheur Migros pendant 35 jours, voilà ce qu'affirment les dégustateurs et les chimistes des laboratoires Migros.» Ces hommes sont très, très exigeants, dans l'intérêt des clients bien sûr; car la margarine, si elle est correctement entreposée, se conserve bien plus longtemps, sans qu'il y paraisse.

La margarine, Sobluma ou Sanissa, conserve sa fraîcheur Migros pendant 35 jours, avons-nous dit. A la Migros, elle ne passe cependant pas 35 jours en rayon, mais 14 au maximum.

Pourquoi?

Pour vous permettre, au cas où vous l'achèteriez 14 jours après sa fabrication, de la conserver encore trois semaines et de la consommer en toute quiétude, dans son état de fraîcheur Migros.

Voilà, illustrée par l'exemple de la margarine, la raison d'être du nouveau système de datage MIGROS data.

MIGROS

data

la preuve
de la fraîcheur Migros

MIGROS data
zu verkaufen bis
à vendre jusqu'au
da vendere entro il

Vous trouverez dorénavant cette mention sur l'emballage de nombreux articles Migros. Elle est suivie d'une date indiquant le jour et le mois (souvent même l'année). Les articles en question ne peuvent être vendus et ne devraient être achetés que jusqu'à cette date.

Vous avez ainsi la certitude que ces marchandises possèdent la fraîcheur Migros et que, si elles sont correctement entreposées, elles se conserveront donc encore assez longtemps chez vous. La margarine, par exemple, doit être placée, dans son emballage d'origine, au réfrigérateur.

Le principal avantage de cette innovation, c'est que vous pouvez désormais vous assurer vous-même que la date de vente limite n'est pas dépassée; vous vous évitez ainsi des déceptions.

Il ne nous est malheureusement pas possible d'appliquer d'un coup ce système aux centaines d'articles Migros. Mais chaque semaine vous en trouverez davantage. Consultez les écriteaux portant la mention MIGROS data en vert dans nos rayons; ils vous indiqueront les articles MIGROS data.

Je cherche

UN APPRENTI PATISSIER-CONFISEUR
et
UN PORTEUR

Tél. (027) 2 15 69

P 39975 S

Pension-Restaurant LE MELEZE Grimentz, cherche

1 sommelière

débutante acceptée. Possibilité d'avoir congé le dimanche. Chambre dans l'établissement.

Tél. (027) 6 82 87 - R. Rouvinet-Vouardoux - Grimentz.

On cherche pour entrée de suite

SOMMELIERE
pour bar à café

FILLE DE BUFFET

FILLE DE SALLE débutante

APPRENTIE FILLE DE SALLE pour Grill-Room

Offres à : HOTEL COURONNE, 3900 Brigue - Tél. (028) 3 20 21

P 77503 S

Sommelier

cherche remplacements du 21 novembre au 20 décembre 1967

Ecrire sous chiffre PB 18579 à Publicitas, 1951 SION.

La société coopérative PRO FAMILIA SION

cherche dans l'immédiat ou date à convenir

concierge

S'adr. à Jos. PELLET, 7 Rue du Vieux-Moulin SION.

Tél. (027) 2 16 94

Confiserie Baumgartner à Sierre
cherche

une sommelière

Entrée tout de suite.
Tél. (027) 5 12 51

P 1113 S

EMPLOYE DE COMMERCE

qualifié, 27 ans, parlant allemand et français, expérience : comptabilité, planification et organisation,

CHERCHE PLACE EN VALAIS

Ecrire sous chiffre PB 18595 à Publicitas, 1951 SION.

PETIT HOTEL DE MONTAGNE
cherche pour la saison d'hiver 67-68

1 GARÇON DE CUISINE

1 FEMME DE CHAMBRE

1 FILLE DE MAISON

Tél. (027) 7 31 23

P 40262 S

On cherche pour entrée de suite

couturières

pour travail en atelier et à domicile.

Téléphoner le matin **(027) 2 39 29**

P 40324 S

PENSION-RESTAURANT
A CRANS/SIERRE

cherche pour le 15 décembre

2 JEUNES FILLES

pour les chambres et aides de maison.

1 JEUNE GARÇON

désirant apprendre la cuisine.

Tél. (027) 7 23 16

P 40345 S

Café du Soleil à Ayent
cherche une

sommelière

débutante acceptée.

Tél. (027) 4 44 41

P 40263 S

BAR A CAFE cherche

une serveuse

âge minimum 17 ans - débutante acceptée.

Tél. (027) 4 42 08

P 40159 S

Couple du métier
cherche gérance, location, éventuellement achat

d'un CAFE-RESTAURANT, BAR ou PETIT HOTEL

Ecrire sous chiffre PB 40347 à Publicitas, 1951 SION.

Entreprise de Génie Civil
cherche pour entrée immédiate

un employé de bureau

Adresser offres détaillées sous chiffre PB 40265 à Publicitas, 1951 SION.

Dame

serait disponible le jeudi et le samedi toute la journée

POUR FAIRE LE MENAGE

Tél. (027) 2 37 38

P 40227 S

Nous cherchons pour la prochaine saison d'hiver

1 lingère qualifiée
et
1 lingère débutante

Entrée 15 décembre.

Prière de s'adresser à PIERRE BRUCHEZ, Hôtel de Verbier, - 1935 VERBIER, tél. (026) 7 13 46

P 40341 S

CAFE DE L'OUEST A SION
cherche :

remplaçante
ainsi que
fille de cuisine

Entrée : date à convenir.

Tél. (027) 2 44 28.

P 39755 S

LA GUINGUETTE - LA FINE GOUTTE DE MONTREUX - LES POPPODY'S - UN GRAND BAL - DU JAMBON A L'OS - DU BON VIN - DE LA DETENTE - DE L'ENTRAIN

Tout ça à la Grande salle de la Matze, Sion samedi 11 nov. dès 20 h. 30 - souper facultatif

Les clubs de LNA font leur entrée sur la scène de la Coupe suisse

Sion 1er pas à franchir à Bâle - Rarogne (dernier pas) à Genève

Dimanche, le Championnat suisse cédera le pas à la Coupe suisse dont ce sera le 4e tour principal et qui verra l'entrée en lice des clubs de Ligue nationale A. Trois équipes ont renoncé à l'avantage du terrain. C'est ainsi que Rarogne - Servette aura lieu à Genève, Amriswil - Winterthour à Winterthour et Le Locle - Bâle au stade St-Jacques, en match couplé avec Concordia Bâle - Sion. Trois rencontres auront lieu samedi déjà : Mezzovico - Zurich (à Lugano), Durrenast - Breitenbach et Bienne - Vevey. Après autorisation spéciale de l'ASF, le match Bruhl - Lucerne a été reporté au 19 novembre (pour ne pas subir la concurrence de St-Gall - Grasshoppers). Toutes les autres rencontres auront lieu dimanche 12 novembre, à savoir : Young Fellows - Soleure, Saint-Gall - Grasshoppers, Emmenbrucke - Young Boys, Mendrisio Star-Bellinzone, Thoune - Granges, Xamax - Lausanne, Yverdon - La Chaux-de-Fonds et Aarau - Lugano.

En ce qui concerne les clubs valaisans, Sion fera son entrée à Bâle contre Concordia Bâle et Rarogne se rendra à Genève, contre Servette, pour effectuer vraisemblablement sa sortie de cette compétition au cours de laquelle il a fait figure très honorable, éliminant même Moutier. C'est dire que ce ne sera pas un adversaire à dédaigner pour les Servettiens. Mais voici l'ordre de ces rencontres.

Coupe suisse
4e tour principal

Yverdon - Chaux-de-Fonds
Concordia Bâle - Sion
Thoune - Granges
Duerrenast - Breitenbach
Xamax - Lausanne
Bienne - Vevey
Raron - Servette
Le Locle - Bâle
Amriswil - Winterthour
Aarau - Lugano
St-Gall - Grasshoppers
Emmenbruecke - Young Boys
Mendrisio Star - Bellinzone
Zurich - Mezzovico
Young Fellows - Soleure

YVERDON - LA CHAUX-DE-FDS. — Sur leur terrain, les Yverdonnois vont certainement donner du fil à retordre aux Neuchâtelois qui, finalement s'imposeront. Mais ce ne sera pas facile.

CONCORDIA-BALE - SION. — Occupant la quatrième place du groupe central de Première Ligue, Concordia est capable de poser des problèmes au FC Sion. Mais incontestablement, les hommes d'Osojnak doivent les résoudre avec sérénité et ne pas se laisser surprendre, se rappelant que dans cette ville, ils avaient obtenu leur qualification pour la finale de la Coupe en 1965.

THOUNE - GRANGES. — Une rencontre où le représentant de la Ligue inférieure, Thoune, pourrait se qualifier. Mais Granges a besoin de redorer son blason — et sa caisse — à moins que les soucis du championnat passent avant tout et que les Soleurois décident de se désintéresser de la Coupe. Issue donc très incertaine.

DUERRENAST - BREITENBACH. — Derby entre deux équipes qui s'affrontent déjà dans le championnat de Première Ligue, groupe central. Breitenbach semble mieux armé mais l'avantage du terrain peut jouer un rôle déterminant.

XAMAX - LAUSANNE. — Les Neuchâtelois tenteront de faire bonne figure contre un spécialiste de la Coupe suisse, qui retrouve actuellement la grande forme. Lausanne doit s'imposer sans trop se dépenser.

BIENNE - VEVEY. — Les Veveysans n'ont pas été favorisés par le tirage au sort et ils auront à cœur de terminer en beauté leur passage en Coupe suisse en offrant une belle résistance au club de Ligue Nationale à qui la victoire ne saurait échapper.

RAROGNE - SERVETTE. — Comme nous le disons plus haut, ce match se jouera sur le terrain des Charmiles et Rarogne effectuera sa sortie de la Coupe suisse. Comme Vevey, il aura à cœur de terminer en beauté et de ne pas se faire ridiculiser.

LE LOCLE - BALE. — Les Loclois sont des spécialistes pour faire trembler les grands en Coupe suisse. Sion en sait quelque chose. Mais nous ne pensons pas que Bâle se laissera surprendre, d'autant plus que les Neuchâtelois ont demandé de jouer à Bâle.

AMRISWIL - WINTERTHOUR. — Autre représentant de la Première Ligue qui tombera au champ d'honneur à Winterthour, le match ayant lieu chez le club de Ligue Nationale B.

AARAU - LUGANO. — Partie plus équilibrée mais qui, finalement, tournera à l'avantage des Tessinois qui entendent ne pas interrompre le premier jour leur carrière en Coupe suisse.

SAINT-GALL - GRASSHOPPERS. — Il y aura foule autour du terrain saint-gallois pour assister à ce choc des leaders des deux Ligues Nationales. Et Saint-Gall n'est pas battu d'avance car Grasshoppers donne quelques signes de lassitude depuis deux ou trois dimanches. Cependant il semble que finalement les Zurichois s'imposeront mais ce ne sera pas facile. Et nous insistons, la surprise n'est pas exclue dans ce choc.

EMMENBRUCKE - YOUNG BOYS. — Ce sera la fin d'un beau rêve pour le représentant de la Première Ligue, car Young Boys, comme Sion, a besoin de reprendre confiance.

MENDRISIO STAR - BELLINZONE. — Derby tessinois de derrière les « fagots » qui, finalement devrait tourner à l'avantage des joueurs de la capitale. Mais il y aura des passions autour du stadio comunale.

ZURICH - MEZZOVICO. — Le dernier représentant de la Deuxième Ligue a tiré le plus mauvais numéro : Zurich à Zurich. C'est dire qu'il se retirera avec tous les honneurs car nous ne pensons pas que Mezzovico soit de taille à bousculer l'équipe de Léo Mantula.

YOUNG FELLOWS-SOLEURE. — Nous donnons de fortes chances aux Zurichois de passer victorieusement ce cap, d'autant plus que Baeni pourra jouer dimanche, ce qui constitue un renfort non négligeable.

MATCHES DES 11 ET 12 NOVEMBRE 1967

2e Ligue

Sierre - Collombey
Vernayaz - St-Léonard
Salgesch - US Port-Valais
St-Maurice - Grône
Saxon - Saillon

3e Ligue

Brig - Savièse
Châteauneuf - Visp
Chippis - Conthey
Lalden - Naters
Grimisuat - Lens
Chalais - Steg
Vouvry - Monthey 2
Riddes - Martigny 2
Muraz - Ardon
Orsières - Vétroz
St-Gingolph - Vionnaz

Juniors A. - Interrégionaux

Béroche - Sion
Lausanne - Concordia-Lausanne
Salgesch - Xamax
Martigny - Etoile Carouge
Chaux-de-Fonds - Servette

4e Ligue

Agarn - Salgesch 2
Raron 2 - Brig 2
Lalden 2 - St-Niklaus
Visp 2 - Steg 2
Turtmann - Varen
Vétroz 2 - Ayent
Sierre 2 - Chalais 2
Salgesch 3 - Montana
St-Léonard 2 - Grimisuat 2
Chippis 2 - Lens 2
Chippis 3 - ES Nendaz 2
Nax - Grône 2
Granges - Vex
Ayent 2 - Bramois
Savièse 2 - Evolène
Isérables - Ardon 2
Chamoson - Erde
Leytron - Evolène 2
Saxon 3 - ES Nendaz
Conthey 2 - Veysonnaz
Fully 2 - Orsières 2
Evionnaz - Leytron 2
Vollèges - Martigny 3
Saillon 2 - Saxon 2
Riddes 2 - Bagnes
Vouvry 2 - Monthey 3
Vionnaz 2 - Collombey 2
Troistorrents 2 - US Port-Valais 2
St-Maurice 2 - St-Gingolph 2

Juniors A. - 1er Degré

Fully - St-Maurice
Raron - Naters
Monthey - Saxon
Sion 2 - Grône
Conthey - Sierre

Juniors A. - 2e Degré

Chalais - Chippis
Brig - Lalden
Steg - Agarn
Varen - Visp
Vouvry - Muraz
Troistorrents - Vollèges

Championnat cantonal

COUPE DES JUNIORS B DE L'AVFA - 1er TOUR PRINCIPAL
Grône - Ayent
Ardon - Salgesch
Sion 2 - Steg
Vétroz - Raron
Isérables - Monthey 2
Martigny 2 - Sion 3
Vionnaz - Leytron
VETERANS
Martigny - St-Maurice

A l'entraînement : Monthey-Sion 1-1

(Mi-temps 1-1).

Match joué hier, en début de soirée, à Monthey, terrain bosselé, 500 spectateurs, arbitre M. Darbellay de Roche (bon).

SION : J-P. Biaggi ; Jungo, Heumann (W. Biaggi), Walker, Sixt ; Gasser (Bruttin), Blazevic, Savary ; Frochaux, Elsig, Fournier.

MONTHEY : Raymond ; Girod (Daven), Vernaz, Martin, Bosco ; Fracheboud (Nervi), Camatta ; de Büren, Dirac (Donnet), Maring (Anker), Turin.

Buts : 4e, Camatta, sur une ouverture de Fracheboud ; 30e, Frochaux, parti en position de hors-jeu.

Notes : Sion est privé de Quentin, Perroud et Germanier, tandis que Bruttin joue (timidement) en seconde mi-temps. De son côté, Monthey aligne aussi des remplaçants, faisant évoluer 15 joueurs. A la 61e minute, Frochaux tire contre le montant droit; à la 76e, Jungo expédie la balle contre le poteau gauche de... Biaggi. Corners : 5-5 (0-4).

Contrairement à ce que l'on attendait, c'est Monthey qui a assuré l'essentiel du spectacle et seule l'excellente performance de Biaggi a permis aux Sédunois de limiter les dégâts. Ardente, volontaire, l'équipe de Stojaspal a bel et bien dominé durant la première demi-heure, puis durant toute la seconde mi-temps ; il reste donc un petit quart-d'heure à l'avantage de l'équipe de Ligue nationale.

Certes, Monthey fit preuve, l'une ou l'autre fois, d'un peu de naïveté dans sa manière de conduire les opérations, ce qui permit à la défense adverse de tirer parfois son épingle du jeu. Il n'en reste pas moins que Biaggi eut une dizaine d'arrêts difficiles à effectuer contre deux seulement à Raymond, ce qui prouve non seulement la domination des Montheysans, mais encore que ces derniers auraient amplement mérité la victoire. Ceci est d'excellent augure, à quatre jours de la rencontre au sommet Monthey - Carouge qui suscite un grand intérêt dans tout le Bas-Valais.

Quant aux Sédunois, ils firent souvent preuve de plus de maturité, mais portèrent trop la balle et compliquèrent parfois leur jeu. Il est vrai que l'on ne peut impunément se passer de ses meneurs de jeu dont l'importance est apparue de façon évidente, hier à Monthey.

Jec.

Première Ligue
Trois matches avec le choc des grands

Fontainemelon - CS Chênois
Monthey - Etoile Carouge
Stade Lausanne - Martigny

Trois matches sont à l'affiche tout de même et deux clubs valaisans sont engagés. Martigny se rend à Lausanne pour affronter le Stade et les Valaisans doivent absolument s'imposer s'ils veulent se tirer d'affaire et remonter la pente.. A Fontainemelon, le club local devrait s'imposer devant Chênois. Mais c'est sur Monthey que se dirigeront tous les regards, car le club local, deuxième du clasement (mais théoriquement en tête puisqu'il compte un point de moins et un match en moins) recevra le premier Etoile Carouge. Une victoire, et les Montheysans dépassent les Genevois alors que la victoire pour Etoile Carouge signifierait à nouveau une confortable avance. C'est dire que les paris sont ouverts et que nous aurons l'occasion de revenir sur cette importante rencontre qui déchaîne déjà les passions dans le Bas-Valais.

G. B.

Martigny jun. inter. - Xamax 3-6

Mi-temps : 1-4

MARTIGNY : Ramuz ; Saudan, Paccolat, Perruchoud, Joris ; Chappot, B. Moret ; Marin, Renko, Michau, Poli.

Cette nouvelle défaite des interrégionaux martignerains compromet sérieusement leur maintien dans cette classe intéressante de juniors.

Et pourtant, les Neuchâtelois de Xamax, bons techniciens malgré tout, n'étaient pas invulnérables. Mais, comme à l'accoutumée, la défense locale a fait à l'adversaire beaucoup trop de cadeaux, qui ne pardonnent pas.

La seconde mi-temps a été plus équilibrée (2-2), et certainement que le déplacement de Perruchoud en attaque y fut pour beaucoup.

A part les trois buts signés Marin, Perruchoud et Renko, on note une splendide reprise de (volée) la tête de Michaud, frappant la barre transversale.

Dimanche prochain, nouvelle rencontre difficile contre Carouge au Stade municipal. Il faudra s'appliquer davantage pour éviter les déceptions de ce premier dimanche de novembre.

GS

Face à un très faible adversaire la Suisse a sauvé le spectacle

SUISSE - CHYPRE 5-0

A Lugano, la Suisse a facilement remporté son match aller du Championnat d'Europe des nations contre Chypre. Elle s'est imposée par 5-0 (mi-temps 2-0) faisant ainsi aussi bien que l'Italie contre ce même adversaire.

Stade de Cornaredo. 4.000 spectateurs. Pluie pendant toute la 1ère mi-temps. Terrain très glissant. Arbitre : M. Schaut (Belgique).

SUISSE : Kunz - Pfirter, Michaud, Tacchella, Perroud - Odermatt, Fuhrer, Dürr - Kuenzli, Blaettler, Quentin.

CHYPRE : Varnavas - Kattos, Kureas, Kostas, Ploutis - Tofis, Kotrofos, Krystallis - Nikakis, Panais, Stylianu.

BUTS : Blaettler (32e: 1-0) - Kuenzli (43e : 2-0) - Blaettler (54e : 3-0) - Dürr, sur penalty (59e 4-0) - Odermatt (74e : 5-0).

NOTRE SERVICE SPECIAL

Conformément aux prévisions, la Suisse a confortablement gagné son match contre Chypre. Dominant dans tous les domaines de jeu, notre équipe nationale n'a guère rencontré de résistance de la part d'une formation cypriote toujours dépassée mais ardente et courageuse.

Le score de cinq à zéro reflète assez mal la physionomie de la partie ; non que nos joueurs se soient surpassés, loin de là, mais les occasions de but furent nombreuses et la chance assista bien souvent la défense adverse.

Que penser d'une équipe suisse, forcée d'assurer le spectacle ? Dans un match à sens unique, contrainte à un monologue parfois monotone, poussée par les événements, l'équipe suisse n'a cessé d'attaquer ; seuls les hommes du milieu et les avants peuvent donc être jugés au terme de cette rencontre. Ce qu'ils nous ont montré a souvent été plaisant, parfois astucieux. Autre fait à relever, l'équipe suisse a joué la carte de la rapidité, pas toujours avec bonheur, mais elle a fait courir le ballon, usant souvent de la déviation et du jeu direct.

●

Malheureusement, elle s'est parfois trouvée empruntée devant le béton cypriote. S'acharnant à progresser par petites passes, elle s'est empêtrée dans un amas de jambes, de pieds, de corps, défendant âprement leurs buts. Se compliquant la tâche, elle a eu grand-peine à passer le mur dressé devant elle.

Cependant, le bilan est positif : des hommes comme Odermatt ou Tacchella nous ont paru particulièrement en verve. Quentin fut brillant en première mi-temps pour s'effacer en seconde. Quant aux deux butteurs zuricois, ils ont tenté maintes fois leur chance mais soit par maladresse ou désinvolture, ils ont raté beaucoup d'occasions.

●

Toutefois, le test cypriote ne peut pas être considéré comme très valable, la faiblesse de l'adversaire excusant partiellement les lacunes helvétiques. L'équipe suisse a cependant eu un grand mérite : celui de ne pas prendre ce match à la légère et de ne pas sombrer dans la facilité à dix jours de la rencontre capitale contre l'Italie.

Victoire sédunoise au premier rallye «Austin»

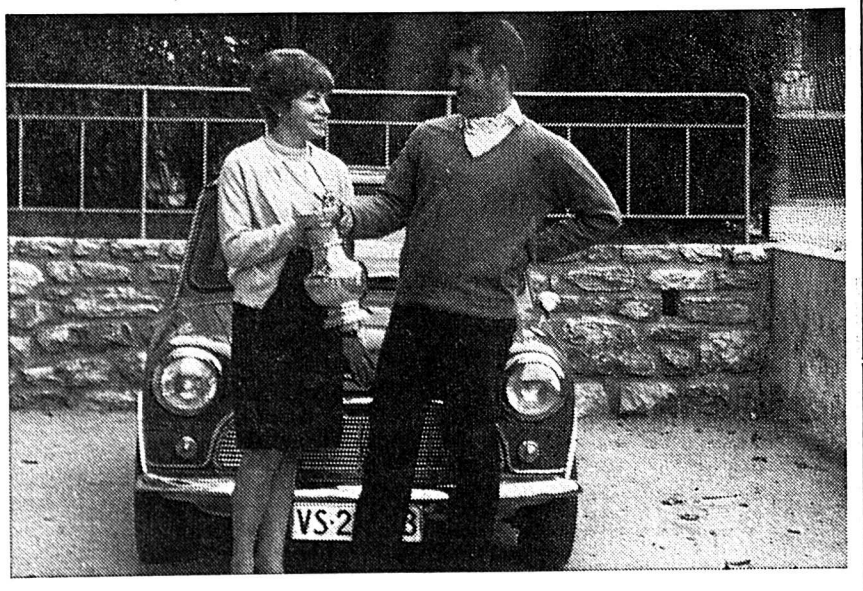

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner, récemment s'est déroulé un rallye réunissant tous les propriétaires de voitures de la même marque. C'est par un temps splendide et dans une ambiance excellente que s'est déroulée cette manifestation mise sur pied par M. Conrad Party, et qui trouva sa conclusion dans la charmante station de Verbier. Epreuve pas trop difficile mais semée d'embûches qui vit finalement la victoire d'un couple sédunois, Mme Mizette Muller et de son mari. C'est le cas de dire que par déformation professionnelle — Mme Muller tient un salon de coiffure à Sion — a « coiffé » au poteau le second. M. Jean-Luc Voutaz. Voici le classement de ce rallye Austin, dont le succès de la première édition encouragera à la récidive pour la seconde édition.

1. Muller Mizette, Sion ; 2. Voutaz Jean-Luc, Sembrancher ; 3. Emonet Louis, Sembrancher ; 4. Michellod Marcel, Verbier ; 5. Pellaud François, Sembrancher ; 6. Moix Firmin, l'Alluette ; 7. Faibella M. José (1er équipage dames), Vernayaz ; 8. Fiorelli Fulvio, Sembrancher ; 9. Fracheboud Jean-Daniel, Martigny ; 10. Roch Gilbert, Sion ; etc.

Sur notre photo, nous voyons le couple vainqueur, tenant le challenge offert par les généreux donateurs, agents valaisans de la marque, qui offrirent également de nombreux prix aux concurrents.

Foot-Nouvelles — Foot-Nouvelles — Foot-Nouv

COUPE DES COUPES

A Munich, en match aller des huitièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe, Bayern Munich a battu Vitoria Setubal par 6-2 après avoir mené au repos par 3-1. Le match retour aura lieu le 14 novembre.

Tournoi préolympique

A Hendon, dans la banlieue londonienne, devant 55.500 spectateurs l'Allemagne de l'Ouest, grâce à un but de Keifler à la 20e minute, a battu l'Angleterre par 1-0 en match comptant pour le tournoi préolympique. Malgré cette victoire, les Allemands, qui avaient été battus par 2-0 à l'aller, sont éliminés. En finale du groupe, l'Angleterre rencontrera l'Espagne.

Coupe des villes de foire

A Bilbao, en match retour comptant pour le deuxième tour de la Coupe des villes de foire, l'Atletico Bilbao a battu les Girondins de Bordeaux par 1-0 (mi-temps 0-0). Les Espagnols, qui avaient remporté le match aller par 3-1, sont qualifiés pour le tour suivant.

A Glasgow, devant 55 000 spectateurs, les Glasgow Rangers ont battu le F.C. Cologne par 3-0 (mi-temps 0-0) en match aller comptant pour le deuxième tour de la Coupe des villes de foire. Le match retour aura lieu le 28 novembre.

MITROPACUP

Huitième de finale de la Mitropacup : Inter Bratislava - Tatabanya, 7-0 (4-0). Inter Bratislava est qualifié pour les quarts de finale sur le score total de 8-3.

Coupe d'URSS

Au stade Lénine de Moscou, devant 80 000 spectateurs, Dynamo Moscou, l'équipe de Yachine et Tchislenko notamment, a remporté la Coupe d'URSS en battant en finale l'équipe de l'Armée par 3-0 (mi-temps 2-0). C'est la première fois depuis 1963 que Dynamo Moscou s'adjuge l'un des deux trophées du football soviétique (Coupe ou Championnat).

GRANDE EXPOSITION DE TAPIS D'ORIENT

présentée par
PFISTER ameublements

MONTREUX

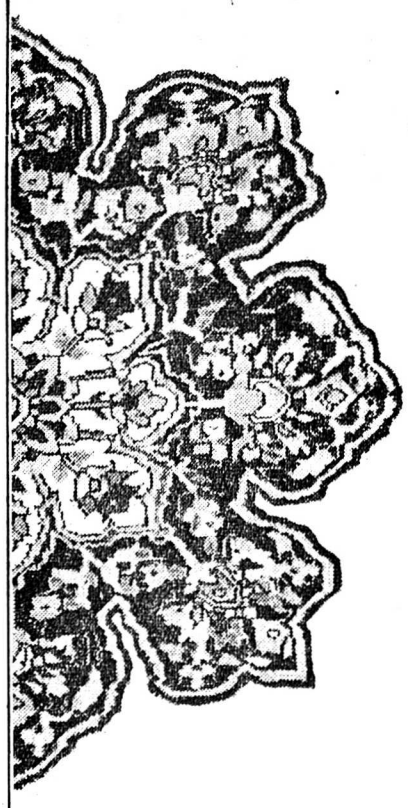

PAVILLON DES SPORTS
PALACE-HOTEL

9-20 novembre 67

ouverte chaque jour sans interruption
de 10 à 21 h. 30 y compris les deux
dimanches !

ENTRÉE LIBRE

Premier succès viégeois et nouvelle défaite de Kloten

Zurich - Chaux-de-Fonds	0-5
Genève-Serv. - Kloten	4-2
Viège - Grasshoppers	5-3
Davos - Langnau	4-1

Marti soir, les Chaux-de-Fonniers sont parvenus, pour la première fois à imposer leur manière de voir au Hallenstadion et remportent une victoire qui leur permet de conserver leur place de leader.

Hier soir, trois rencontres étaient à l'affiche et on salue avec plaisir la première victoire de Viège, qui va donner confiance à l'équipe valaisanne pour la suite des opérations. Le grand derby Genève-Servette - Kloten a finalement tourné à l'avantage des Genevois qui, momentanément écartent Kloten de la course au titre. Mais ce n'est qu'aléatoire, car il reste encore 24 rencontres et il peut se produire certains bouleversements. Il est cependant incontestable que les points obtenus en début de Championnat sont très précieux, surtout dans le décompte final.

Davos étonne son monde et bat Langnau. C'est dire qu'il faudra se méfier de Davos qui, sur sa patinoire, est capable de faire trébucher les meilleurs. Le classement, à la suite de ces rencontres se présente de la façon suivante :

1.	Chx-de-Fonds	4	4	0	0	25- 6	8
2.	Genève-Serv.	4	3	0	1	18-17	6
3.	Kloten	4	2	0	2	21-17	4
4.	Davos	4	2	0	2	16-16	4
5.	Langnau	4	1	1	2	14-16	3
6.	Viège	4	1	1	2	12-16	3
7.	Grasshoppers	4	1	0	3	13-18	2
8.	Zurich	4	1	0	3	14-27	2

LIGUE NATIONALE B
Groupe romand

Sion - Lausanne 3-3

Une seule rencontre à l'affiche dans ce groupe, opposant Sion et Lausanne. Les Sédunois ont passé juste à côté de la victoire et ce n'est que 50 secondes avant la fin du match que les Lausannois ont pu obtenir une égalisation heureuse. Décidément les Lausannois prennent un abonnement aux résultats de 3-3. Le classement du groupe romand se présente de la façon suivante :

1	Sierre	3	3	0	0	21- 5	6
2.	Lausanne	3	1	2	0	11- 8	4
3.	Young Sprint.	3	2	0	1	10-11	4
4.	Sion	3	1	1	1	11-10	3
5.	Thoune	3	1	1	1	10-10	3
6.	Fribourg	3	1	1	1	12-14	3
7.	Moutier	3	1	0	2	9-15	1
8.	Martigny	3	0	0	3	8-19	0

G. B.

La chance n'était pas avec les Sédunois

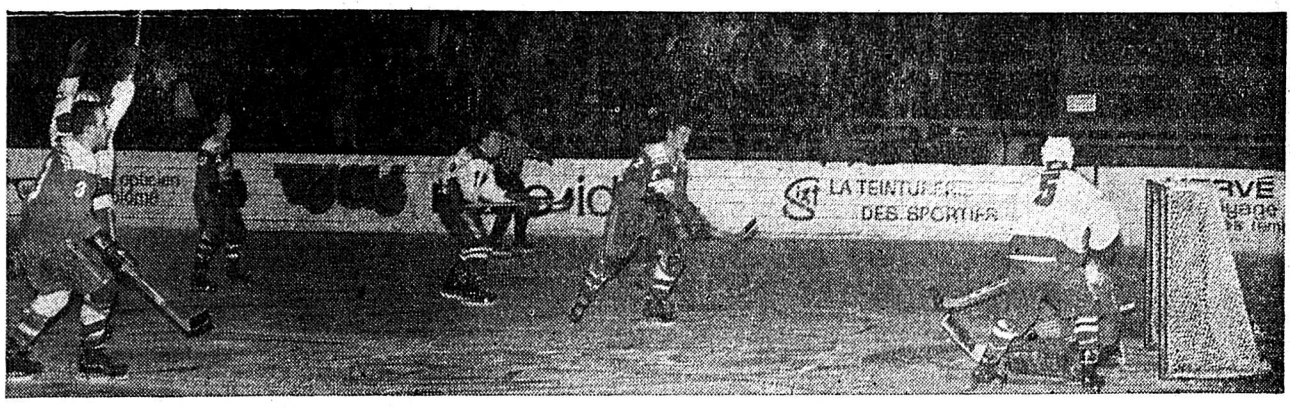

Dondainaz, masqué par le numéro 3 Chappuis, laisse exploser sa joie à la suite de son tir victorieux que contemple Dayer (No 5), seul devant le gardien Roseng. C'est le deuxième but sédunois. (Vp)

Il avait le but au bout de la crosse. Léo Moix (de dos) tire, mais en se jetant sur la glace, Roseng a pu éviter la capitulation.

SION - LAUSANNE 3-3 (1-1 1-0 1-2)

Patinoire de Sion, glace en très bon état, 1 000 spectateurs. Arbitres : MM. Hauri (Genève) et Fatton (Neuchâtel).

LAUSANNE : Roseng, Bernasconi, Pidoux, Chappuis, Martelli, A. Berra, R. Berra, Wirz, Dubi, Nussberger, Equilino, Schlaepi, Williger, Friederich. Entraîneur : Bagnoud.

SION : Heldner, Zermatten, Mévillot, Moix, Germanier, Debons, Dayer, Dondainaz, Micheloud II, Micheloud I, Titzé, Schroeter, Deslarzes, Albrecht. Entraîneur : Rey.

Buts : 1er tiers-temps : 10' Albrecht (Micheloud II), 11' Wirz ; 2e tiers-temps : 9' Dondainaz (Dayer) ; 3e tiers-temps : 2' Equilino. 12' Dayer (Dondainaz), 19' R. Berra.

Pénalités : 3 x 2' à Lausanne et 3 x 2' à Sion.

A 50 secondes de la fin

Cette première rencontre de Championnat disputée par le H.C. Sion sur sa patinoire aura été passionnante de bout en bout. Le suspense a régné en maître tout au long de la rencontre. Et si en définitive les deux équipes s'en sont retournées dos à dos au vestiaire, ce n'est que justice, quand bien même la dernière égalisation lausannoise n'est survenue que 50 secondes avant la fin de la rencontre.

Disons que la première période fut nettement partagée, les deux formations ne voulant pas prendre trop de risques et les attaquants se montrant trop timoré. Au but marqué par Albrecht, Wirz a immédiatement répondu. Deux buts de même venue : un cafouillage devant la cage des gardiens.

Sion a pris chaque fois l'avantage

Martelli étant pénalisé, les Sédunois attaquent d'entrée lors de la reprise des hostilités. Plusieurs occasions sont offertes aux hommes de Jimmy Rey, dont une magnifique pour Moix qui n'arrive pas à lever le puck alors que Roseng était à terre. Cependant Dondainaz parviendra à donner une nouvelle fois l'avantage à son équipe durant ce deuxième tiers-temps sans que Lausanne, pourtant très entreprenant durant les dernières minutes, ne parvienne à égaliser.

Dès la reprise du troisième tiers-temps, les visiteurs se donnent beaucoup de mal pour remonter le score. Il n'a fallu en effet que deux minutes pour que Equilino remette à nouveau tout en question. Il n'en faut pas plus pour redonner du mordant à l'attaque sédunoise et sur une belle action de Dondainaz, Dayer donne pour la troisième fois une avance d'un but au H.C. Sion.

Dès cet instant, on semble vouloir préserver le résultat à tout prix, cela peut quelquefois réussir, mais la débauche d'énergie déployée à cet effet n'a pas suffi. Il fallait encore un peu de chance. Ayant puisé dans toutes leurs réserves, les Sédunois durent quelque 50 secondes avant le coup de sifflet final concéder une égalisation que l'on ne peut dire imméritée, mais qui venait à un très mauvais moment...

Quelles conclusions faut-il tirer de cette rencontre ? Il semble qu'on n'en est pas encore assez avancé dans le Championnat pour le faire. Cependant on peut être d'ores et déjà assuré que les places pour le tour final seront chères. Il y en a quatre, éventuellement cinq. Il ne faudra pas manquer le coche !

La prochaine rencontre du H.C. Sion aura lieu mercredi prochain, sur sa patinoire : un grand derby en perspective, Sion - Martigny. Que chacun réserve sa soirée, c'est une rencontre à ne pas manquer.

Em.

Viège - Grasshoppers 5 - 3

(1-2 2-1 2-0)

Patinoire de Viège. Glace en bon état. 2.500 spectateurs. Arbitres : MM. Aubort (Lausanne) et Maerki (Berne).

GRASSHOPPERS : Meier ; Secchi, Spillmann ; Eiseli, Schurr ; Berry, Haeniger K., Naef ; Thoma, Weber, Keller ; Torriani, Haeniger H., Binder.

VIEGE : Bassani ; Furrer G., Furrer R. ; Zurbriggen, Truffer O. ; In-Albon, Salzmann, Truffer H. ; Ludi, Biner, Truffer G. ; Nellen, Zenhäusern, Truffer A.

BUTS : 1er tiers-temps : Berry (5e minute), Truffer A. (6e), Keller sur passe de Weber (14e) ; 2me tiers-temps : Biner (4e), Truffer A. sur passe de Zenhäusern (6e), Thoma tir dévié par le patin de Zurbriggen dans ses propres buts (16e) ; 3me tiers-temps : Truffer G. sur passe de Biner (8e), Salzmann (17e).

Cette rencontre des mal classés a tenu toutes ses promesses quant à la dépense d'énergie ; la nervosité fut quelque peu à l'ordre du jour.

D'entrée, les deux formations se donnent à fond. Grasshoppers, dont les lignes d'attaque sont mieux soudées, dicte la cadence et peut ouvrir le score par suite d'une erreur du gardien Bassani. Piqués au vif par cette réussite, les Valaisans sortent de leur réserve et c'est au tour de Meier d'être mis rudement à contribution.

Après l'égalisation obtenue par le vétéran A. Truffer, le jeu se stabilisa. Alors que Viège semblait devoir renverser la vapeur, c'est au contraire les visiteurs qui, par une rapide contre-attaque rondement menée par le tandem Keller-Weber, redonna l'avantage aux Zuricois.

La formation locale accusa le coup et même pendant l'absence de Naef, les Viégeois, trop nerveux, ne parvinrent pas à reprendre la situation en mains, le gardien Meier n'étant que très peu sollicité.

Dès le début de la seconde reprise, les événements se précipitèrent et, malgré l'absence d'un des siens, Viège dicta la cadence pour arracher une égalisation méritée. Profitant du désarroi des visiteurs, les Valaisans pourront renverser la vapeur. Les joueurs locaux créèrent encore de nombreuses situations dangereuses, mais le gardien Meier, en toute grande forme, écartait chaque fois le danger.

Tentant de remonter le courant, les visiteurs parvinrent à arracher l'égalisation à la suite d'un tir de Thoma, dévié par le patin de Zurbriggen.

Sans se décourager, les Valaisans reprennent de plus belle et mettent à nouveau la défense des visiteurs dans ses petits souliers, mais, la nervosité aidant, on manque des occasions.

Ce n'est qu'à trois minutes de la fin de la rencontre, alors qu'un joueur zuricois était pénalisé, que Salzmann scella définitivement le score.

Victoire méritée de Viège, dont l'entrée en matière fut quelque peu hésitante et difficile, mais qui sut profiter du désarroi des visiteurs et renverser la vapeur au bon moment. Cette victoire arrive à temps et permet ainsi à la formation haut-valaisanne d'entrevoir l'avenir sous un jour meilleur.

MM.

Association valaisanne de hockey sur glace

PREMIERE LIGUE - Groupe 6

1er TOUR

10.11.67	Forward - Montana-Crans
	Lausanne II - Villars-Champ.
11.11.67	Charrat - Château d'Œx
	Nendaz - Leysin
16.11.67	Charrat - Forward
18.11.67	Château d'Œx - Nendaz
19.11.67	Montana-Crans - Zermatt
	Villars-Champéry - Leysin
22.11.67	Nendaz - Villars-Champéry
	Charrat - Zermatt
25.11.67	Lausanne II - Zermatt
	Château d'Œx - Villars-Ch.
26.11.67	Montana - Nendaz
26.11.67	Leysin - Charrat
1.12.67	Forward - Zermatt
2.12.67	Lausanne II - Montana
3.12.67	Villars-Champéry - Charrat
6.12.67	Montana-Crans - Charrat
	Nendaz - Forward
9.12.67	Villars-Champéry - Zermatt
	Leysin - Montana-Crans
10.12.67	Château d'Œx - Zermatt
12.12.67	Charrat - Nendaz
15.12.67	Forward - Villars-Champéry
17.12.67	Charrat - Lausanne II
	Zermatt - Nendaz
	Montana - Château d'Œx
21.12.67	Villars-Champéry - Montana
23.12.67	Nendaz - Lausanne II
	Zermatt - Leysin

2e TOUR

28.12.67	Montana-Crans - Forward
30.12.67	Château d'Œx - Charrat
	Villars-Champ. - Lausanne II
	Leysin - Nendaz
5. 1.68	Forward - Charrat
6. 1.68	Nendaz - Château d'Œx
7. 1.68	Leysin - Villars-Champéry
	Zermatt - Montana-Crans
13. 1.68	Villars-Champéry - Nendaz
14. 1.68	Zermatt - Charrat
18. 1.68	Charrat - Leysin
20. 1.68	Nendaz - Montana-Crans
	Villars-Ch. - Château d'Œx
21. 1.68	Zermatt - Lausanne II
24. 1.68	Charrat - Villars-Champéry
	Montana - Lausanne II
26. 1.68	Forward - Nendaz
28. 1.68	Zermatt - Villars-Champéry
29. 1.68	Charrat - Montana-Crans
3. 2.68	Zermatt - Château d'Œx
	Nendaz - Charrat
4. 2.68	Montana-Crans - Leysin
	Zermatt - Forward
10. 2.68	Lausanne II - Charrat
	Nendaz - Zermatt
	Château d'Œx - Montana
11. 2.68	Leysin - Zermatt
	Villars-Champéry - Forward
14. 2.68	Montana - Villars-Champ.
17. 2.68	Lausanne II - Nendaz

Brèves nouvelles qui ont leur importance

CYCLISME

Le Tour du Mexique

Le Colombien Alvaro Pachon a réalisé une excellente performance en remportant la quatrième étape du Tour du Mexique, Iguala - Toluca (202 km.), au terme d'une échappée de 164 km. Il a endossé le maillot de leader du classement général et s'est également installé à la première place du classement du Grand Prix de la montagne.

A l'issue de cette étape, le classement général s'établit comme suit :

1. Alvaro Pachon (Col), 15 h. 52' 29" ; 2. Martin Rodriguez (Col), 15 h. 54' 43" ; 3. Youri Dimitriev (URSS), 15 h. 57' 17" ; 4. René Pynew (Ho), 15 h. 57' 23" ; 5. Antal Meggerdyi (Hon), 16 h. 0' 05" ; puis : 50. Michel Vaucher (S), 16 h. 29' 18" ; 83. Kurt Rub (S), 17 h. 0' 09" ; 103. Robert Reusser (S), 17 h. 27' 07" ; 109. Walter Burki (S), 17 h. 49' 46".

HOCKEY SUR GLACE

Parolini forfait

L'attaquant du C.P. Zurich Pio Parolini s'est blessé au cours du match de Championnat Zurich - La Chaux-de-Fonds et il ne pourra pas se rendre en Roumanie avec l'équipe suisse. Il a été remplacé dans la sélection helvétique par le Davosien Flury.

NATATION

Records du monde

Deux nouveaux records du monde ont été battus mercredi à Leipzig et à Léningrad. A Leipzig, le jeune Allemand de l'Est Roland Matthes (17 ans le 17 novembre prochain) a amélioré le record du monde du 200 m. dos en 2'07"9. L'ancien record était détenu par l'Américain Charles Hickox avec 2'09"4 depuis le 29 août dernier à Tokyo. Il détient maintenant quatre records du monde : le 100 m. dos en 58"4, le 200 m. dos en 2'07"9, le 110 yards dos en 1'00"1 et le relais 4 x 100 m. quatre nages en 3'56"5 avec ses compatriotes Henninger, Gregor et Wiegand.

A Léningrad, le Soviétique Vladimir Kossinsky a, quant à lui, battu le record du monde du 100 m. brasse en 1'06"7, L'ancien record était détenu par son compatriote Georgi Prokopenko avec 1'06"9 depuis le 3 septembre 1964 à Moscou.

FOOTBALL

Ardon I - Riddes I 1-4

(mi-temps 1-1)

Terrain : bon. Temps : beau avec un fort vent latéral. Spectateurs : 200 dont près de 150 Riddans. Arbitrage : très bon de M. Mayer, de Meyrin (GE).

Buts : pour Ardon, Ladetto et pour Riddes, Roserens (2), Morand H. et Morand P.-L.

F.C. ARDON : Borgazzi, Rebord, Rapillard, Putallaz, Delaloye, Bérard, Cotter, Rebord II, San Lucas, Ladetto, Karlen (Delaloye II).

F.C. RIDDES : Meizoz, Rebord, Crettaz, Vouillamoz, Morand M., Lambiel, Gaillard, Morand P.-L., Carrupt, Roserens, Morand H., puis Reuse pour Vouillamoz.

Dans ce derby mettant aux prises le leader Riddes et le 2me Ardon, les spectateurs en auront eu pour leur argent. La victoire du leader a été longue à se dessiner ; son plus grand abattage a eu finalement raison d'une équipe locale très bien soudée, technique et plus réaliste que la saison dernière.

En première mi-temps on vit deux équipes qui s'observaient tout en construisant de dangereuses contre-attaques. Les Riddans jouaient prudemment un 4-3-3 ; ceci n'empêcha pas l'opportuniste Ladetto d'ouvrir le score. Dès ce moment, les visiteurs, piqués au vif, réagirent vigoureusement et égalisèrent justement par Roserens d'une magnifique volée. L'on atteignit donc la mi-temps sur un résultat équitable laissant les pronostiqueurs indécis.

Dès la reprise Riddes afficha ses prétentions, changea quelque peu son système de jeu et attaqua en force. Un tir de Morand H. à 25 m. laissa Borgazzi tout pantois. Dès lors les visiteurs dominèrent le débat mais Ardon eut de vives réactions ; les arrières visiteurs étaient toujours là pour relancer la contre-attaque.

Pour avoir joué à fond durant 90 minutes, Riddes a finalement eu raison dans cette confrontation, d'un excellent niveau ; victoire logique bien que trop sévère.

CHAMPIONNAT JUNIORS ● CHAMPIONNAT

Plusieurs rencontres ont déjà été jouées pour le compte du Championnat suisse des juniors. En voici les résultats :

GROUPE 1 : Davos - Coire 1-7 ; Coire - Rapperswil 1-5 ; Kusnacht - Davos 1-4 ; Wetzikon - Winterthour 9-0 ; Davos - Rapperswil 6-0. — Classement : 1. Davos 3-4 ; 2. Coire 2-2 ; 3. Wetzikon 1-2 ; 4. Rapperswil 2-2 ; 5. Kusnacht 1-0 ; 6. Winterthour 1-0. Grasshoppers et le CP Zurich n'ont pas encore joué.

GROUPE 2 : Kloten - Schaffhouse 11-0 ; Ambri - Kloten 2-4 ; Lucerne - Bassersdorf 10-1 ; Uzwil - Wil 4-4 ; Uzwil - Lucerne 3-6 ; Schaffhouse - Ambri 3-8. — Classement : 1. Kloten 2-4 ; 2. Lucerne 2-4 ; 3. Ambri 2-2 ; 4. Wil 1-1 ; 5. Uzwil 2-1 ; 6. Bassersdorf 1-0 ; 7. Schaffhouse 2-0. Lugano n'a pas encore joué.

GROUPE 3 : Bâle - Olten 5-0 ; Langnau-Rotblau Berne 3-2 ; Berne-Thoune 3-6 ; Berthoud - Aarau 3-2 ; Olten - Aarau 2-3 ; Rotblau - Bâle 1-5 ; Berne - Langnau 6-3 ; Thoune - Berthoud 6-0. — Classement : 1. Bâle 2-4 ; 2. Thoune 2-4 ; 3. Berne 2-2 ; 4. Aarau 2-2 ; 5. Langnau 2-2 ; 6. Berthoud 2-2 ; 7. Rotblau Berne 2-0 ; 8. Olten 2-0.

GROUPE 4 : La Chaux-de-Fonds - Bienne 8-1 ; Young Sprinters - Vallée de Joux 5-0 ; Le Locle - Fleurier 1-4.

GROUPE 5 : Forward Morges - Genève Servette 1-6 ; Sion - Montana 5-5 ; Villars-Champéry - Genève Servette 7-2 ; Villars-Champéry - Martigny 9-1 ; Sierre - Viège 3-2 ; Montana - Sierre 3-5 ; Viège - Forward 3-1 ; Martigny - Sion 3-3. — Classement : 1. Villars-Champéry 2-4 ; 2. Sierre 2-4 ; 3. Genève Servette 2-2 ; 4. Viège 2-2 ; 5. Sion 2-2 ; 6. Montana 2-1 ; 7. Martigny 2-1 ; 8. Forward Morges 2-0.

Le match de Championnat suisse de Ligue nationale B Ambri - Lucerne, renvoyé dimanche, aura lieu **mardi 7** novembre.

GRANDE EXPOSITION - VENTE

DE

TAPIS D'ORIENT

A des prix... et quels prix !!!
Spécialiste du pays à votre disposition
Important choix de meubles rustiques, de styles
(salon, salle à manger, petits meubles)
Bronzes, Objets d'art, Tissus, Passementerie, etc.

SEULEMENT
du 7 au 12 novembre 1967

A L'HOTEL TERMINUS A SIERRE

(grande salle)

Ouvert en permanence de 10 h. 00 à 21 h. 30

STYLES et FANTAISIES

Magasin : av. Général-Guisan, 9
SIERRE
Tél. (027) 5 07 37

Gaby PERRUCHOUD
Ensemblier décorateur

Entrée libre

CANTONNIER

DU SERVICE DE LA VOIE

Travail fortement mécanisé sur nos chantiers d'entretien et de construction du réseau.
Pour compléter les effectifs de nos équipes spécialisées, nous engageons des cantonniers dans les régions suivantes :

Genève - Lausanne - Sion
Lausanne - Vallorbe/Yverdon - Neuchâtel - Bienne
Lausanne - Fribourg - Berne
Jura neuchâtelois et Jura bernois
La Broye et Yverdon - Fribourg

Salaires et avantages sociaux intéressants. Nombreuses possibilités d'avancement. Age de 17 à 35 ans.

Pour renseignements complémentaires et engagement, adressez-vous à une GARE ou envoyez le coupon ci-dessous à l'une des adresses ci-après :

CFF - Voie 1re Section, 7 Pl. de la gare, 1000 Lausanne
CFF - Voie 2e Section, Bâtiment gare CFF, 1950 Sion
CFF - Voie 3e Section 12 Pl. de la gare, 2000 Neuchâtel
CFF - Voie 4e Section 15 Av. Tivoli, 1700 Fribourg
CFF - Voie 5e Section, 15 Pl. de la gare, 2800 Delémont
CFF - Voie 6e Section, Bâtiment gare CFF, 3000 Berne

— — — — Coupon d'inscription à détacher — — — —

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Etat civil : _____

né le _____

ATTENTION !

PRIX POUR L'ANNEE 1967

	Fr.
Chèvre entière Fr. 5.30 -	5.50
Viande de chèvre sans gigot 5.10 -	5.30
Viande de mouton, parti ant.	5.80
Mouton entier 1re qualité	6.30
Saucisses de chèvre	4.70
Salametti nostrani	10.50
Saucisses de porc 1re qualité	5.70
Mortadella tessinoise « Nostrana »	7.—
Bologna	5.70
Salami tessinois 1re qualité	13.30
Lard « Nostrano » salé	4.50
Lard maigre	7.50
Viande sèche tessinoise	18.—
Coppa « Nostrana »	17.50

Service prompt et soigné contre remboursement.

Se recommande :
Grande boucherie ALDO FIORI - CEVIO
(Tessin) - Tél. (093) 9 71 18.

Pour voitures de tourisme

toutes marques

pneus neige

Firestone T + C avec ou sans clous

25 % rabais

Pose gratuite

GARAGE DE L'OUEST
Georges REVAZ - SION
Tél. (027) 2 81 41

P 374 S

ACTION ALIMENTATION

GUGELHOPF AUX RAISINS

la pièce env. 300 gr. **1.50**

CONFITURES DE FRAISES « MIRBEL »

le verre 450 gr. **1.70**

2 verres = 900 gr. **2.95**

Chaque jour tout frais de notre rôtisserie

CAFES MIRBEL

« Standard »

le paquet 500 gr. **3.-**

« Espresso »

le paquet 500 gr. **3.65**

à la Porte Neuve S.A.
SION

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.

Clinique Ste-Claire. — Heures des visites aux malades : de 13 h. à 16 h. et de 19 h. à 19 h. 30 tous les jours.

Il est demandé de ne pas amener les enfants en visite chez les malades en maternité et en pédiatrie.

Prière de respecter les signaux d'interdiction de circuler et de stationner aux abords de la clinique afin d'assurer le repos des malades.

Hôpital d'arrondissement. — Visites aux malades de 13 h. à 16 h. 30.

Château de Villa. — Exposition Olsommer. jusqu'au 12 novembre 1967.

Cabaret-dancing « La Locanda ». — Tous les soirs orchestre M.G. International. En attraction Odette Perrel, fantaisiste et Juanita Vivar, danseuse. Tous les vendredi et samedi « Poker d'as » de la chanson. Grand concours d'amateurs avec Gil Aubert, animateur.

SION

Pharmacie de service. — Pharmacie Gindre, tél. 2 58 08.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion, tél. 2 43 01.

Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h., de 13 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. 30.

Œuvre Sainte-Elisabeth. — Toujours à disposition, Pouponnière valaisanne, tél. 2 15 66.

Hôpital régional. — Visites autorisées tous les jours de 13 h. à 16 h.

Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 54 63.

Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 5. 63.

Service de dépannage permanent, pannes sur route. — Bernard Loutan, tél. 2 26 19.

Carrefour des Arts. — Hans Gerber, jusqu'au 10 novembre.

Baby sitting. — Pour tous renseignements s'adresser à Mme Alex Théler, Petit-Chasseur, Sion, tél. 2 14 84.

Cabaret-dancing « La Matze ». — Tout le hit-parade avec le sextet Kouki Marakis.

Théâtre de la Matze. — Mardi 14 novembre à 20 h. 30, récital de piano Christoph Eschenbach. Œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert. Locations Hallenbarter et Cie, rue des Remparts, Sion, tél. (027) 2 10 63.

Cabaret-dancing « Le Galion ». — Présente actuellement un grand orchestre espagnol, « Los Magos de Espana ». Attraction tous les soirs : danseuses noire et blanche.

PROGRAMME DE LA PATINOIRE ET DU HC SION

Jeudi 9 novembre

Patinage public
13.00 Hockey écoliers
14.00 Patinage public
18.00 à 20.30 HC Sion (juniors)
20.30 Patinage public

Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Répétition générale vendredi 10 novembre, à 20 h. 30. Préparation pour Noël.

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 2 26 05.

Galerie « Art Libre » : du 30 septembre au 30 novembre, exposition Jean-Claude Rouiller. Ouverture de 20 à 22 heures. Le samedi toute la journée.

PATINOIRE DE MARTIGNY

Jeudi 9 novembre. — 9 h. Ecoles et patinage ; 13 h. 30 Ecoles et patinage ; 18 h. Entr. des Novices ; 19 h. Entr. H.C.M. (1re) ; 20 h. 30 Patinage.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. (025) 3 62 17.

Ambulance de service. — Tél. (025) 3 66 67 - 3 62 21 ou encore 3 62 12.

MONTHEY

Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés, tél. 4 11 92.

Ambulance. — Louis Clerc, tél. 4 20 22. En cas d'absence, s'adresser à la police municipale, tél. 17.

ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON

SION : Mme Charles Ribordy, née Lorétan, 74 ans, à 11 heures, à la cathédrale.

SAXON : Mme Maurice Guenot, 56 ans, à 14 heures, à la chapelle protestante.

RADIO — RADIO — RADIO — RADIO — RA

Jeudi 9 novembre

SOTTENS

6.10 Bonjour à tous ; 6.15 Informations ; 7.15 Miroir-première ; 7.25 Le bonjour de Colette Jean ; 8.00, 9.00 Miroir-flash ; 9.05 Les souris dansent ; 10.00, 11.00 Miroir-flash ; 11.05 Emission d'ensemble ; 12.00 Miroir-flash ; 12.05 Au carillon de midi ; 12.15 Le quart d'heure du sportif ; 12.35 10... 20... 50... 100 ; 12.45 Informations ; 12.55 Extrême-Orient Express ; 13.05 Les nouveautés du disque ; 13.30 Musique sans paroles ; 13.50 Studio 3 ; 14.00 Miroir-flash ; 14.05 Le monde chez vous ; 14.30 Récréation ; 15.00 Miroir-flash ; 15.05 Concert chez soi ; 16.00 Miroir-flash ; 16.05 Le rendez-vous de seize heures ; 17.00 Miroir-flash ; 17.05 Idées de demain ; 17.30 Jeunesse-Club ; 18.00 Informations ; 18.10 Le micro dans la vie ; 18.35 La revue de presse ; 18.45 Sports ; 19.00 Le miroir du monde ; 19.30 Bonsoir les enfants ; 19.35 La Suisse de A jusqu'à Z ; 20.00 Magazine 67 ; 20.20 Micro sur scène ; 21.10 Les grandes figures oubliées de l'Histoire suisse ; 21.40 Rien à déclarer ; 22.30 Informations ; 22.35 Médecine ; 23.00 Araignée du soir ; 23.25 Miroir-dernière ; 23.30 Hymne national. Fin.

Second programme

12.00 Midi-musique ; 18.00 Jeunesse-Club ; 19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.20 Extrême-Orient Express ; 20.30 Masques et musique ; 21.15 Divertimento ; 22.00 Chasseurs de sons ; 22.30 Les jeux du jazz ; 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00, 23.15.

6.20 Pages de Joh. et Jos. Strauss ; 7.10 Bonjour en musique ; 7.30 Pour les automobilistes ; 8.30 Concert ; 9.05 Kaléidoscope viennois ; 10.05 Le carnaval des Animaux ; 10.20 Radioscolaire ; 10.50 Mélodies de Leroy ; 11.05 Emission d'ensemble ; 11.45 Chron. jurassienne ; 12.00 Piano-cocktail ; 12.30 Informations ; 12.40 Commentaires ; 13.00 Musique populaire valaisanne ; 13.30 Tour du monde en dix étapes ; 14.00 Chron. de jardinage ; 14.30 M.-L. Cantos ; 15.05 Salles de concert ; 16.05 Hiver au Jardin des Animaux ; 16.30 Orch. récréatif ; 17.30 Pour les jeunes ; 18.00 Inf. Météo ; 18.20 Musique champêtre ; 18.40 Fanfare de Strättligen ; 19.00 Sports ; 19.15 Inf. Echos du temps ; 20.00 Grand concert récréatif du jeudi ; 20.10 Biographie anecdotique ; 21.05 Opérettes ; 21.30 Evasion... la drogue ; 22.15 Inf. Commentaires ; 22.25-23.15 Festival de jazz d'Antibes.

L'assemblée générale de la Wallensis

MONTHEY — Samedi 11 novembre 1967 se déroulera, à Monthey, en la grande salle de la Gare, l'assemblée générale de la Wallensis. Il incombe à l'Agaunia, section du collège de St-Maurice, le soin d'organiser cette manifestation dont voici le programme :

9 h. 15 : assemblée générale en la grande salle de la Gare.

10 heures : conférence de l'abbé Albert Menoud, professeur de philosophie et rédacteur français de « Civitas » : « La S.E.S. après le Concile ». Discussion.

11 h. 45 : messe concélébrée en l'église paroissiale. Chant de la messe. Homélie du chanoine Henri Michelet.

12 h. 45 : banquet en la grande salle de la Gare.

15 heures : séance récréative en la grande salle de la Gare au cours de laquelle seront organisés :

— Un « banco » entre les sections sur l'histoire de la S. E. S., les structures nationales et internationales. Le jury sera choisi parmi les anciens.

— Des productions préparées des sections. Le jury sera choisi parmi les représentants des sections académiques.

L'assemblée générale revêtira une importance particulière. En effet, on y discutera du maintien de l'assemblée des délégués, proposée « ad experimentum » l'an passé à Leytron.

M. l'abbé Albert Menoud, qui vient d'assister à Rome au Congrès international de l'apostolat des laïcs, nous apportera dans sa conférence : « La S.E.S. après le Concile », le fruit d'une précieuse expérience.

Le comité d'organisation compte sur une nombreuse participation de jeunes et d'anciens soit à la séance de travail, soit à la manifestation récréative « new look » de l'après-midi. Tous seront concernés !

Agaunia.

Coup d'œil sur le petit écran

Cela a commencé par des images de guerre, de combats, de ruines dressées comme des spectres, de morts étendus sur le sol, de désolation. Un visage d'enfant triste... Et puis une esquisse exécutée d'une main royale... Enfin le portrait d'Ernest Ansermet par Hans Erni.

La guerre, l'effroi, la misère, tout était de trop pour introduire le maître dans le cadre du petit écran. Erni, à lui seul, aurait suffi. Nous restions dans l'art. Nous suivions avec la poésie : les arbres, l'eau, les vagues, les nuages. La guerre, quel rapport ?

Bref, Ansermet est apparu, cerné par l'image et par une interview de Florian Lan, cinéaste, lequel a voulu rendre hommage au maître qui fête, ces jours-ci, son 84e anniversaire et, à travers lui, à l'Orchestre de la Suisse romande créé il y a cinquante ans.

Ansermet se retire ; il a cédé la baguette de directeur de l'OSR à une force plus jeune. En créant l'orchestre, il a voulu donner à la Suisse romande et au pays tout entier une institution musicale valable. Il y est parvenu. Il est donc juste de lui rendre grâce.

Mais, pour définir l'artiste et l'homme, Florian Lan s'est livré avec lui à un dialogue au cours duquel Ansermet, en nous contant sa vie, a pu brasser des souvenirs et rapporter des anecdotes. Debussy a joué un grand rôle dans sa vie, de même que Strawinsky et Diaghilev. Le maître a évoqué Ramuz, Cocteau, Eric Satie, Picasso, etc.

Nombreux étaient ceux qui ignoraient les débuts d'Ansermet comme professeur de mathématiques, ses succès avec l'Orchestre de Montreux, ses équipées comme chef de l'orchestre des Ballets russes de Diaghilev, l'homme qui a sorti le ballet de sa routine. Une « avant-garde » souvent mal comprise du grand public. Il y a eu l'Argentine, le Mexique, l'Amérique du Nord.

Par l'énumération de son activité Ansermet nous a montré qu'il avait touché à des musiques diverses et la multiplicité de formes que peut revêtir la musique.

A la question : « Qu'est-ce que la musique ? » personne n'a jamais répondu. Ansermet va profiter de sa « retraite » pour parachever un gros volume dans lequel il tente de donner la réponse à cette question.

C'était là une bonne émission, un peu rigide dans le fond et la forme, trop émaillée d'images brisant le rythme du dialogue. Mais c'est tout de même avec profit, avec plaisir aussi, que nous avons écouté maître Ernest Ansermet musicien, philosophe, mathématicien et grand personnage dans l'histoire de notre pays.

« Banco »... quelle tristesse ! quel ennui !... On ne joue plus. On questionne. On fait subir un examen à une concurrente avec laquelle on est gentil, gentil tout plein. Naguère, on fut sévère, voire même impitoyable. Non, cette confrontation entre questionné et questionneur ne peut pas nous intéresser. Il faut trouver autre chose qui soit plus animé, plus drôle, plus amusant, plus divertissant que cette parodie du juge et de l'accusé. On devrait songer à mettre fin à cette émission en la remplaçant par un véritable jeu qui mette dans le coup plusieurs personnes et, sous une forme ou sous une autre, les téléspectateurs.

Gégé

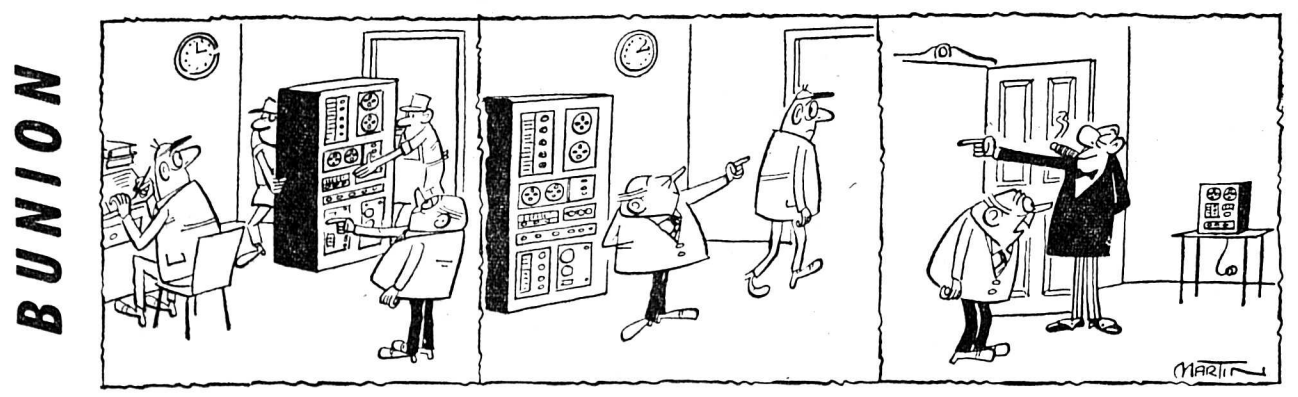

Copyright by Cosmopress, Genève

perrier

EAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE DANS LE MONDE ENTIER

Rédacteur en chef responsable : MAURICE METRAL

Rip Kirby

Copyright by Opera Mundi

AUJOURD'HUi TV — TV — TV — TV

17.00 Für unsere jungen Zuschauer
Emission pour la jeunesse de la Suisse alémanique (en allemand).

18.00 Interlude

18.10 Les grands écrivains
Henri Guillemin présente: Le député Lamartine (2).

18.45 Bulletin de nouvelles

18.50 Le Magazine

19.25 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits.

19.30 Valérie et l'aventure
Feuilleton.
Les hommes perdus.

20.00 Téléjournal

20.20 Carrefour

20.35 Allô ! Police !
Ce soir : Le Mille-pattes. Avec Guy Tréjan dans le rôle du commissaire Lambert.

21.25 Le point
L'information politique.

22.20 Le Curieux Calendrier musical
Ce soir : Novembre.

22.35 Téléjournal

22.45 Soir-information
Rencontre avec Robert Hossein.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Jeudi 9 novembre
En grande première valaisanne une nouvelle surproduction, un des films les plus impressionnants de tous les temps.

LA BATAILLE DES ARDENNES

Faveurs suspendues - Prix imposés fr. 3.50 ; 4.— ; 5.—
Parlé français - Panavision-couleurs - 16 ans révolus

Sion - Lux

Jeudi 9 novembre
Fernandel - Heinz Rühmann - Darry Cowl dans

LA BOURSE ET LA VIE

Un Fernandel en grande forme, ça c'est du cinéma.
Parlé français - Couleur
18 ans révolus

Sion - Capitole

Jeudi 9 novembre
Louis de Funès - Philippe Lemaire - Marthe Mercadier dans

LE GARDE CHAMPETRE MENE L'ENQUETE

Du suspense à haute dose dans un grand film policier.
Parlé français - 16 ans révolus

Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 12 - 18 ans révolus
Un film d'un intérêt unanime

UN MEDECIN CONSTATE...

Ce que toute femme moderne doit savoir.

Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 12 - 16 ans révolus
Marlon Brando et Yul Brynner dans

MORITURI

Deux hommes au seuil de l'Enfer !

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi - dimanche :
OPERATION POKER

Saxon - Rex

Jeudi 9 - 16 ans révolus
Un « western » plein d'action

FILS D'UN HORS-LA-LOI

Dès vendredi 10 - 16 ans rév.
La vie du Christ à l'écran

LA PLUS GRANDE HISTOIRE JAMAIS CONTEE

Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Dès vendredi 10 - 16 ans rév.
Des rebondissements imprévus...

CASABLANCA, NID D'ESPIONS

Riddes - L'Abeille

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi et dimanche - 16 ans

LES DEUX ORPHELINES

double filtre
charcoal

tabacs nobles

deux atouts en un

Cette cigarette de haut lignage
réserve aux fumeurs avertis
un plaisir subtil et délicat

box ou paquet Fr. 1.40

E 67

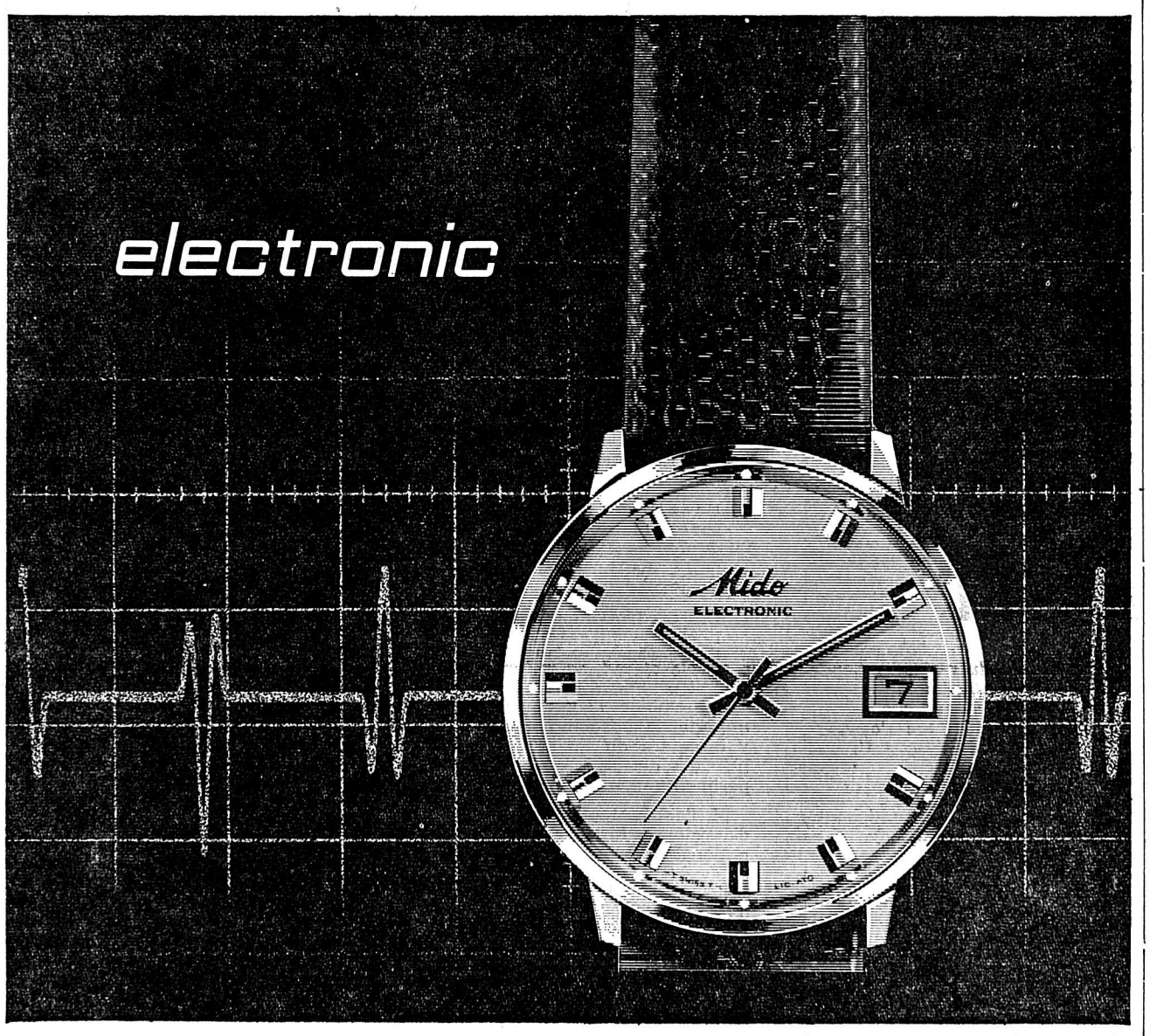

Aube d'une ère nouvelle de l'horlogerie suisse

Si vous êtes ouvert aux progrès de notre âge scientifique, vous serez immédiatement conquis par la montre Mido Electronic. Fonctionnant selon un principe nouveau dans la mesure du temps, elle puise sa force motrice dans un circuit électronique transistorisé actionnant le mécanisme par son impulsion constante. Vous ne remontez jamais votre Mido Electronic. Elle poursuit sa marche précise même si vous ne la portez pas pendant une assez longue période!
Vous pouvez nager avec votre Mido Electronic. Elle est 100% étanche, protégée contre les chocs et antimagnétique.
Cette création, qui est une conquête de la science, allie l'élégance à la perfection technique.
Demandez à votre horloger Mido de vous présenter cette idée neuve pour la mesure du temps... la montre Mido Electronic!

Electronic Calendrier Réf. 7007
Acier Fr. 425.— Plaqué or Midoluxe Fr. 485.—

Mido

La montre 100% étanche que vous ne remontez jamais

Concessionnaires officiels Mido:

G. GIRARD
Place Centrale MARTIGNY
B. NICOLET
Crochetan 2 MONTHEY
MAX BURO
Rue du Bourg SIERRE
RICH. CARLEN
Rue du Bourg SIERRE
HORLOGERIE DES GALERIES
Donzé + Farine SION
HORLOGERIE DONZE + FARINE
Place du Midi SION

Jeudi de chaque semaine...
Tentez votre chance
chez GAMGOUM

Une surprise vous attend!

Vous ne serez pas déçu...

GAMGOUM

La plus ancienne Maison valaisanne du TAPIS D'ORIENT

Avenue de la Gare SION Tél. 2 33 48

P 83 S

A notre BAR à TALONS

Aiguisage de patins

réalisé de manière impeccable, en un temps record (2-3 minutes).

Naturellement

à la Porte Neuve S.A.
SION

vos imprimés? gessler s.a. typo-offset

La Bataille des Ardennes

de Ken Annakin

Film américain, grand spectacle, grands moyens, avec des physionomies américaines semi-pathétiques pour scénarios de guerre : Ty Hardin, Robert Shaw, Henri Fonda, Robert Ryan, Georges Montgomery, etc.

Réalisation de Ken Annakin.

MEME PAS UN DOCUMENT

Ken Annakin essaye de restituer le récit d'une bataille célèbre de la Seconde Guerre mondiale, « La lutte des Ardennes et de la Meuse », mais il ne respecte pas la vérité historique.

Il introduit dans le scénario un personnage quasi imaginaire, ancien policier américain, qui part sur le front effectuer des reconnaissances.

Toute l'issue de la bataille des chars « Tigre », fabriqués en grand secret par les usines allemandes encore sur pied en 1945, a l'air de reposer sur les actions de ce héros principal.

Des longueurs, des remplissages, de l'anecdote de PC en alerte, tout cela contribue à dissimuler les lacunes historiques du metteur en scène.

Même le général allemand, le grand général, n'est qu'une grossière caricature, et l'on sent trop l'ironie vengeresse et inobjective du « yankee ».

SUSPENSE D'ENFANT DE CHŒUR

Il n'est pas un instant où l'on pourrait douter de la victoire américaine : évidemment, puisque l'histoire le dit. Cependant, le réalisateur tente de mystifier le spectateur en lui faisant croire le contraire : il multiplie les scènes où l'Allemand triomphe (ce qui est vrai historiquement), puis il se raccroche « in extremis », par un fait invraisemblable : le pseudo-héros qui découvre l'avance ennemie d'une manière trop naïve pour être plausible, et qui « sauve l'Amérique »...

UN COMBAT CLASSIQUE

Pour l'Allemagne, c'est la débâcle ; il faut pourtant finir en beauté, et les industries d'armement livrent le dernier modèle de char : le « Tigre ». Les Américains ne s'attendent pas, en cette période de Noël, à un sursaut allemand ; ils réveillonnent. Le héros yankee, pourtant, est persuadé d'une attaque imminente, d'un ultime revirement des forces germaniques. Le haut-commandement demeure indifférent à ces suppositions. L'ennemi attaque ; on reconnaît le héros, on gagne la bataille, on ironise un peu à l'excès le général vaincu en le faisant grimacer au moment de sa mort.

Scénario simpliste, absolument inesthétique, sans recherche, sans attrait documentaire. La guerre militaire et la guerre du cinéma commercial sont gagnées pour l'Amérique : ne disons pas bravo.

UNE SEQUENCE POURTANT

Une séquence moraliste : lorsque l'ordonnance du général allemand, général « guerrier dans l'âme », exige sa mutation, parce qu'il ne comprend plus, parce qu'il comprend trop plutôt, la philosophie de son général qui dit : « Il n'y a ni victoire ni défaite pour l'Allemagne, même si nous perdons les Ardennes ; il n'y a qu'une seule grande chose : la guerre continuera, l'Allemagne ne sera pas rayée de la carte, le soldat allemand demeurera au cours des siècles »...

Prophétie sans l'être... car un parti nommé NPD s'émancipe en Allemagne.

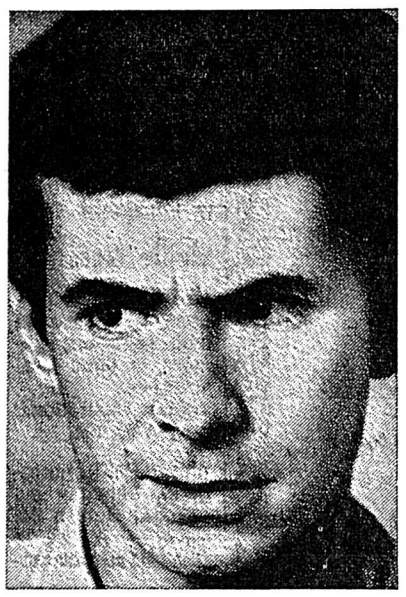

Anthony Perkins.

ART ET ESSAI

L'homme au pousse-pousse

ou un Japonais inconnu

Présenté aux cinéphiles valaisans avec huit ans de retard, ce film japonais a été couronné par le « Lion d'or » de la Biennale de Venise de 1958.

Cette très haute distinction est amplement méritée. Elle est venue récompenser les mérites d'un cinéaste au métier sûr et qui, pour je ne sais quelles raisons, est resté pendant fort longtemps inconnu au dehors des frontières de son pays.

Hiroshi Inagaki est un des vétérans du cinéma japonais. Né en 1905, il s'était fait remarquer dès 1930 comme réalisateur par des films «idéologiques» de critique sociale. Plus tard, il a évolué vers des films de samouraïs soignés et traditionnels.

L'action de « L'Homme au pousse-pousse » se situe au début de notre siècle, à une époque où l'influence occidentale se fait sentir au Japon sans contaminer encore la vieille tradition indigène. L'histoire ressemble beaucoup à celle de certains romans populistes de la fin du siècle dernier ; romans à haut pouvoir lacrimogène qui ont valu à leurs auteurs des succès considérables auprès des âmes sensibles, et qui ont pour titre « La Porteuse de pain », « Les deux orphelines », « Le Roman d'un jeune homme pauvre », et j'en passe.

Cette faiblesse est amplement rachetée par la perfection technique de l'œuvre. Inagaki a ciselé une sorte d'estampe populaire moderne, mais s'inspirant de l'art et de la technique des maîtres du passé, tels que Hokusaï ou Kunijoshi. Sa caméra sait s'attarder sur les petites choses, les petits rien qui sont l'essentiel de l'âme et de la poésie japonaises. La couleur pastel, évitant le confrontement brutal des teintes fortes, baigne toute la scène d'une douceur d'aquarium où évoluent, selon les exigences de l'action, les personnages.

Ces derniers sont taillés tout d'une pièce. Leur caractère reste entier, sans concession, sans recours à la psychanalyse, sans nuance intermédiaire. La brute au grand cœur, la veuve belle et chaste, le petit enfant timide qui devient un homme dans le meilleur sens du terme, se rencontrent dans bien d'œuvres inférieures. Ici, ils sont campés d'une manière magistrale qui peut nous faire croire que nous n'avions encore jamais assisté à de telles performances.

Pour souligner la pensée de ses personnages ou pour marquer la fuite du temps, Inagaki a recours à des inventions nouvelles et surtout au play-back. Il utliise également une technique très personnelle, reprise plus tard par d'autres cinéastes, de nous montrer des scènes en négatif, ou en recourant à des couleurs encore plus estompées, presque diaphanes, pour souligner l'irréel imaginaire et pourtant très vivant de la pensée des acteurs.

Dans le domaine cinématographique, les Japonais nous ont étonnés par le nombre d'œuvres sortant de l'ordinaire. Si nous faisons abstraction de la puérilité de l'histoire, « L'Homme au pousse-pousse » est un des films qui portent bien haut le renom du pays du soleil levant dans l'art des images mouvantes (Art et Essai - Etoile - Martigny).

Pépin

Petites nouvelles du 7e art

Les films dont on parle

C'est vers Lausanne que nous nous tournerons cette semaine, parce que la capitale vaudoise regorge de films qu'il faudrait voir pour se faire une opinion exacte de la production actuelle.

SNOBISME INTELLECTUEL

En tête des films, nous citerons « La Collectionneuse », du jeune réalisateur français Eric Roehmer, pratiquement inconnu du grand public, mais qui possède l'estime d'un certain nombre de spécialistes. Le film qu'il nous livre aujourd'hui, son second long métrage — le premier étant « Le Signe du lion » — a reçu un accueil mitigé. On lui reproche un intellectualisme forcené, une certaine froideur de jugement, augmentée d'un ton légèrement désabusé.

Comme le dit Buache, c'est un film d'illusion, vide, mais tape-à-l'œil, caractérisé par un snobisme intellectuel des plus détestables mais qui peut séduire certains.

CHABROL ET HITCHCOCK

D'un membre de l'ancienne et défunte nouvelle vague, passons à un autre plus connu celui-là, et qui suit une voie foncièrement différente.

Claude Chabrol, admirateur inconditionnel d'Hitchcock, a l'ambition de devenir la version française de son maître anglais. Malheureusement il n'y parvient pas encore avec le scandale, film policier tiré d'un roman de William Benjamin : « Un crime chez les nudistes ». L'œuvre, pourtant, ne manque pas de qualités. On s'accorde à lui reconnaître un certain sens du portrait, de la satire sociale et une façon de tenir le spectateur en haleine que ne désavouerait pas le grand Hitchcock.

Chabrol est très nettement en progrès sur sa dernière série commerciale, mais il n'est pas encore au bout de ses peines.

UN ACTEUR DE PREMIER PLAN

C'est ce que nous révèle le film de Fred Zinnemann : « Un homme pour l'éternité », tiré d'une pièce de l'écrivain anglais Robert Bolt. Le sujet historique met en valeur les qualités shakespeariennes de Paul Scofield, Thomas More magistral, incommensurable, dans la lignée des grands tragédiens anglais, de Laurence Olivier à Burton.

D. T.

PREMIER CONTACT VALAISAN AVEC

ROMAN POLANSKI

La première rencontre des cinéphiles valaisans avec le jeune cinéaste polonais Roman Polanski leur a permis de découvrir celui que des critiques autorisés considèrent comme un des plus grands réalisateurs du moment.

Né en Pologne au début des années 30, Roman Polanski s'est signalé dès 1956, à l'attention des initiés en réalisant des œuvres telles que « Les deux hommes et l'armoire », suivie par « Le gros et le maigre », « Les mammifères » et « Le couteau dans l'eau ». Dans tous ces films, il fait preuve d'une fantaisie entraînante, un peu ricanante et aussi d'un excellent sens du gag poétique.

« Cul-de-sac », réalisé en Angleterre, a obtenu, en 1966, le Grand Prix du Festival de Berlin et celui de la critique italienne au Festival de Venise de la même année. Il s'agit d'une œuvre insolite, captivante et irritante à la fois, d'une histoire abracadabrante et, en même temps, fort plausible, lorsqu'on cherche à s'écarter des sentiers battus. Dans tous les cas, d'une œuvre originale, bien montée et réalisée avec le concours d'excellents acteurs.

Le cinéma de Polanski a été fortement marqué par l'école russe et tout particulièrement par les principes d'Eisenstein. Certaines séquences de « Cul-de-sac » évoquent, dans un ton moins solennel et plus badin, celles d'un « Alexandre Newski ». Les éclairages et la mise en scène, par contre, semblent descendre en ligne directe de ceux qu'Andrzej Wajda avait utilisés dans « Kanal » ou « Cendre et Diamants ».

L'action du film n'est pas sans une certaine analogie avec celle d'« En attendant Godot ». L'histoire se déroule dans un milieu mi-réel, mi-fantastique, isolé du reste du monde, où un couple attend, au milieu d'une myriade de volatiles domestiques et en compagnie d'un truant indésirable, qu'il se passe quelque chose.

Ici aussi on attend l'arrivée de quelqu'un, d'un homme réel mais éloigné qui, on le présume d'avance, n'arrivera jamais. Et l'on attend, l'on attend toujours dans la routine des gestes familiers et quotidiens. Mais, en réalité, il se passe quelque chose. Des événements, venus du dehors, se produisent, les morts jonchent le sol, des bouleversements sont apportés à la vie monotone de tous les jours. Mais, en définitive, la solitude de l'homme restera la même, encore accentuée par la fuite de la femme et la menace de la marée montante.

Le réalisateur a été admirablement servi par sa science cinématographique, mais aussi par la splendeur d'un paysage désolé, éloigné de tout centre habité, ainsi que par le jeu d'acteurs chevronnés. Tout spécialement par celui de Ronald Pleasence, dans le rôle d'une mauviette, mari épris et poule mouillée à la fois, dont le crâne chauve rappelle sans équivoque les pyramides d'œufs dressés dans le frigorifique ; et aussi celui de Lionel Stank, dans son rôle de brute bonasse, à la fois tendre et cruel, véritable force de la nature, qui utilise son grand talent à la composition d'un personnage de gangster traqué. Sans oublier la remarquable composition de Françoise Dorléac, inégalable de féline et maléfique beauté.

« Cul-de-sac est une œuvre insolite qu'il convient de revoir plusieurs fois avant de pouvoir en apprécier tout le charme et toute la mordante ironie (Art et Essai - Etoile - Martigny).

Pépin

CHARLES EXBRAYAT

NE VOUS FÂCHEZ PAS IMOGÈNE !

— Il ne l'a pas atteinte ?

— Je ne crois pas... Oh ! je devine ce que vous pensez...

— Je vous assure...

— Si ! si ! et c'est normal... Comment un homme encore très jeune peut-il s'éprendre d'une femme qui ne l'est plus... tout à fait ? Question que je me suis également posée, vous vous en doutez bien, mais l'amour suit parfois d'étranges chemins et, grâce à Dieu, il existe peut-être encore des hommes qui demeurent plus sensibles aux beautés intérieures qu'aux apparences. D'ailleurs, Allan, qui s'occupe de manager des artistes, doit être écœuré de toutes ces jolies filles sans cervelle... Et puis, enfin, il en est ainsi, n'est-ce pas ? Inutile donc de se mettre martel en tête.

La matinée était déjà bien avancée quand Imogène prépara le plateau du breakfast et le porta à son hôte qui la reçut avec amitié et un peu de confusion. Assise au chevet de son amie, Miss McCarthery la regardait manger tout en lui exposant le programme de la journée, qui consistait surtout à lui faire connaître les décors des drames qu'elle venait de vivre. Elle était lancée dans ses explications lorsque la sonnette du jardin, maniée d'une main ferme, résonna longuement. Imogène se dressa d'un élan :

— C'est Allan !

Elle se précipita vers la glace, sous l'œil amusé autant qu'attendri de Nancy, puis courut vers la porte en disant :

— Je suis ridicule, n'est-ce pas ?

Miss Nankett éclata de rire.

— Mais non, vous êtes amoureuse, tout simplement !

Il ne s'agissait pas d'Allan et Miss McCarthery, dépitée, se trouva en présence du constable Tyler. Elle se montra des plus revêche :

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— Excusez-moi de vous déranger, Miss, mais je ne viens qu'à titre officieux...

— Pour me dire quoi ?

— C'est de la part du chief-constable.

— Et alors ?

— Voilà... C'est son jour de congé aujourd'hui... Il aimerait bien aller pêcher...

— Qu'est-ce que vous pensez que cela puisse me faire qu'Archibald McClostaugh aille à la pêche ou au diable ? Il n'a pas besoin de ma permission, j'imagine ?

— Dans un sens, Miss... Il souhaiterait savoir si vous avez l'intention de faire encore des dégâts aujourd'hui ; dans ce cas, n'est-ce pas, il resterait au bureau pour réceptionner le ou les cadavres...

— Samuel Tyler, seriez-vous ivre de si bon matin ? Archibald McClostaugh complètement idiot ? Désirez-vous simplement vous moquer de moi ?

— Ne vous fâchez pas, Imogène, et...

— Fichez-moi le camp, Tyler, avant que je ne me mette en colère pour de bon et dites au chief-constable qu'il est le plus damné crétin qu'on puisse encore trouver en Ecosse !

Sur cette appréciation définitive, Imogène tourna les talons, laissant le constable fort déconfit.

Nancy mit un tablier pour aider Imogène aux soins du ménage et la matinée passa paisiblement en conversations — où Miss McCarthery tenait la vedette, car elle avait beaucoup à raconter — que ces demoiselles poursuivirent tout en maniant chiffons et balais. Vers midi, elles se rendirent à la cuisine pour préparer un repas simple mais copieux qui leur donnerait les forces nécessaires afin d'exécuter leur projet d'une longue marche à travers la campagne de Callander. Imogène épluchait des oignons lorsqu'on frappa à la porte du jardin. Du dos de sa main, elle essuya ses yeux gonflés de larmes et dit, tout en ôtant son tablier :

— J'espère que ce n'est pas Allan ! Je ne suis pas à mon avantage...

C'était Allan. En voyant Miss McCarthery, il se précipita vers elle et prit ses mains dans les siennes.

— Je suis venu aussi vite que j'ai pu... Vous pleurez ?

— J'épluchais des oignons.

Son élan coupé par cette prosaïque observation, Allan parut flotter un instant et Imogène se jeta à son secours :

— Entrez vite, cher Allan ! Maintenant que vous êtes là, je suis persuadée que toutes mes misères sont terminées !

— En tout cas, je reste ici pour vous protéger et je conseille vivement à ceux qui vous ennuient de faire attention. Je n'ai pas pour habitude de laisser importuner les personnes qui... qui... enfin, vous comprenez ce que je veux dire ?

— Oui, Allan...

L'Ecossaise chargea sa brève réponse de toute l'émotion dont elle était capable. Ensemble, ils gagnèrent la cuisine où, à leur entrée, Nancy se leva.

— Nancy chérie, je vous présente Allan Cunningham... Allan, voici Nancy Nankett qui, elle aussi, est venue à mon secours.

— Monsieur Cunningham, Imogène m'a beaucoup parlé de vous.

— J'en suis flatté, Miss, du moins si, comme je l'espère, elle ne vous en a pas dit du mal ?

— Ce serait plutôt le contraire !

Toute rougissante, Imogène intervint :

— Voulez-vous bien vous taire, Nancy ? Quant à vous, Allan, aurez-vous la bonté de m'apprendre pour quelles raisons vous m'avez abandonnée sitôt votre arrivée à Callander ?...

— Dispensez-moi de vous répondre, Imogène... Au surplus, je veux croire que votre lettre si confiante, si affectueuse, signifie que... que vous avez compris les vraies raisons de... de ma fuite ?

Miss McCarthery ne savait plus si elle avait envie de rire ou de pleurer.

— Nancy, qui croirait qu'un grand garçon comme celui-là puisse être si timide ?

— En effet... Eh bien ! pour punir Mr. Cunningham, il va nous aider à faire la cuisine !

— Avec joie !

Tout en épluchant les légumes, parant la viande, dressant le couvert, les trois hôtes de la vieille maison se lancèrent dans un débat animé dont Nancy fut rapidement écartée par la force des choses. Lorsque Allan apprit les tentatives meurtrières de Lyndsay et de Ross, il ne put maîtriser son indignation et lâcha un ou deux jurons dont il pria bien vite ces dames de l'excuser. A son avis, Lyndsay et Ross, rencontrés à son club, souhaitaient se servir de lui comme d'un paravent. Lorsque Lyndsay parla d'un séjour en Ecosse, Allan, appelé à Edimbourg pour affaires, accepta avec enthousiasme car il était, lui aussi, un pêcheur fervent. Et puis, ce furent la rencontre d'Imogène dans le train, l'impression que cette dernière s'intéressait beaucoup à Lyndsay et le coup de téléphone d'Edimbourg qui lui permit de s'écarter. Avec une entière bonne foi, Imogène — oubliant ses projets matrimoniaux avec Lyndsay et Ross — protesta qu'elle n'avait jamais prêté la moindre attention à Lyndsay. Allan parut tout à la fois convaincu et heureux. Pour terminer ses explications, il ajouta :

— Cependant, Imogène, il y a une chose que je ne saisis pas... Pourquoi ces deux hommes tenaient-ils tant à venir ici et pour quels motifs se sont-ils acharnés après vous au point de vouloir vous tuer ?

(à suivre)

coop

BOULES DE BERLIN sachet **1.-**

POMMES GOLDEN II. 5 kg **3.95**

JAMBON RESTAURATEUR 100 gr. **1.20**

MANDARINES 750 gr. **1.45**

Offres et demandes d'emplois

CAFE DE LA PROMENADE - SAXONNE/AYENT, cherche

1 sommelière

Débutante acceptée. Entrée tout de suite.

P 40323 S

Cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

1 mécanicien sur auto

indépendant. Bon gain.
GARAGE SCHIFFMANN
LA SOUSTE - Tél. (027) 6 62 48

P 40316 S

Jeune EMPLOYE DE BUREAU

cherche place à Sion

ou environs comme aide-comptable ou facturiste.
Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre PB 18590 à Publicitas, 1951 SION.

On demande

1 vendeuse

capable

S'adresser à : **René RUCHET**, fromagerie valaisanne, Martigny.
Tél. (026) 2 26 48.

P 66446 S

gessler s.a. sion
typo-offset

TEA-ROOM de Martigny cherche

sommelière

Entrée 1er décembre.

Tél. (026) 2 20 03 - 2 21 10.

P 66454 S

Serveuse

demandée dans bar avec alcool - petite restauration. Débutante acceptée, bon salaire et vie de famille.

Gryon (025) 5 32 54

P 98776 L

ON CHERCHE pour la saison d'hiver

un garçon

de 16-20 ans pour aider au laboratoire et aux livraisons ainsi qu'une

vendeuse

pour boulangerie.

Tél. (027) 7 33 05

P 40330 S

ÉLECTRICITÉ SA

MARTIGNY

cherche pour son département

TABLEAUX ELECTRIQUES

serruriers de construction

Tél. (026) 2 12 02

P 160 S

la Source

RAYON DE SION
engagerait

VENDEUSE
AIDE-VENDEUSE
EMBALLEUSE

Faire offres par écrit ou tél. (027) 2 56 97 à l'Administration de la SOURCE, Rue de la Dent Blanche, 1950 SION.

P 122 S

Les Forces Motrices de l'Hongrin-Léman SA

cherchent pour les montages et l'exploitation de leur Centrale de Veytaux (4 turbines et 4 pompes de 60 MW)

UN CONTREMAITRE

Formation exigée :

— certificat de mécanicien (ou mécanicien-électricien)
— expérience dans le domaine des machines hydro-électriques.

Qualités requises :

— environ 10 ans de pratique
— aptitudes à diriger du personnel
— dynamisme
— nationalité suisse.

Avantages :

— activité professionnelle des plus intéressantes
— responsabilités étendues
— travail indépendant
— caisse de retraite.

Offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, références et prétentions de salaire à **FMH, Beau-Séjour 1, 1004 LAUSANNE.**

P 42243 L

Vous, le chef d'orchestre

Comment, vous l'ignoriez? Tout le monde sait pourtant, Madame, que vous dirigez un très grand orchestre. Son nom? L'économie nationale. Car c'est à vous que doit plaire ce que le fabricant met sur le marché, ce que le publicitaire vous propose, ce que le vendeur aimerait vous voir acheter. En d'autres termes, il dépend de vous seule qu'un produit se vende ou ne se vende pas. Comment le fabricant peut-il savoir si un nouvel article vous plaira? C'est bien simple: en vous consultant préalablement. A vous de dire si l'échantillon est à votre goût, si les avantages sont réels, si le prix vous convient.

Ainsi se créent les bons articles, ceux auxquels le public réservera le meilleur accueil.
Tout comme une jeune fille à son entrée dans le monde, un produit qui fait ses débuts sur le marché doit être mis en valeur, impeccablement «habillé»; son emballage devra attirer les regards, séduire, convaincre.
Mais, qualité et bonne présentation ne sauraient suffire à assurer le succès d'un produit, si ce n'est dans un cercle très restreint. Pour conquérir des marchés plus vastes, parvenir à une production de masse et, par voie de conséquence, à des prix compétitifs, le produit a besoin de la publicité.

S'il est vrai que les enquêtes du marché permettent de détecter la clientèle d'un nouvel article, il est prouvé que les annonces sont le plus sûr moyen d'atteindre cette clientèle. Choisis judicieusement, selon l'habitat, l'âge, la classe sociale et autres caractéristiques de leurs lecteurs, les journaux rempliront efficacement la mission qui leur est assignée.
L'annonce lance les nouveautés; elle rappelle aussi les mérites de produits éprouvés. La publicité est l'intermédiaire indispensable entre le fabricant et le consommateur.

L'annonce, reflet vivant du marché

Divers

Pour peu d'argent je transforme votre

vieille montre

en une neuve, moderne. Envoyez-la moi, sans engagement, je vous ferai un devis.
Toutes réparations, **plaqué or**, etc.

André PICT, horlogerie, **Lanco** - av. Général Guisan 24, Vevey — Av. de la Gare 41 a, Lausanne.

P 69-2 V

A VENDRE cause double emploi,

Mercédès
190 benzine

en parfait état.

Tél. (027) 2 14 82 - SION.

P 40326 S

A vendre 3 000 kg.

BETTERAVES

½ sucrière.

S'adresser : Bruno ARBELLAY - Granges.
Tél. (027) 4 21 47

P 40249 S

A VENDRE

poiriers william

sur cognassiers.
Bonnes conditions.

S'adresser à LEON DUSSEX, Saillon.
Tél. (026) 6 25 34

P 39833 S

A VENDRE

portail en fer

dim.
110 cm x 135 cm.
Tél. (027) 2 37 78

P 18591 S

Professeur

de formation classique, DONNERAIT quelques

COURS PRIVES

de latin, allemand et français.

Tél. (027) 4 26 92

P 18596 S

A vendre

Aux Mayens de Riddes/Verbier

TERRAIN

de 18 556 m2 au prix de Fr. 300 000.—
Pour traiter : s'adr. à l'Agence Immobilière **César MICHELOUD**
Place du Midi 27 - 1950 Sion.
Tél. (027) 2 26 08 - à midi 2 20 07.

Ofa 06.051.84 L

Ouverture toutes serrures - clés en tous genres - pose de serrures et ferme-porte.
Coffres-forts-cylindres combinaisons

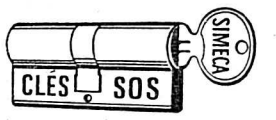

TEL. 2 44 66

SION Grand-Pont 14

A VENDRE D'OCCASION

plusieurs postes de télévision

bas prix

S. BOESSO, télévision, Maîtrise fédérale, Rue du Sex 19, SION.

Tél. (027) 2 04 22.

Ofa 06.181.04 L

Offre de la semaine :

Pour vous fiancés et vous qui désirez échanger votre chambre à coucher :

CHAMBRE A COUCHER
bouleau pommelé ou chambre à coucher moderne, complète avec literie au prix de **Fr. 1 950.—**

CHAMBRE A COUCHER ET SALON
transformables en couch., 2 fauteuils à pieds tournants et table, au prix de **Fr. 2 845.—**

A la même adresse à vendre une

CHAMBRE A COUCHER D'OCCASION
en parfait état avec literie neuve au prix de **Fr. 1 350.—**

Tél. (027) 2 54 25.

P 40342 S

RAYONNAGE EN ACIER

SEFAMO

4 tablettes réglables

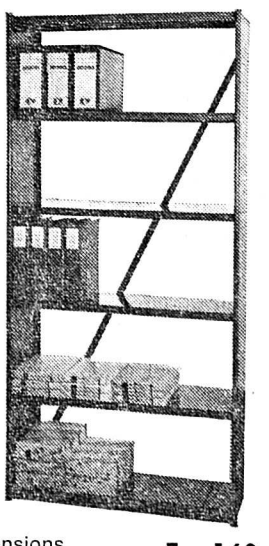

Dimensions 198 x 94 x 31 cm. **Fr. 160.—**

SD

SCHMID & DIRREN S. A.

Organisation de bureau

MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 06

P 66 S

Opéra de Paris, «Paradis Perdu», Noureyev... and co!

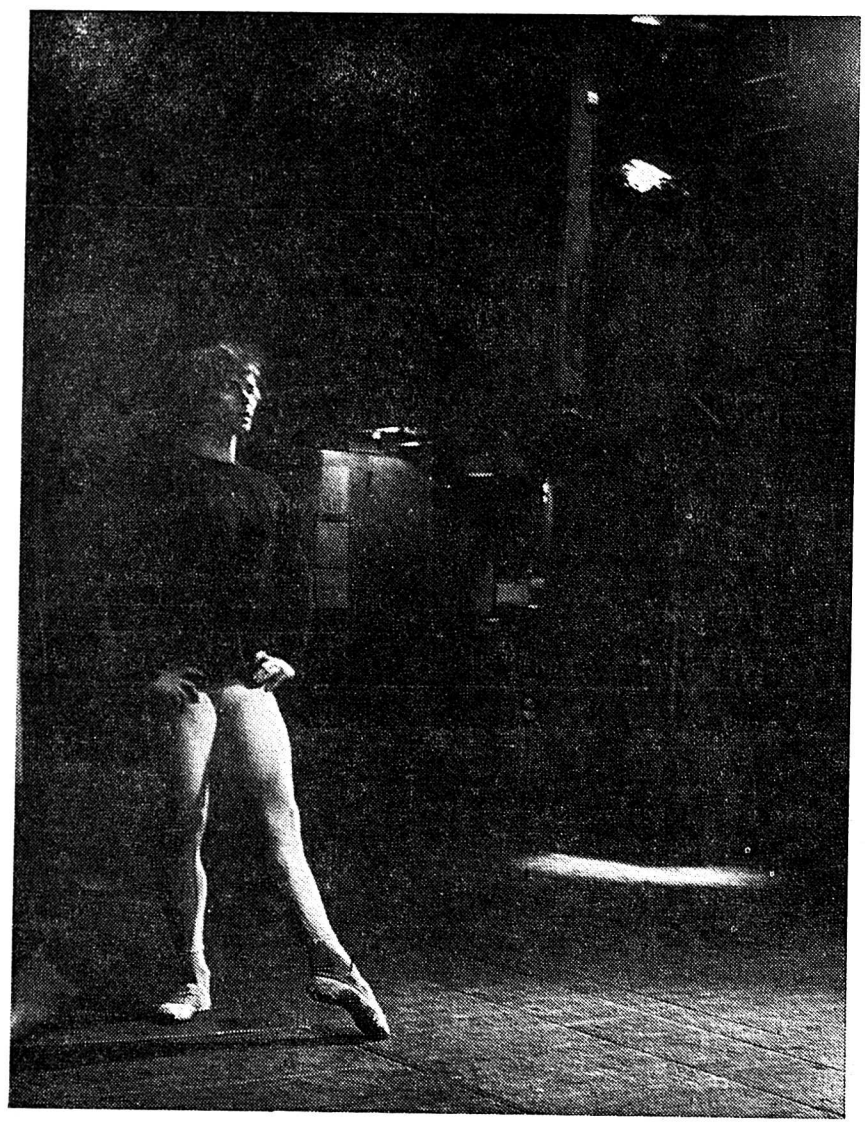

Noureyev danse...

Vendredi 13 : Noureyev danse et l'URSS ne dit rien.

Il faut se souvenir qu'il y a quelques années le Kirow de Léningrad venait en représentations officielles à Paris, c'est-à-dire se produisait sur la scène de l'Opéra avec parmi ses jeunes espoirs un certain Rudolf Noureyev. Il découvre Paris, Paris le découvre. Coup de foudre mutuel et... Noureyev saute la barrière, peu avant que l'avion ne quitte le Bourget !

Quelques années plus tard, il danse à Londres et l'Opéra veut l'inviter pour une série de représentations. Aussitôt le Gouvernement soviétique s'oppose, menaçant d'annuler une tournée imminente de l'Opéra en URSS si Noureyev redanse sur la scène du palais Garnier. L'Opéra obtempère.

Puis Roland Petit est invité à Londres, ce printemps, afin d'y régler un ballet pour le couple de danseurs le plus célèbre et le plus cher (dame Margot Fonteyn et Rudolf Noureyev). Ce sera le « Paradis Perdu » ! Prière de ne voir aucune allusion : il s'agit d'un poème de Milton dont Jean Cau (prix Goncourt) tire l'argument du ballet mis en musique par Marius Constant.

Ce dernier dirige sa partition à Covent Garden. Première répétition, il demande à l'orchestre...

— Messieurs, quelqu'un parmi vous a-t-il lu le poème de Milton ? Réponse affirmative des musiciens, alors Constant de conclure :

— Très bien, car ce ballet n'a aucun rapport avec Milton !

Un triomphe à Londres. Georges Auric décide d'ouvrir sa saison 1967-68 avec ce ballet dansé par les créateurs. Idée géniale : les places en une matinée sont toutes vendues, ensuite ce sera le marché noir qui fera monter le strapontin à 300 francs ! La Callas est battue... mais elle assistera au spectacle et obtiendra un joli succès. On doit retarder le lever du rideau après l'entracte pour permettre aux spectateurs de se calmer. La Callas pleure. Au poulailler, une grosse Grecque hurle « Marrria... Marrria ! »

C'est une espèce de carnaval pour financiers, snobes et quelques artistes bien en fonds (puisque chacun a dû payer sa place), et l'on essaie de jouer un rôle des grands escaliers au bar-fumoir.

Heureusement, dès que Noureyev paraît, il n'y a plus que lui. La salle médusée ne salue même pas son entrée sur scène. La musique de Marius Constant est fascinante, les décors pop' de Martial Raysse surprenants. Noureyev, lui, dépasse tout ce que la presse anglaise a pu dire de lui. Un regard de drogué, une passion de fauve à jeun, c'est tout cela et plus encore que son Adam. Mais est-ce encore notre père à tous ou plus simplement l'Homme ? Un homme qui s'ennuie et de son ennui naîtra la Femme. Regards. Attente. Approche. Et ils s'aiment avec violence et cruauté au milieu d'un corps de ballet-serpent (femmes et hommes vêtus de mauve). Une étoile de néon (l'ange de feu ?) les sépare et descend des cintres un immense portrait de femme dans la bouche duquel Noureyev plonge. Dernière image : Margot Fonteyn à la fois mante religieuse, veuve et mater dolorosa, tient dans ses bras le cadavre d'Adam.

Un ballet court et soudain le strapontin à 300 francs en devient d'autant plus cher ! On siffle ! qui ? Le sait-on réellement ? Roland Petit est hué alors qu'il paraît fait sur mesure pour diriger la danse à l'Opéra de Paris.

Et devant le rideau ne reste que Noureyev, le geste ample et inspiré, saluant un public qui l'aime et l'acclame.

Antoine Livio

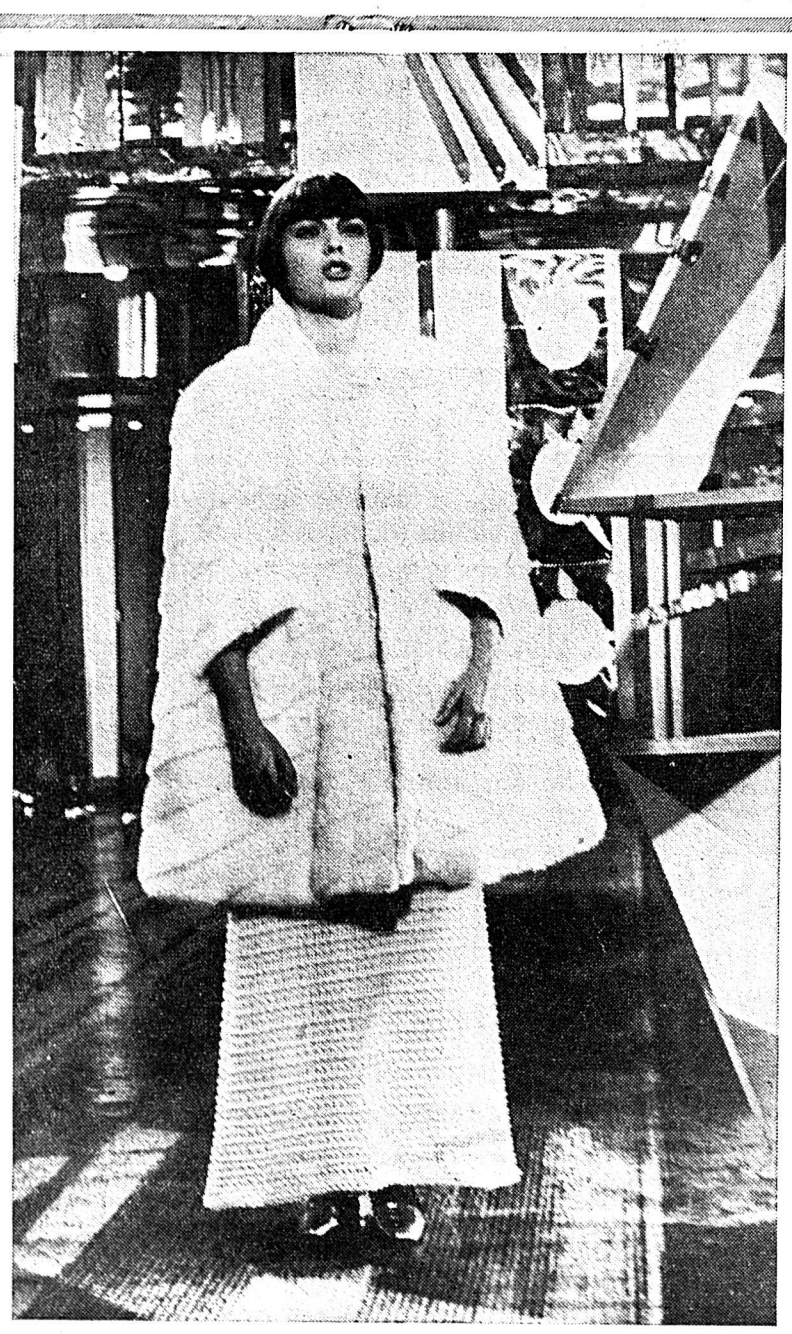

Pour être présentée à la reine d'Angleterre, Mireille Mathieu sera vêtue de vison blanc

Mireille Mathieu représentera le music-hall français à la prochaine Royal Command Performance qui aura lieu d'ici dix jours à Londres en présence de la reine Elisabeth et de toute la famille royale. Nul doute que toute la famille Mathieu — les treize enfants au grand complet — seront en Avignon devant l'écran de leur télévision pour voir leur aînée faire sa révérence devant la souveraine. Pour ce grand jour, Mireille Mathieu s'est commandé une garde-robe merveilleuse que nous sommes en mesure de révéler par l'image : elle portera cette magnifique cape de vison blanc sur une robe dont les fils d'or donneront un effet de lamé.

Voici Mireille Mathieu telle qu'elle se présentera devant la reine d'Angleterre.

LES NAIVETÉS de Paul Guth

Récemment, à la télévision, on a redonné l'enregistrement du dernier passage de Jacques Brel à l'Olympia. En revoyant cet extraordinaire artiste, nous avons regretté plus cruellement qu'il renonce à la chanson.

A cause de mon admiration pour lui, je lui donne tort. Ce billet ne changera rien à sa décision. Mais je voudrais qu'un jour, s'il nous revient, Jacques Brel se rende à mes raisons.

En somme, Jacques Brel, pourquoi partez-vous ? Parce que vous avez 38 ans et que vous avez besoin de liberté ? Mais cette liberté, vous devriez la prendre précisément dans votre prodigieux talent et dans vos contacts avec le public. Quand vous étiez enfant, à Bruxelles, vous vous couchiez sur le toit de votre maison pendant des nuits entières pour regarder les étoiles. Ensuite, à 15 ans, vous avez tout planté là, votre père industriel, votre avenir dans les affaires.

Mais, en ce temps-là, vous étiez inconnu. Vous n'aviez de devoirs envers personne, sinon envers vos parents et envers vous-même. Maintenant vous êtes célèbre. Vous avez les devoirs envers nous. Etre célèbre ce n'est pas seulement lire son nom dans les journaux et gagner de l'argent. (D'ailleurs, sur ces deux plans, vous êtes remarquablement modéré. Votre discrétion est unique dans votre métier.) Etre célèbre, c'est se marier avec le public. C'est jurer de lui faire toujours le bien dont il a besoin, de peupler des millions de solitudes, d'enchanter des millions de rêves, d'aider à vivre des millions de démunis.

Ce mariage, aucun divorce ne peut le rompre. Il ne fallait pas commencer. Maintenant, vous êtes à nous. Vous n'avez pas le droit d'aller vous promener tout seul dans les mers du Sud.

Un ouvrage fort intéressant de M. Jean Hugli

Les Grandes Heures de Lausanne

M. Jean Hugli dédicaçant son livre

M. Jean Hugli est bien connu en Suisse romande. Il a été professeur, à Lausanne, pendant de très nombreuses années. Actuellement, il tient le bulletin de politique étrangère à la « Nouvelle Revue » et dirige la section littéraire des Editions Spes. Il est aussi le mari de l'excellente romancière Luce Rigaux dont nous n'avons pas oublié ce très beau roman, « Jeux de miroirs », qui parut voici quelques années chez Julliard, à Paris.

C'est dans le cadre du cinquantième anniversaire de la maison Spes — laquelle a largement contribué à l'essor des lettres en Suisse romande — que Jean Hugli publie, dans la splendide collection de la « Vieille Suisse », un très intéressant ouvrage intitulé : « Grandes Heures de Lausanne ».

Fort bien présenté, souligné de très belles gravures, ce livre enrichissant met en scène, comme son titre l'indique fort judicieusement, les grandes heures de Lausanne du début du XIe siècle à 1797. Il faut d'abord relever un premier mérite très important de son auteur : au lieu de composer un travail d'historien, c'est-à-dire uniquement destiné à des spécialistes, Jean Hugli a conçu un livre populaire, attrayant et extrêmement utile.

Nous nous apercevons de plus en plus — et les Français l'ont compris bien avant nous en ce domaine — les ouvrages de spécialistes n'apportent plus grand-chose de bien neuf et ne touchent qu'une audience de lecteurs fort réduite. Or, aussitôt que l'on déborde les limites de la spécialisation, le grand public s'intéresse et montre, pour la chose historique, un intérêt soutenu. En publiant ces « Grandes Heures de Lausannes », Jean Hugli aura donc servi, à lui seul, bien davantage, la cause de l'Histoire — en la rendant populaire et accessible à tous — que de nombreux spécialistes réunis...

Et pourtant, tout y est scrupuleusement annoté, exposé en un style clair, souvent imagé avec art, toujours vivant. Jean Hugli est l'un de nos rares historiens qui sachent raconter avec un immense talent les événements tels qu'ils se sont déroulés. En le lisant, il nous semble voir les scènes qu'il relate. Voyez plutôt : « Berne, un moment, trembla. Elle mobilisa, demanda du secours à ses Confédérés, et expédia un haut-commissaire à Lausanne. Quand il y arriva, tout y était parfaitement calme, de même que dans le reste du Pays de Vaud, où l'affaire ne s'était pas ébruitée. »

L'atmosphère y est. Il s'agit de celle qui déclencha l'affaire du major Davel. L'auteur poursuit :

« Puis, pendant une quinzaine de jours, on infligea au major les pires tortures pour tâcher de lui faire révéler le nom de ses complices. Peine perdue : le major n'en avait pas ! Dans les supplices comme devant ses juges, Davel ne laissa pas sortir une plainte, un reproche ou un blâme à l'égard de ceux qui l'avaient odieusement berné. »

Que tout cela est juste de ton et de simplicité !

Ce livre devrait se trouver dans toutes les bibliothèques de famille. Un cadeau à offrir !

M.

---

1. vol. aux Editions Spes à Lausanne.

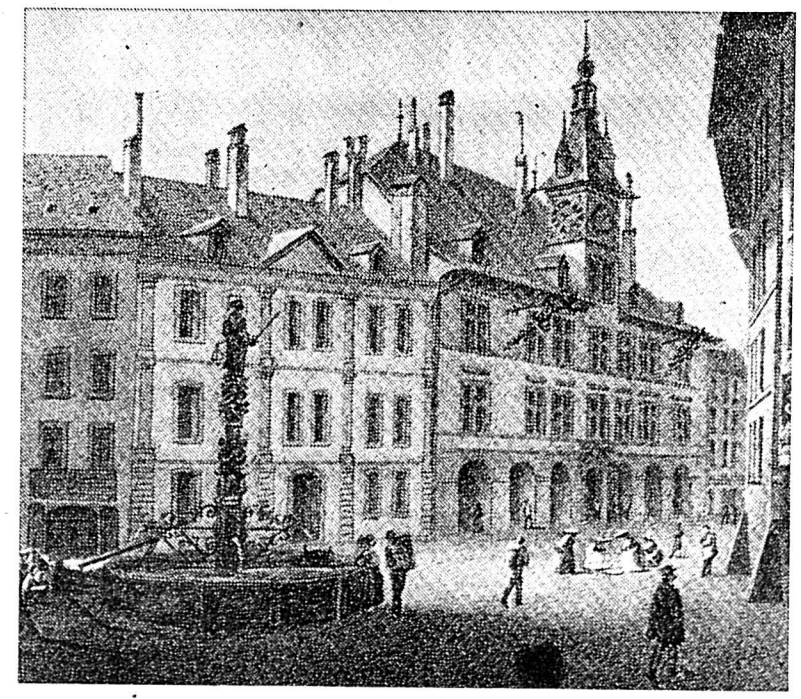

La place de la Palud et l'Hôtel de Ville, reconstruit au 17me siècle sur l'emplacement d'une maison de commune datant de 1468 (lithographie de Ch. Gruaz).

SEMPERIT

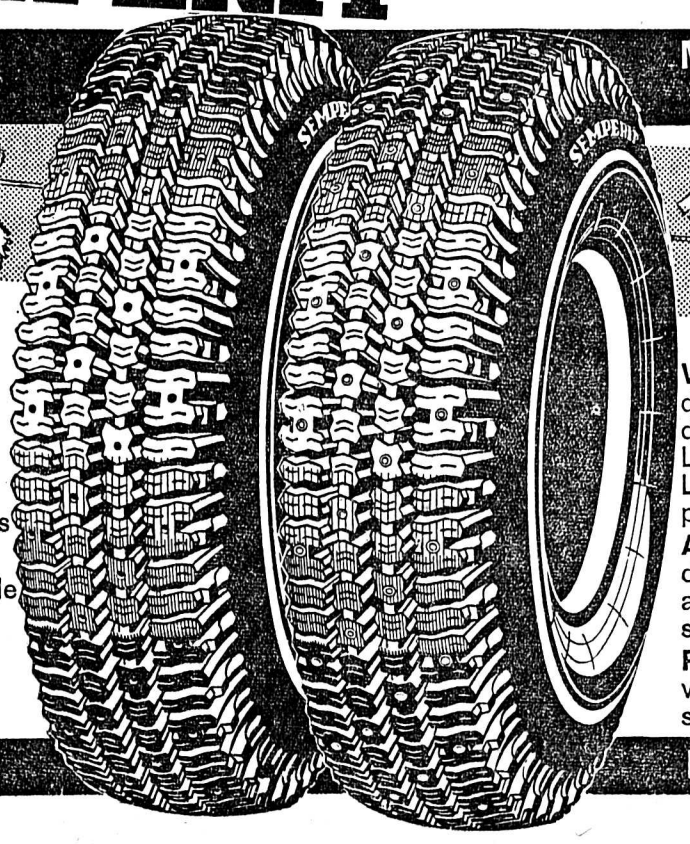

NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS DÉCIDER ÉGALEMENT POUR LES PNEUS ÉPROUVÉS SEMPERIT M+S ET M+SE

SEMPERIT SA
Langgrütstr. 112
8047 Zurich
Tél. 051 54 52 00

Filiale GENÈVE:
3, rue des Ronzades
Tél. 022 42 42 44

Dépôts et centres de livraison à Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne, St-Gall et Zurich

Vous roulerez sans soucis également en hiver, tant en vacances ensoleillées, qu'en voyages d'affaires à travers boue, neige et verglas, avec les pneus d'hiver SEMPERIT, éprouvés aux plus dures conditions alpestres.
Les pneus M+S SEMPERIT ont déjà subis les tests les plus durs sur des millions de kilomètres. Leurs qualités d'adhérence, de tenue rectiligne sur la route, de stabilité latérale et leur silence les placent en tête du progrès.

Avec les pneus M+SE (cloutés)... la sécurité sur neige et sur glace est encore augmentée. Pas de patinage des roues lors des accélérations, car environ 60 «spikes» entrent simultanément en action. Ce sont 15 points de contact, 15 points «d'accrochage» par pneu qui travaillent pour votre sécurité.

Pas de dérapage latéral dans les virages dangereux. Chaque «spike» individuel assure – selon le poids de la voiture – une pression de plus de 20 kg sur le sol glacé.

SEMPERIT

ILS ASSURENT UNE CONDUITE PARFAITE SUR LA NEIGE ET LA GLACE

Affaires immobilières

VERBIER

achat de

terrains à construire

toutes grandeurs

Ecrire sous chiffre Ofa 941 à Orell Füssli-Annonces SA - 1951 SION.

La société coopérative PRO FAMILIA SION

met en location dès le 1. 12. 67

1 appartement

de 4 ½ pièces.

Très spacieux - Confort - Dernier étage fr. 280.— + charges.

S'adr. à Joseph PELLET, 7 Rue du Vieux-Moulin, SION.
Tél. (027) 2 16 94

A vendre sur le territoire de la Commune de St-Léonard

VIGNES

4162 m2 à Plan-Loggier, à fr. 20.- le m2. Superbe parchet au bord d'une route viticole entièrement goudronnée. Vigne plate et facile à travailler.

753 m2 à Planisses, à fr. 20.- le m2.

301 m2 à Maggières, à fr. 20.- le m2.

PRE-VERGER arborisé à **Prés Neufs Fangues II, 700 m2 à fr. 8.-** le m2.

Pour traiter s'adresser à JOST Walter, rue Vieux-Moulin, 45, - 1950 SION (027) 2 60 18.

P 40200 S

A louer

APPARTEMENT

2 pièces, bât. «La Promenade», tout confort.

Tél. (027) 2 24 35 heures de bureau.

P 40267 S

On cherche à louer à SION

APPARTEMENT 3 ½ pièces

si possible avec garage.

Ecrire sous chiffre PB 18598 à Publicitas, 1951 SION.

A louer dans bâtiment **Café de Paris** place de la Gare et Poste SION

LOCAL COMMERCIAL

60 m2,
rez-de-chaussée (bureau, agence de voyage, magasin, etc.) avec DEPOT en sous-sol de 60 m2.

S'adr. à PLAZA SA Tél. (027) 2 33 06 Rue du Rhône, 1950 SION

P 40315 S

A vendre quelques

TV

d'OCCASION, avec garantie, Suisse-France, dès Fr 390.—. Facilités de paiement.
TELEDISQUES S.A. Lausanne, Maupas 10.
Tél. (021) 25 11 00

P 517-1 E

On cherche une

SOMMELIERE QUALIFIEE

pour le 1er décembre. Congés réguliers et bon gain assuré.

Ecrire ou se présenter au Café du MAZOT, rue du Conseil 7, VEVEY.
Tél. (021) 51 19 99

P 13-104 V

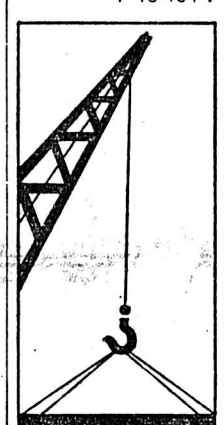

Faites monter votre chiffre d'affaires

annoncez dans la

Feuille d'Avis du Valais

TIRAGE :
20. 9. 60: 7 311 ex.
20. 10. 65: 13 355 ex.

A louer près Sion

appartement de 3 pièces

et cuisine dans immeuble construction récente, belle exposition
Libre de suite.

Loyer mensuel.
Fr. 235.—
chauffage et eau chaude compris.

Téléphoner
(027) 7 32 04

P 3412 X

A VENDRE en montagne près de St-Maurice

JOLI HOTEL

15 lits + appartement avec matériel d'exploitation, sans lingerie.
Seule candidature suisse admise, pour raison militaire.
Prix **Fr. 120 000.—**.
Pour traiter : s'adr. à l'Agence Immobilière César MICHELOUD - Pl. du Midi 27 - 1950 SION.
Tél. (027) 2 26 08, à midi 2 20 07.

Ofa 06 051 85 L

A louer à Martigny quartier résidentiel très bonne situation

appartements

de 3 et 4 pièces

S'adresser tél. (026) 2 28 52.

Ofa 06.051 91 L

A LOUER A SION
Place du Midi 50

appartement 3 pièces

Tout confort.
Disponible dès 1. 12. 67.
Loyer mensuel Fr. 290 + charges Fr. 35.—.

RÉGIE IMMOBILIÈRE
Armand Favre
SION - Place de l'Etoile - Tél. (027) 2 34 64

P 877 S

On cherche à acheter

terrain

pour construire un CHALET

Faire offre avec prix situation exacte, M2 - eau - électricité s. chiffre Ofa 937 à Orell Füssli Annonces SA, 1951 SION.

A vendre
à Vernayaz

VILLA-MOTEL

appartement 3 pièces au rez + 5 chambres à 2 lits au 1er, meublées, tout confort, bordure de route cantonale. clientèle.
1000 m2 terrain - hypothèque à reprendre.
Prix Fr. 150 000.—.
Pour traiter s'adresser à l'**Agence Immobilière César Micheloud, Place du Midi 27, 1950 Sion. Tél. (027) 2 26 08, à midi 2 20 07.**

Ofa 06.051.84 L

A VENDRE

chambre

complète, en acajou. Fr. 500.—.

S'adresser s. chiffre 581 au Bureau du Journal.

A LOUER A SION, centre ville, très jolie

chambre

meublée, indépendante, avec confort

Tél. (027) 2 22 85

P 40325 S

A LOUER

studio meublé

centre ville.

S'adr. sous chiffre PB 36992 à Publicitas, 1951 Sion.

AGENCE IMMOBILIÈRE
Robert Sprenger
SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ✆ 2 41 21

A LOUER A SION POUR TOUT DE SUITE :

UN APPARTEMENT
3 pièces ½, à Platta, Fr. 305.— plus charges.

UN APPARTEMENT
3 pièces à Platta, Fr. 240.— plus charges.

UN APPARTEMENT
à l'Ouest, 5 pièces, avec balcon, 4e étage. Très ensoleillé et tranquille. Fr. 400.— plus charges.

UN APPARTEMENT
3 pièces à Platta, Fr. 250.— plus charges.

UN STUDIO
à Platta, dernier étage, fr. 135.— plus charges.

UN APPARTEMENT
2 pièces avec balcon, à Platta. Fr. 190.— plus charges.

P 863 S

AGENCE IMMOBILIÈRE
Robert Sprenger
SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ✆ 2 41 21

A LOUER

appartement de 2 p.

confort. Possibilité conciergerie. S'adresser chez JULES RIELLE Tél. (027) 2 34 14 ou 2 43 36

P 40300 S

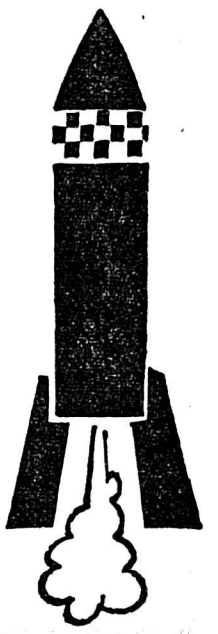

un support qui monte!

Feuille d'Avis du Valais

pour votre publicité

1960 : 7 311 ex.
1965 : 13 355 ex.

gessler sa sion typo-offset

LES GRANDS MAGASINS

HM HALLE AUX MEUBLES SA

Dir. C. & J. Marschall

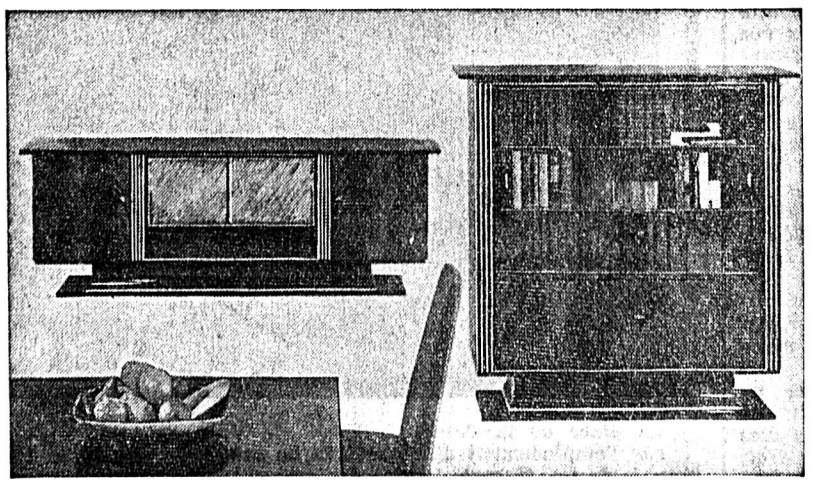

COMPTOIR PERMANENT

du meuble moderne et de style

VISITEZ NOTRE VASTE EXPOSITION
un des plus grands choix de Suisse

LA PLUS ANCIENNE MAISON VALAISANNE DE MEUBLES DE LAUSANNE

nous reprenons vos anciens meubles en paiement

ACHATS — VENTES — ECHANGES

SION : rue de la Dixence 9 (en face de l'ancien hôpital) **Tél. (027) 2 57 30**

LAUSANNE maison-mère, rue des Terreaux 13 bis, 15 et 17 Tél (021) 22 99 99
LAUSANNE 2, ruelle du Grand-St-Jean Tél. (021) 22 07 55

EXPOSITION 3000 m2

Si vous le désirez, et sans engagement pour vous, vous pouvez visiter notre magnifique exposition hors des heures de bureau sur rendez-vous en nous téléphonant.

BON à découper

Je désire recevoir sans engagement votre documentation illustrée.

Nom : .....
Prénom : .....
Profession : .....
Adresse : .....

A travers la Suisse

POURQUOI Y A-T-IL PÉNURIE D'INFIRMIÈRES ?

LA STATISTIQUE RÉPOND

BERNE. — La Croix-Rouge suisse communique :

A fin 1966, l'on dénombrait un effectif de 14 500 infirmières, aides-soignantes et infirmiers — au bénéfice d'une formation professionnelle reconnue sur le plan suisse — en activité dans nos hôpitaux, homes, services de santé publique officiels et autres secteurs des soins aux malades. Ce chiffre n'englobe pas les quelque 4 000 candidats et candidates infirmières en voie de formation et les 2 500 à 3 500 infirmières étrangères occupées actuellement dans les établissements hospitaliers de notre pays. Au cours des dernières décennies, les centres de formation ont instruit cependant 37 000 infirmières et infirmiers. Entre ce total et celui des soignants et soignantes actuellement en activité cité plus haut, nous obtenons une différence de 22 500. Ce très grand « déficit » a pour cause les abandons dus à l'âge, au décès, au mariage surtout. Par ailleurs, quelque 2 500 infirmières et infirmiers se trouvent actuellement à l'étranger ou ne déploient qu'une activité occasionnelle ou partielle.

Ces chiffres sont tirés de la statistique concernant le personnel soignant professionnel que la Croix-Rouge suisse établit tous les cinq ans et dont les derniers résultats viennent d'être publiés.

L'on constate ainsi que la relève en forces jeunes dans les diverses branches des professions au service des malades : soins généraux, soins en hygiène maternelle et infantile, soins aux personnes âgées et aux malades chroniques, augmente proportionnellement à l'accroissement du taux de la population féminine. Tel n'est par contre pas le cas pour les soins en psychiatrie. Il est également intéressant de relever que, par suite de la diminution des infirmières-religieuses et diaconesses et de l'augmentation conjointe des infirmières libres, les abandons de la profession par suite de mariage deviennent de plus en plus fréquents.

Comparativement au nombre des diplômes délivrés entre 1956 et 1966, soit en 10 ans, le pourcentage des infirmières qui ont quitté leur travail pour se marier a passé de 40 à 60 %. Il s'ensuit qu'en 10 ans, 6 792 jeunes infirmières et infirmiers ont obtenu leur diplôme de fin d'études mais que le nombre de ceux qui déployaient encore une activité à plein temps, en Suisse, à fin 1966, n'a augmenté que de 870 unités.

La Croix-Rouge suisse conclut de cet état de fait qu'il est nécessaire qu'elle poursuive les efforts intensifs qu'elle a entrepris depuis quelques années déjà en vue de recruter de nouvelles candidates aux écoles d'infirmières et d'accroître parallèlement la capacité de ces dernières. Tous ces efforts, cependant, et les dépenses engagées n'auraient ni sens ni utilité s'il n'est pas possible d'obtenir qu'une infirmière qui a terminé ses études ne puisse continuer d'exercer sa profession une fois mariée. Ce problème très aigu du moment ne pourra trouver de solution si seules la Croix-Rouge suisse et les écoles tentent de le résoudre.

Il convient au contraire que les hôpitaux et les associations professionnelles s'en préoccupent également, car sa solution contribuerait dans une large mesure à pallier la pénuric de personnel soignant qui règne actuellement en Suisse, comme d'ailleurs dans la plupart des pays européens.

Valaisan acquitté

NEUCHATEL. — Le tribunal de Neuchâtel a jugé mardi un conducteur de jeep valaisan qui, il y a quelques semaines, à St-Blaise, avait heurté un cycliste alors qu'il dépassait un trolleybus. Le cycliste fut tué sur le coup. Aucune faute n'ayant été relevée à la charge du conducteur, le tribunal l'a libéré.

Critiques à l'adresse du recrutement militaire

ZURICH. — Le tribunal de division 6, siégeant à Zurich sous la présidence du lieutenant-col. Lohner, a condamné à trois mois de prison avec sursis pendant deux ans un caporal de 29 ans coupable de désertion, d'insubordination et de violation des prescriptions de service. Il a cependant décidé de transmettre les dossiers pour étude au Département militaire fédéral, en lui recommandant de transférer le sous-officier dans l'infanterie.

A cette occasion, l'auditeur soutenant l'accusation a lui-même vivement critiqué certaines pratiques dans le recrutement militaire Il a qualifié le caporal, un homme brillant sur le plan civil et professionnel, de victime d'un officier recruteur brutal et incapable. Le grand juge s'est associé à cette critique.

En effet, le jeune homme s'intéressait aux questions militaires et, après avoir suivi ses écoles il désira devenir officier-instructeur dans l'infanterie de montagne et demanda à faire son école de recrue plus tôt que prévu. Malheureusement, il tomba sur un officier de recrutement qui refusa de le verser dans l'infanterie et l'incorpora dans les troupes de renseignements d'aviation.

Le jeune homme fit son école de recrue et devint caporal, mais il était dégoûté de l'armée, estimant qu'on avait détruit sa carrière professionnelle. Il déserta son unité à Dübendorf et quitta la Suisse par Chiasso le 12 mars 1967. Se trouvant en Angleterre, il décida alors de revenir en Suisse après avoir reçu l'assurance qu'il ne serait pas arrêté.

Mesures contre les « contrebandiers » bovins

BERNE. — Jusqu'à maintenant, la direction générale des douanes à Berne et les directions des arrondissements de Lausanne et de Bâle ont infligé pour 1 200 000 frs d'amendes à 462 personnes qui avaient importé en fraude 783 têtes de bétail. Dans un seul cas, le montant de l'amende atteint la moitié de la valeur de l'animal.

220 des personnes condamnées ont fait usage de leur droit de recours, toutes les autres ont payé l'amende ou sont sur le point de le faire. Il y a deux façons de recourir : contre la condamnation elle-même dans un délai de 20 jours, auprès des tribunaux cantonaux compétents, ou contre le montant de l'amende, dans un délai de 30 jours, auprès du département fédéral des Finances et des Douanes ou du Conseil fédéral. Les deux moyens ont été utilisés chacun par plus de 100 recourants. Les tribunaux neuchâtelois et le Conseil fédéral ont déjà rejeté des recours présentés et confirmé les amendes prononcées.

Il faut ajouter que les organes de l'administration des Douanes continuent à découvrir dans les champs des animaux — surtout des veaux — qui sont facilement reconnaissables et tombent toujours sous le coup de l'importation illégale.

DES DIPLOMATES ETRANGERS AU C. F. H.

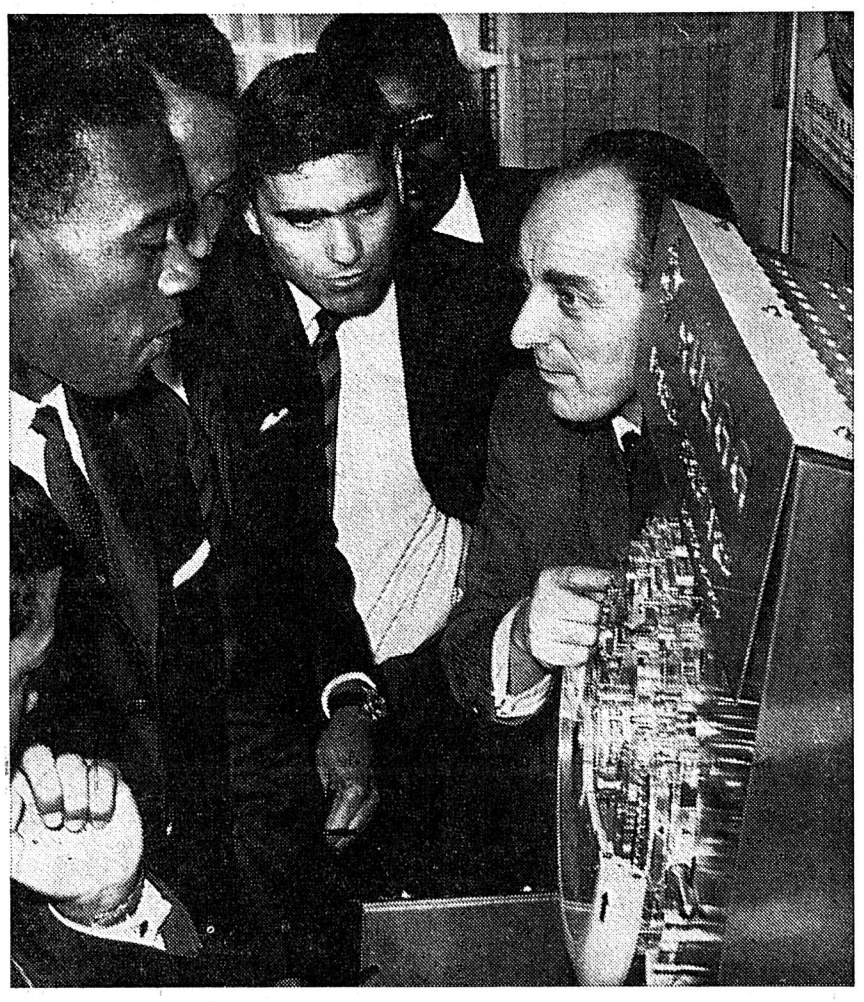

Le C. F. H. — Centre international de l'industrie horlogère suisse — a reçu, hier, la visite de diplomates étrangers représentant une dizaine de pays et occupant tous des fonctions supérieures au sein de leur ministère des Affaires étrangères ou des Affaires commerciales. Ils effectuent en ce moment un stage au GATT (Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce).

Profitant de leur séjour, ils ont tenu à se documenter sur l'industrie horlogère et, en particulier, sur les interventions à l'étranger, spécialement en ce qui concerne la formation des cadres de la distribution. On sait que de nombreux pays demandent au C. F. H. son appui pour organiser des séminaires de formation soit à Lausanne, soit dans leurs pays respectifs.

Leur passage au C. F. H., pour bref qu'il soit, aura donc été de la plus grande utilité pour chaque visiteur.

Voici M. W. Alpsteg, chef du Département technique, expliquant aux diplomates étrangers l'anatomie d'une montre à l'aide de cette maquette perfectionnée.

Indice des prix de gros à la fin octobre

BERNE. — L'indice des prix de gros, qui reproduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués ainsi que des biens de consommation et dont les calculs sont effectués par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, s'inscrivait à 104,0 points à la fin d'octobre 1967 (moyenne de 1963 = 100). Il a marqué un recul de 0,2 pour cent comparativement au niveau atteint le mois précédent (= 104,2) et une progression de 0,9 pour cent par rapport à celui enregistré un an auparavant (= 103,1).

La nouvelle régression de l'indice général s'explique notamment par des baisses de prix pour de nombreux produits agricoles et divers textiles. Ce sont en particulier les fruits, les légumes, le cacao, les arachides, l'orge et l'avoine, ainsi que la soie grège, les fils de coton et les tissus de laine, qui sont devenus meilleur marché. En outre, on a enregistré des prix plus bas sur les céréales fourragères, le tabac brut, les bois débités et le caoutchouc brut.

En revanche, les œufs, le coke, les peaux de veau et l'énergie électrique ont légèrement renchéri. Parmi les métaux, le prix du cuivre s'est fortement élevé. Cependant, le nickel et l'acier inoxydable ont aussi renchéri, alors que les baisses de prix sur le fer en barres et les profilés en fer, les tôles et les produits étirés ont été pratiquement sans importance.

Les indices des dix groupes de marchandises étaient les suivants à la fin d'octobre 1967 (moyenne de 1963 = 100) : produits agricoles 105,1, produits énergétiques et connexes 112,8, produits alimentaires transformés, boissons et tabacs 108,7, textiles 91,1, bois et liège 100,6, papier et ouvrages en papier 101,2, peaux, cuirs, caoutchouc et ouvrages en matière plastique 98,7, produits chimiques et connexes 101,2, matériaux de construtions, céramique et verre 107,6, métaux et ouvrages en métal 108,8.

A L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE

ZURICH. — En 1966-67, l'Ecole polytechnique fédérale (EPF) comptait 5 883 étudiants, dont 539 candidats au doctorat et autres étudiants poursuivant leur formation au-delà du diplôme. En 1951-52, l'effectif était de 3 649 étudiants, dont 732 auditeurs gradués.

Le corps enseignant se composait en 1966-67 de 125 professeurs ordinaires, 44 professeurs extraordinaires et 22 professeurs assistants, 75 privat-docents, 184 chargés de cours et 576 assistants. En 1951, on comptait 78 professeurs ordinaires, 26 professeurs extraordinaires, 64 privat-docents, 64 chargés de cours et 226 assistants.

Le développement de l'école ressort des chiffres suivants du budget ordinaire :

1967 : 55,7 millions de francs pour les dépenses totales ;

1952 : 9,8 millions de francs pour le même poste.

Les crédits pour l'enseignement et la recherche, compris dans les montants précités s'élevaient à :

12,4 millions en 1967 ; 1,3 million en 1952.

CHRONIQUE GENEVOISE

L'annonce par le chef du département cantonal genevois des finances d'une modification de l'impôt sur les véhicules à moteur et sur leurs remorques, n'a pas mis longtemps pour susciter des réactions. Ce fut tout d'abord le parti du travail qui brandit la menace d'un referendum, puis le Touring Club, par la voix de son président, tout en reconnaissant l'obligation pour le gouvernement d'élever les taxes sur les automobiles, parait s'opposer à une augmentation dépassant 20% alors que le projet de loi énonce un supplément de 35%. Les associations intéressées qui avaient été consultées auraient donné une acceptation de principe seulement, mais n'auraient pas donné leur assentiment quant au taux d'élévation. On sait que le Conseil d'Etat espère obtenir de cette augmentation quatre millions trois quarts dont une partie serait consacrée à l'aménagement de vastes places de parking. Si l'Etat ne peut compter sur ces recettes supplémentaires, il devra renoncer à certains travaux pour l'amélioration du trafic routier. Tout cela fera l'objet d'un débat animé vendredi et samedi au Grand Conseil lors de la présentation du projet de loi. La déclaration du président de la section automobile genevoise du Touring Club Suisse, ne manquera pas d'être exploitée par les adversaires de toute augmentation des impôts, et notamment par le parti du travail.

La participation du président du Conseil d'Etat, M. André Chavanne, chef du Département de l'instruction publique, à la cérémonie au cours de laquelle une plaque commémorative a été posée sur une maison qu'habita entre 1905 à 1908 Lénine, fondateur de l'Union soviétique et aussi la réception offerte par les autorités cantonales et municipales genevoises au Palais Eynard aux participants à cette cérémonie et à l'inauguration d'une exposition spécialement organisée par la Bibliothèque publique et universitaire, ont soulevé la protestation de deux journalistes.

Ces cérémonies se déroulèrent par un temps pluvieux avec la participation de nombreuses personnes au nombre desquelles plusieurs magistrats et députés. Des discours furent prononcés par M. Albert Huber, membre du comité d'initiative, par le professeur Swen Stelling-Michaud, président de ce comité, par l'ambassadeur de l'URSS à Berne, M. Kisselev et par M. André Chavanne, président du gouvernement. Au palais Eynard, c'est M. François Picot, député et conseiller administratif, qui salua ses hôtes au nom des autorités.

Les protestants de Genève ont commémoré le cinquantième anniversaire de la remise officielle du Monument des Réformateurs à la ville de Genève et le 450e anniversaire de la Réforme. Une allocution a été prononcée par le modérateur de la Compagnie des pasteurs M. Marc Henry Rotschy devant le monument face à l'Université aux Bastions. Le soir un culte solennel en la cathédrale de Saint-Pierre a été célébré sous la présidence des pasteurs Appel, secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale et Max Dominicé. Une collecte a été faite au profit du Centre paroissial de Mutschen (Argovie), et de l'église protestante du Righi.

K.

35 nouveaux pilotes de la Swissair

ZURICH. — 35 pilotes sont entrés le 1er novembre au service de Swissair, ce qui porte à 500 le nombre des pilotes actifs dans notre compagnie nationale de navigation aérienne. Une petite cérémonie s'est déroulée mercredi pour marquer cet événement. M. Walter Berchtold, président de la direction de Swissair, a félicité les pilotes qui viennent de terminer leur instruction à l'Ecole suisse d'aviation.

Après leur stage de base, ces 35 pilotes seront astreints à une instruction de vol pour le service des lignes aériennes par des commandants expérimentés.

A propos du chemin de fer du Brienz-Rothorn

BERNE. — La « Vie du rail », organe des cheminots français, qui tire à près de 250 000 exemplaires, publie un article avec photographies consacré au chemin de fer à crémaillère du Brienz - Rothorn, en rappelant que celui-ci a fêté cette année son 75me anniversaire.

Ce chemin de fer est la seule ligne à cremaillère qui soit encore entièrement à vapeur en Suisse. C'est une rareté en Europe, ce qui lui procure un afflux de visiteurs non seulement suisses, mais aussi étrangers.

La compagnie dispose actuellement de sept machines à vapeur surchauffée, d'une puissance de 300 CV, et qui sont en mesure de remorquer deux voitures transportant au total 80 personnes, à la vitesse de 9,5 km./h. sur des rampes de 25 %.

Société suisse pour la publicité à la TV

BERNE. — La société par actions pour la publicité à la télévision suisse a tenu mardi à Berne sa troisième assemblée générale. Pour succéder à M. Hans Oprecht, de Zurich, c'est M. Hans Bachmann, de Lucerne, qui a été élu président du Conseil d'administration. Les nouveaux vice-présidents sont MM. Marcel Bezençon, directeur général de la S.S.R., à Berne, et Robert Lutz, président de l'Association suisse des annonceurs, à Zurich.

Les comptes de l'exercice au 30 juin 1967 présentent un bénéfice d'exploitation de 32 960 000 francs. Après déduction, entre autres d'une rétrocession de 2 400 000 francs aux P.T.T. et d'une attribution d'un dividende de 5 % au capital-actions de 500 000 fr., il reste un bénéfice net de 29 335 000 francs qui sera versé à la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, au profit exclusif de la télévision.

La viticulture dans le monde

LAUSANNE. — Selon un rapport de l'Office international de la vigne et du vin, la superficie du vignoble mondial a augmenté de 6 795 000 hectares en 1910 à 10 300 000 ha. en 1963, pour ensuite reculer légèrement à 9 957 000 ha. en 1966.

La production moyenne quinquennale (1962-1966) s'est élevée à 271,1 millions d'hectolitres. Les années 1964 et 1965 furent les plus productives de l'histoire avec 286,6 et 283,6 millions d'hectolitres. La progression est constante depuis un demi-siècle (166 millions d hl. en moyenne pour 1923-1927), grâce à l'amélioration du rendement.

Celui-ci a passé de 23,3 hl. à l'hectare en 1948 à 30,5 hl. à l'hectare en 1966.

En 1966, les pays du Marché Commun européen produisaient à eux seuls plus de 135 millions d'hectolitres sur une vendange totale de près de 272 millions.

TAPIS SULLAM
Av de la Nouvelle Poste
1920 MARTIGNY
Tél (026) 2 23 52

Un tapis d'Orient est un placement : un bon choix peut apporter d'intéressantes plus-values.

Un tapis d'Orient dure longtemps : il se répare si quelque malheur lui arrive, à condition qu'on trouve le spécialiste capable d'assurer ce délicat travail.

SULLAM ne se contente pas de vendre, il assure à ses clients un service complet, comprenant en particulier des réparations faites dans toutes les règles de l'art.

Au Bois Noir

ANTHAMATTEN

Meubles S.A.

présente

la plus belle exposition valaisanne

Par une judicieuse rationalisation,

encore

meilleur marché

ENTREE LIBRE

La montre électronique, extra plate avec calendrier 7

● Mouvement à circuit transistorisé: meilleur isochronisme, source de précision ● Construction robuste ● Protection contre les chocs et les champs magnétiques ● Dispositif de mise à l'heure à la seconde ● Autonomie de marche: 12 mois sans changer la pile ● Boîtier garanti étanche à 50 m de profondeur

Acier inoxydable, bracelet acier Fr. 375.—, Acier avec bracelet cuir Fr. 340.—, Plaqué or, bracelet plaqué Fr. 390.—, Plaqué or avec bracelet cuir Fr. 340.—.

Zodiac
Spacetronic

Montres de précision ZODIAC, 2400 Le Locle/NE

En vente chez :

Sion	Fernand Gaillard, rue du Grand-Pont
Martigny	Horlogerie Moret, avenue de la Gare 5
Sierre	Aeschlimann & Hansen, rue du Bourg

MOLLENS

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 1967, dès 18 heures

à la SALLE COMMUNALE

GRAND LOTO

organisé par le Chœur d'Hommes de St-Maurice

NOMBREUX ET BEAUX LOTS - Invitation cordiale

P 40318 S

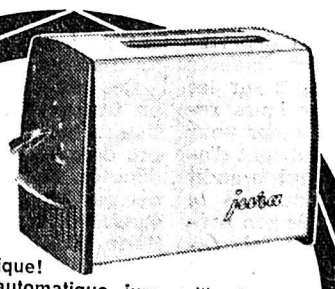

Un cadeau pratique!
Le grille-pain automatique jura grille 2 tranches de pain à la fois. Brunissage à volonté. Avec minuterie de précision. Boîtier chromé. **Fr. 84.—**

Grille-pain semi-automatique, sans minuterie, boîtiers vernis au four. **Fr. 54.50**

Avec jura
ça va mieux!

FRAMBOISIERS

« Malling promise »

B. Neury
SAXON

Tél. (026) 6 21 83

PEPINIERES BOLLIN

MARTIGNY - Téléphone (026) 2 21 41

Pommiers : Golden, Gravenstein, Idared, Jonared, Starcrimson, etc., 1 an.

Poiriers : Guyot, Louise-Bonne, Pacams, Williams, 2 ans.

Cerisiers et pruniers, tige et mi-tige.

Arbustes d'ornement : Rosiers, troènes, thuyas, etc., toutes grandeurs.

Aménagement de parcs et jardins d'agrément

6-67

Défendez votre ligne

Une ligne élancée, une silhouette épurée sont les meilleurs atouts de votre jeunesse. Leur défense doit être une lutte de tous les jours, une lutte mais non un drame. L'eau minérale naturelle de Contrexéville vous donne un moyen de lutter efficacement contre le poids et contre la cellulite.

Buvez chaque jour Contrex et votre foie et vos reins sont stimulés, les kilos fondent, votre ligne s'affine.

buvez
CONTREX
et éliminez !

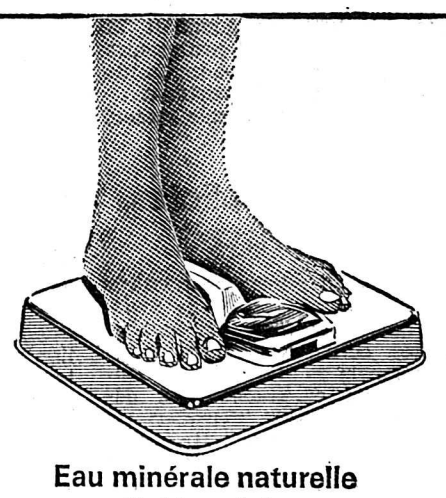

La bouteille Fr. 1.— net par caisse / verre 30 cts

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

COLEMAN

lance le calorifère à mazout avec flamme magique

Modèles dès Fr. 278.—

Service garanti après vente
NOMBREUSES OCCASIONS
Installations complètes de pompes AP et citernes
Allumeurs et décrasseurs « Pronto »
Tél. (027) 2 47 44

Visitez notre exposition

« AUX 4 SAISONS »

Martigny et les Dranses

La nouvelle série de films « d'art et d'essai »

MARTIGNY. — Malgré des têtes de chapitres éminemment valables, la dernière série de films d'art et d'essai n'a pas obtenu le succès qu'elle méritait auprès des cinéphiles. La rentrée pour quelques-uns, l'émoi de ces jours d'élection pour la plupart, sont sans doute la cause de ce manque d'intérêt passager.

Les titres de la nouvelles série verront certainement se dessiner une nette augmentation du public des séances d'art et d'essai, qui ont pour but de faire apprécier à un public choisi des films qui sont autant de documents importants ou de chefs-d'œuvre incontestés.

Rappelons que les séances ont lieu le samedi à 17 h. 15 et le lundi à 20 h. 30, au cinéma Etoile.

Samedi 11 nov. et lundi 13 : Un film de S.M. Eisenstein, en première vision Valais : **« OCTOBRE ».** Un film inédit datant de 1928, sujet de pleine actualité en ces jours où l'on commémore les 50 ans de la Révolution d'octobre 1917, qui devait bouleverser à jamais la face du monde.

Samedi 18 nov. et lundi 20 : Un film de Pierre Etaix : **« TANT QU'ON A LA SANTE ».** Après « Le Soupirant » et « Yo-Yo », un nouveau chef-d'œuvre comique de Pierre Etaix, le seul auteur comique français avec Jacques Tati.

Samedi 25 nov. à 17 h. 15 et lundi 27 à 20 h. 30 : Un film d'Ingmar Bergman : **« A TRAVERS LE MIROIR ».** Un film qui fait partie de la célèbre « trilogie » de Bergman avec « Les Communiants » et « Le Silence ».

Samedi 2 déc. à 17 h. 15 et lundi 4 à 20 h. 30 : Un film de John Ford, en première réédition Valais : **« LES RAISINS DE LA COLERE ».** Ce film fut l'un des plus importants réalisés aux Etats-Unis pendant la période rooseveltienne. (Georges Sadoul).

CHANGEMENT D'IDENTITÉ

BAGNES. — M. Hubert Perraudin aura été très étonné hier matin en lisant son journal, de constater qu'il avait changé complètement d'identité pour s'appeler tout à coup Edouard Gabbud. Cette fantaisie était due à une erreur d'appréciation de notre service photographique, que les lecteurs bagnards, surtout les intéressés, MM. Perraudin et Gabbud, auront rectifiée d'eux-mêmes. Comme ils auront compris entre les lignes de la légende que l'instrument qui apparaissait sur la photo incriminée n'était pas une broyeuse mais un vénérable pressoir.

Nous nous excusons de cette erreur et pour éviter toute confusion, nous dédions à M. Gabbud cette photo, en lui souhaitant de pratiquer encore durant de nombreuses années sa sympathique profession.

Nouvelle méthode de culture des framboises

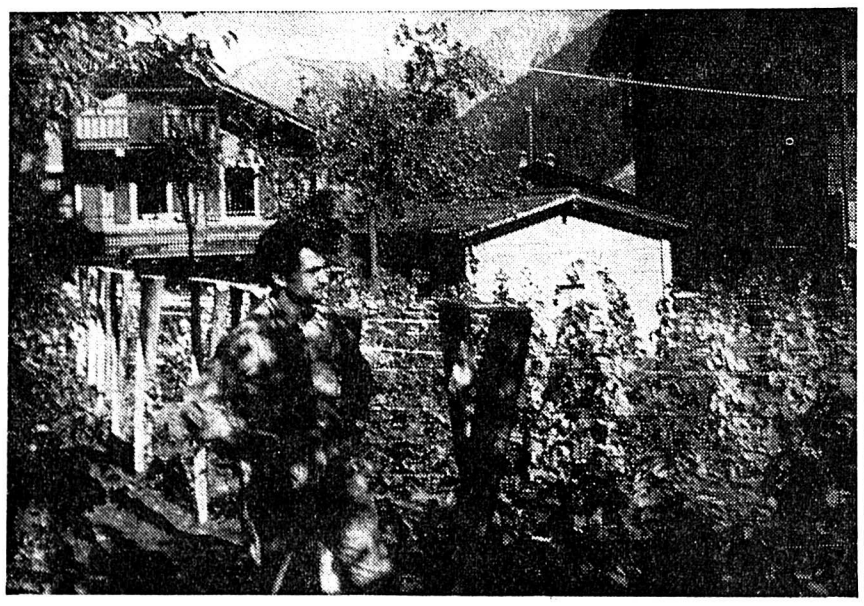

Une framboisière modèle, selon la nouvelle méthode de plantation.

ORSIERES — Cette commune est une contrée extrêmement favorable à la culture des framboises. Les plantations s'étagent dans tous les hameaux et ont cet avantage important qu'elles peuvent être entreprises dans le cadre familial.

Depuis quelque temps, une transformation s'opère dans le mode de culture. Au lieu des buissons alignés, difficiles à traiter et qui rendent la cueillette pénible, on plante maintenant les framboisiers entre des chevalets en forme de croix de Saint-André, reliés par des fils de fer. Les porteurs de fruits sont guidés à tour de rôle sur un côté et sur l'autre du chevalet. Les fruits sont ainsi beaucoup plus également exposés, le travail est plus facile et le rendement donc supérieur.

STATISTIQUES PAROISSIALES D'ORSIERES

BAPTEMES

8 octobre : Tornay Anne-Cécile, de Roger et de Léa Lovey, née le 24 septembre, Somlaproz.

11 octobre : Pellouchoud Sabine-Marie-Françoise, de Nestor et d'Elisabeth Formaz, née le 5 octobre, Ville.

15 octobre : Theux Joël-Julien-Henri, de Marcel et d'Anny Thétaz, né le 3 octobre, Ville.

15 octobre : Rausis Fabienne-Julia, de René et de Ruth Schmid, née le 29 septembre, Ville.

22 octobre : Sarrasin Serge-Alain, de Jean-Michel et d'Yvette Lattion, né le 8 octobre, Somlaproz.

22 octobre : Lattion Emmanuelle-Bernadette, de Jean-Michel et de Suzanne Robyr, née le 30 septembre, Morgins.

MARIAGES

30 septembre : Volluz Pierre-Maurice, de Marius et de Blanche Tornay, 1947, de Ville, et Droz Raymonde, de Clovis et d'Anita Lovey, 1948, de Prassurny.

7 octobre : Joris Samuel, d'Henri et de Germaine Lovey, 1946, de Ville, et Hubert Marianne, de Marcel et d'Emma Murisier, 1945, de Somlaproz.

21 octobre : Biselx Charly, d'Ernest et de Marie Darbellay, 1938, de Liddes, et Rausis Marie-José, de Maurice et de Clotilde Jacquemettaz, 1941, de Chez-les-Addy.

21 octobre : Epiney Luc, d'Hilaire et d'Hermine Epiney, 1945, de Ayer, et Pitteloud Marie-Françoise, de Nestor et de Maria Pitteloud, 1948, de Sion.

De Monthey au Lac

Nos vieillards

MONTHEY. — Il existe dans certaines régions du Valais des établissements pour l'hébergement des vieillards. Dans le district de Monthey, la commune de Vouvry s'est constitué un magnifique asile fort bien aménagé et diligemment dirigé par M. A. Arlettaz et la commune de Monthey a su, en son temps, acquérir l'ancien hôpital de district devenu l'actuelle Maison de Repos pour vieillards. Ces deux établissements doivent en premier lieu répondre aux demandes des ressortissants des communes respectives avant celles pouvant venir de l'extérieur. Comme il y a presque toujours manque de place, il y a un problème d'urgence qui se pose : la création, dans le cadre régional ou de district, d'un centre d'hébergement suffisamment grand pour répondre aux demandes d'admissions toujours plus nombreuses. Effectivement, combien voit-on de personnes à l'âge de la retraite, isolées dans un foyer désert, souvent mal tenu où le courage manque pour préparer une cuisine convenable, foyer que les enfants ont quitté pour fonder le leur. Puis il y a les assistés de commune pour lesquels on a tant de peine à trouver un refuge. Il y a urgence à construire des centres d'hébergement suffisants pour recevoir ces « vieux » qui y trouveront un minimum de confort et quelque réconfort dans les heures bénéfiques que peut créer une bonne ambiance communautaire.

D. A.

Agrandissement des champs de ski

CHAMPERY (FAV). — La télécabine des Crosets-Pointe des Mosettes, conduisant de 1 670 à 2 270 m. d'altitude, sera mise en exploitation au début de la saison hivernale.

En outre, il y aura un notable agrandissement de la surface des champs de ski, puisqu'on note la présence de cinq nouveaux skilifts. Un vrai record !

Pour aller encore plus de l'avant, Champéry prévoit prochainement la vente d'un abonnement permettant l'utilisation des remontées mécaniques de toutes les communes avoisinantes. Un trait d'union qui fera la joie de nombreux skieurs.

Ouverture de la saison culturelle

VOUVRY — La Commission culturelle de Vouvry nous annonce la prochaine ouverture de sa saison. Elle présentera cette année un programme riche en enrichi de nombreuses conférences et projections.

La saison débutera vendredi 10 novembre 1967, à 20 h. 30, par une conférence suivie d'une projection sur le thème : « Objectifs aux aguets ». Cette projection avec montagne sonorisé a été réalisé par Gilbert Tintori. Elle sera présentée par Mlles Antoine Franc et Renée Voisin, de Monthey.

Cette soirée ne manquera pas d'attirer un nombreux public.

GRAND GALA DE VARIÉTÉS

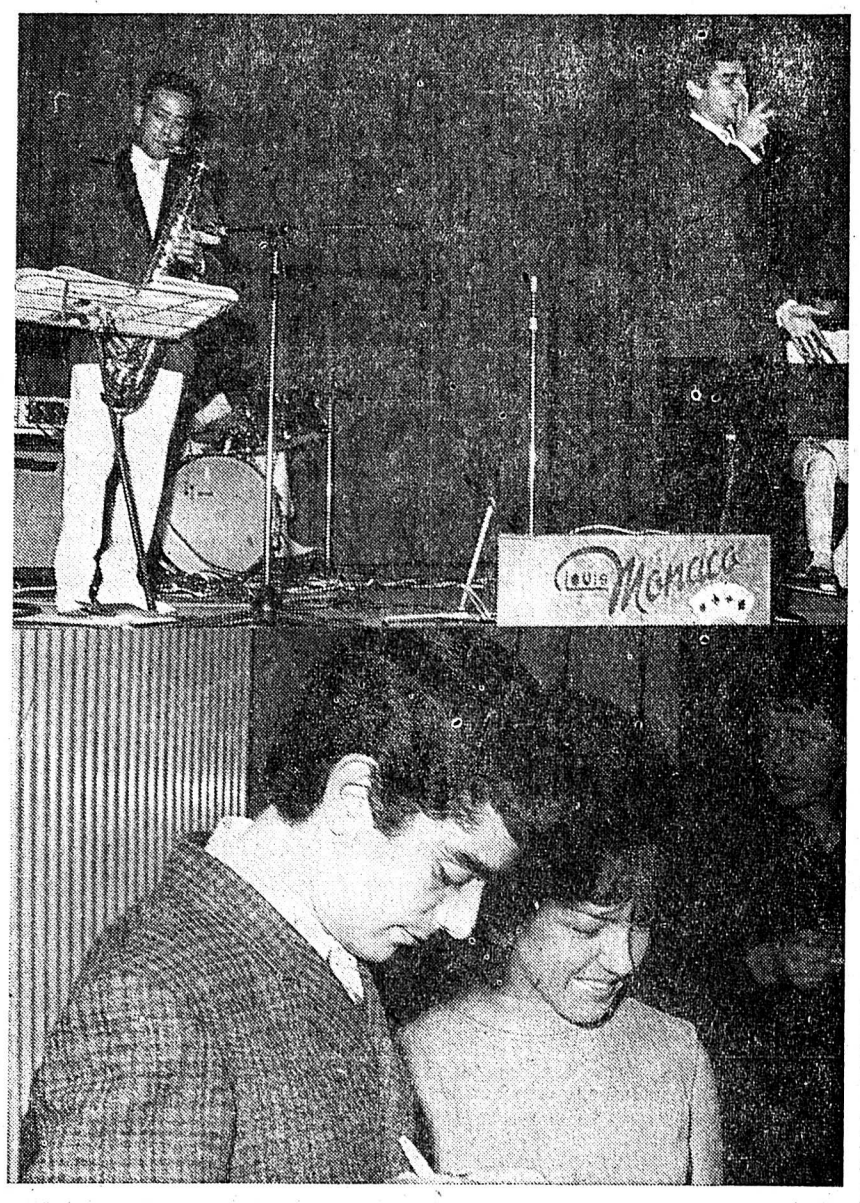

En haut : Michele Accidenti accompagné par l'excellent orchestre de Louis Monaco. — En bas : comme toutes les vedettes après le spectacle, Michele Accidenti subit les assauts de ses fans en quête d'autographes. (A.B.)

MONTHEY (Ab). — Les ouvriers italiens ont répondu nombreux à l'appel de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux qui avait, grâce au travail de M. B. Besse, organisé à leur intention un grand gala de variétés. Le chanteur Michele Accidenti, lauréat du Festival de la chanson de Zurich 1964 et finaliste du Festival de San Remo en fut la vedette. Par un programme de choix et des chansons à succès, il a bien mérité l'enthousiasme que les spectateurs lui ont témoigné. Le fantaisiste Riccardo Vitali s'est taillé également un très joli succès par sa verve et ses qualités d'imitateur. En fin de soirée, ce fut à l'excellent orchestre Louis Monaco de conduire le bal et de maintenir l'ambiance jusqu'au petit matin.

Il nous reste à féliciter les promoteurs de cette première soirée et à espérer que les ouvriers italiens viendront encore plus nombreux l'année prochaine.

District de Saint-Maurice

Le Quatuor Smetana a obtenu un grand succès

ST-MAURICE. — Poursuivant leur tournée dans notre pays, les brillants ambassadeurs de la musique de chambre tchèque, ont obtenu à St-Maurice mardi soir un succès éclatant.

Trois quatuors : Mozart, Janacek et Smetana ; le génie de la jeunesse dans le premier ; l'insolite richesse dans le 2me, qui au début du siècle déjà, abonde dans le style moderne; l'intensité d'expression tragique de Smetana obsédé par sa surdité ; gaieté et poésie dans le bis de Haydn.

Le passage des musiciens tchèques ayant été longuement et à plusieurs reprises analysé dans ces colonnes, nous nous contenterons de souligner tout le plaisir éprouvé par le public de St-Maurice à l'écoute de ces merveilleux musiciens pour lesquels musicalité et virtuosité ne font qu'un.

El.

LE SUCCES DES NON-CONFORMISTES

ELECTIONS AU CONSEIL NATIONAL

	1967		1955		1959		1963	
Partis - listes	Suff.	%	Suff.	%	Suff.	%	Suff.	%
Socialiste	**22 423**	**7,3**	**38 745**	**15,2**	**32 311**	**12,7**	**31 301**	**12,5**
CCS Valais romand	**88 676**	**29,2**	**88 128**	**34,5**	**84 670**	**33,3**	**84 536**	**33,8**
CS Haut-Valais	**44 095**	**14,5**	**28 354**	**11,1**	**27 671**	**10,8**	**29 096**	**11,6**
Conserv. Ht-Valais	**43 754**	**14,3**	**47 217**	**18,5**	**45 189**	**17,8**	**42 768**	**17,1**
Radical	**55 867**	**18,3**	**52 697**	**20,6**	**49 459**	**19,5**	**48 833**	**19,5**
Social-indépendant	**9 878**	**3,2**	—	—	**14 520**	**5,7**	**13 441**	**5,4**
Alliance indépendants	**4 263**	**1,4**	—	—	—	—	—	—
Social. pop. Dellberg	**35 740**	**11,7**	—	—	—	—	—	—
	304 696		**255 141**		**253 820**		**249 975**	

(Suite de la première page)

Le parti socialiste, qui avait marqué un progrès considérable de 1959 à 1963, retrouve en 1967 moins de la moitié de ses effectifs proportionnels par sa liste officielle. Quelle part a-t-il fourni à la liste dissidente de K. Dellberg, on ne saurait l'établir. Non plus que celle en provenance des CCS et des radicaux. Il apparaît clairement que les suffrages apportés aux trois listes en surplus de celles de 1963 : Alliance des Indépendants, Mouvement social-indépendant et socialiste populaire, proviennent pour une proportion beaucoup plus forte de la majorité CCS que du parti radical. Ce dernier voit ses effectifs proportionnels reculer de 20,6% à 18,3%, tandis que le groupe CCS rétrograde de 64,2% à 58%. Si l'on peut accorder quelque signification à cet égard de 6,2%, c'est que les partis conservateurs et chrétien-social comptent quelques milliers d'adhérents prêts à manifester leur insatisfaction en votant pour des formation à cet écart de 6,2 %, c'est que les partis conservateur et chrétien-moindre, ce phénomène touche aussi le parti radical qui collabore en minoritaire à la conduite des affaires publiques.

Relevons cette particularité des élections d'octobre 1967 : Les CCS du Valais romand ont donné à leurs amis du Haut-Valais 5 371 suffrages en échange de 453, soit à 12 contre un. Tandis que Karl Dellberg reçoit 6 567 suffrages de ses compatriotes du Haut, la liste officielle du parti n'en recueille outre-Raspille que 1 199.

Ces élections fédérales ne laissent en rien préjuger ce que seront lec élections générales de 1968 et 1969. Le plan communal est un domaine à part, dominé souvent par des questions de personnalités et de clans familiaux. Les conditions sont différentes sur le plan cantonal.

Ce dernier scrutin a montré que le citoyen valaisan s'intéresse à la chose publique, comme en témoigne la participation de 85% du corps électoral. En deux grands cantons romands, Vaud et Genève, moins de la moitié des électeurs sont allés voter.

La preuve est donnée aussi que le peuple sait très bien choisir ses mandataires, reconnaître les vraies valeurs parmi beaucoup de candidats. Avec de nouveaux élus comme Rodolphe Tissières, Aloys Copt, Hans Wyer, le Valais connaît à nouveau une brillante représentation.

Cyrille Michelet.

Du changement pour cet hiver

BETTMERALP (FAV). — Le téléphérique de Betten mettra en circulation cet hiver de nouvelles cabines.

Il pourra débiter 50 personnes à l'heure, contre 10 l'an passé. Voilà un beau progrès.

Quant au skilift, qui avait été en exploitation jusqu'à présent, il a été enlevé pour faire place à un autre, capable de véhiculer 1000 personnes à l'heure.

Les machines à ouvrir les pistes sont très actives, puisque grâce à elles la route conduisant à la « Elsenlücke » entre Bettmerhorn et Eggishorn, pourra être utilisée au début de l'année déjà.

Nouveau diplômé

SIERRE. — M. Jacques Salamin, de Sierre, vient d'obtenir la maîtrise fédérale d'agent et de représentant de commerce.

La « FAV » lui adresse ses vives félicitations.

A travers le Haut-Valais

Famille de 17 enfants : événement et problème

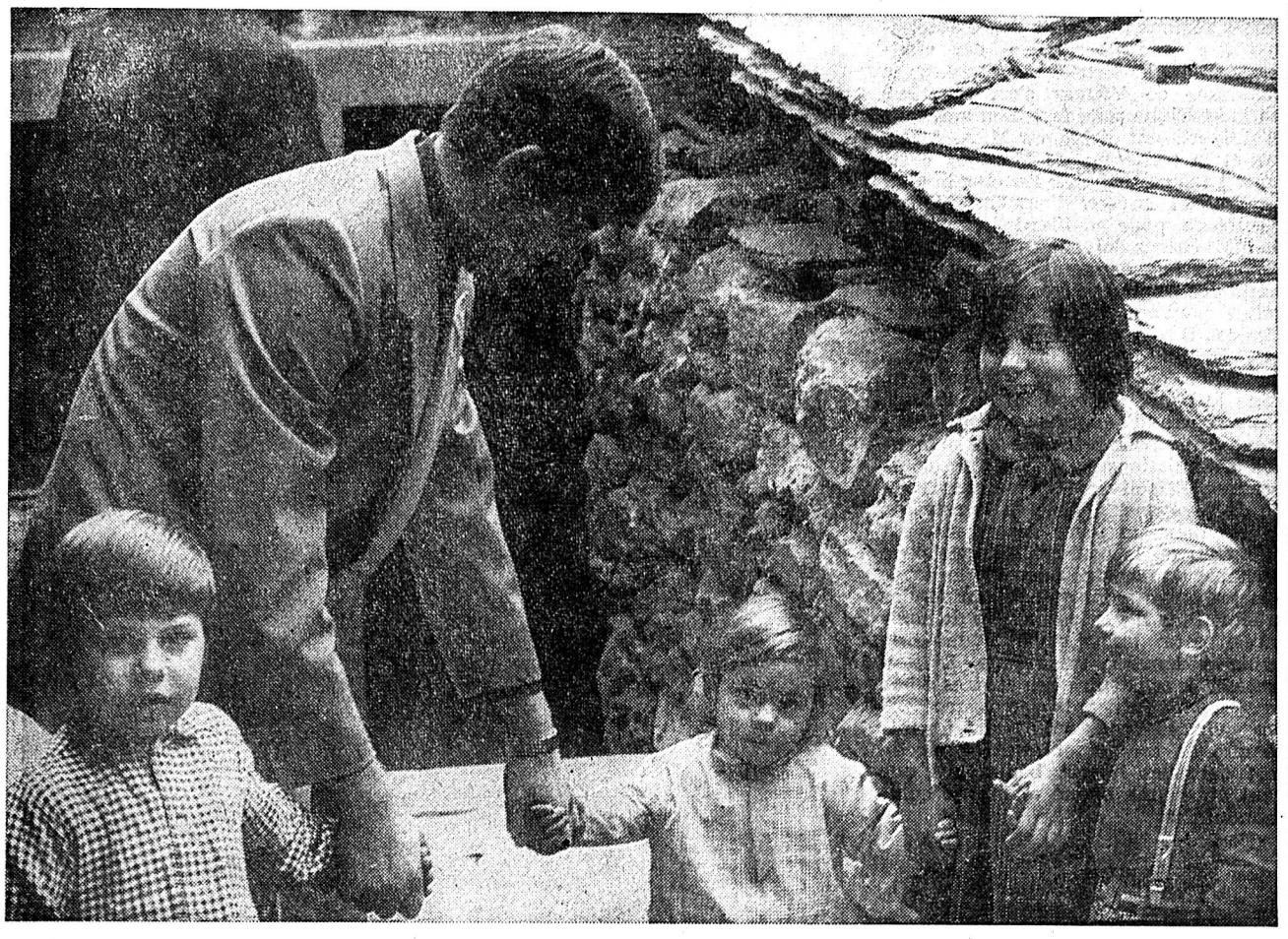

Notre rédacteur a été tout de suite adopté par les cadets... (Photos Ly)

Il y a seulement quelques années, les familles de 10, 15 enfants, se trouvaient dans presque tous les villages valaisans et de la campagne.

Maintenant, dans ces mêmes villages, de plus en plus proches de la plaine par les communications aisées, et de plus en plus influencés, maintenant, on a presque tendance à montrer ces familles du doigt ; en tout cas, une famille de 17 enfants ne relève pas de l'anodin, mais suscite la réflexion... les réactions aussi.

Une famille nombreuse n'a plus la considération qu'on lui vouait naguère. Pourquoi ? Pourquoi ce phénomène jadis insignifiant, « régulier », prend-il aujourd'hui l'aspect d'un événement ?

LA FAMILLE ANDENMATTEN

Mme Rose Andenmatten, de Stalden, vient d'accoucher de son dix-septième enfant ; elle est âgée de 42 ans, se porte bien, et ne paraît pas découragée. Tous les espoirs sont permis.

Mme Rose Andenmatten, mère d'une famille de 17 enfants.

Nous sommes montés à Stalden, village au climat sain, propice. Les cheminées de la maison fumaient lentement, une fumée montant du fourneau chauffant la soupe pour une quinzaine de frères et sœurs.

Les enfants en bas âge jouaient devant la porte d'où s'échappait un brouhaha de voix enfantines.

Le père, M. Andenmatten, soudeur de profession, sans autre moyen de revenu, nous parle des problèmes. Il y en a, des problèmes ! Agé d'une quarantaine d'années, il régit une famille de 10 garçons et de 7 filles. Les âges varient entre 23 et 2 ans, plus le dernier.

Six enfants ont déjà terminé leur école primaire, et quatre d'entre eux sont en apprentissage.

La grande sœur s'occupe des rejetons ; à première vue, on pourrait se demander : « Mère ou sœur ? ». Il est vrai que les soins qu'elle porte à ses frères sont quasi maternels...

Mais tout n'est pas facile pour une telle famille ; il faut pourvoir à l'éducation, au logement, à la subsistance, aux imprévus, il faut surtout que l'entente en famille soit parfaite, que les dissensions soient évitées.

EQUITE DIFFICILE

Assurer à chaque enfant un potentiel d'éducation, de « réussite dans la vie », c'est une chose délicate, problématique.

Contenter chacun, n'est-ce pas diminuer pour chacun ce qui pourrait lui revenir ? lui servir ? La question est posée : une famille nombreuse disposant d'un revenu X est-elle plus ou moins équilibrée qu'une famille modérée disposant de ce même revenu de X ?

Question à se poser, abstraction faite du principe biblique : « Croissez, multipliez-vous, remplissez la terre, etc. »

LA BELLE HUMEUR

Il n'empêche que la belle humeur des « fils de la tribu Andenmatten » fait plaisir à voir.

Personne ne contesterait à quelqu'un la liberté d'agrandir sa famille, quoi qu'il en soit. Mais le planning familial et ses données, avec tous les dilemmes imposés par notre civilisation moderne, exige que l'on se pose cette question : faut-il considérer ces « tribus » du bon ou du mauvais œil ?

Ly

M. Andenmatten, le père, qui ne cache pas ses problèmes, et qui ne se plaint pas.

De nouveaux maîtres voyageurs de commerce

De même que bien d'autres professions, celle de représentant et de voyageur de commerce exige une formation et des connaissances toujours plus complètes, plus étendues.

C'est pourquoi la Société suisse des voyageurs de commerce organise des cours spéciaux à l'intention de ses membres en vue de l'obtention de la maîtrise fédérale. Ces cours s'étendent sur quatre semestres et ceux qui les suivent ne sont certes plus des écoliers.

Ainsi, de 1963 à 1967, l'âge des « élèves » a oscillé entre 26 et 61 ans et la moyenne frise la quarantaine.

Les cours de maîtrise ont été donnés à Fribourg, Genève, Lausanne et Sion où ont eu lieu les examens écrits, tandis que les épreuves orales se sont déroulées dans la capitale vaudoise.

Ces examens ont nécessité la collaboration de 55 experts ayant eu à s'occuper de 74 candidats. Onze d'entre eux ont échoué et 63 viennent de recevoir le diplôme fédéral au cours d'une fort sympathique cérémonie qui eut lieu samedi dernier au restaurant du Ront-Point de Beaulieu, à Lausanne.

Cette manifestation, à laquelle prirent part quelque 200 personnes, était présidée par M. Alfred Borgeaud (Le Mont-sur-Lausanne), lequel, au cours d'un amical repas, eut l'occasion de saluer diverses personnalités. Parmi celles-ci, mentionnons MM. Charles Muller, président général de la Commission suisse des examens supérieurs ; Félix Escher, du comité de la Société suisse des voyageurs de commerce ; J.-P. Foretay, représentant le Service cantonal de la formation professionnelle, etc.

Un témoignage de gratitude fut réservé à M. Eugène Ruch, secrétaire général de la Société suisse des employés de commerce dont on apprécie la féconde collaboration. M. Ruch eut l'occasion de donner un aperçu du déroulement des cours en Suisse romande. Vingt-six candidats les ont suivis à Fribourg, 7 à Genève, 16 à Lausanne et 14 à Sion. Jusqu'ici, 700 diplômes ont déjà été attribués, ce qui place la profession en tête de tous les examens de maîtrise organisés en Suisse romande.

La remise des diplômes et des prix aux 63 lauréats se fit dans un enthousiasme communicatif.

Gil. Bt.

Premiers classés avec prix :

Rouffer Bernard, Lausanne, 5,6 - Christian René, Lausanne, 5,5 - Weber Michel, Lausanne, 5,5 - Levrat Marcel, Fribourg, 5,5 - Winkler Auguste, Lausanne, 5,5 - Cloux Eric, Lausanne, 5,4 - Gerber Bernard, Lausanne, 5,4 - Bersier Michel, Lausanne, 5,4 - Pichonnaz Michel, Fribourg, 5.3 - Salamin Jacques, Sion, 5.3 - Marti Rudi, Fribourg, 5,3 - Krattinger Henri, Fribourg, 5,2 - Salamin Romuald, Sion, 5,2 - Gerhard Jacob, Fribourg, 5,2 - Stucki Gilbert, Genève, 5,2 - Fankhauser René, Lausanne, 5,1 - Gachoud Fernand, Fribourg, 5,1 - Philipona Jean-Louis, Fribourg, 5,1 - Brugger Albert, Fribourg, 5,1 - Studer Paul, Sion, 5,1.

Viennent ensuite, pour le Valais :

Arcioni Serge, Bétrisey Marc, Dubois Bernard, Hofmann Ernest, Kuonen Franz, Manz Lucien, Moulin Guy, Pralong Sylvain, Rappaz Robert, Schmidt Jacques, Tonossi Josy.

Sierre et la Noble Contrée

Chez les Tireurs sierrois

SIERRE. — La traditionnelle soirée des tireurs sierrois s'est déroulée à l'hôtel Arnold à Sierre, le samedi 4 novembre écoulé. Présidée par M. Victor de Chastonay, ce dernier rendez-vous des meilleurs guidons de la cité du soleil et des environs, a remporté un vif succès. Accompagnés de leurs épouses, les tireurs sierrois eurent le plaisir de déguster une succulente choucroute dont la maison Arnold garde le secret, puis, les plus méritants furent abondamment décorés par les différentes médailles glanées tout au long de l'année. Les channes et autres prix furent également les bienvenus aux sportifs qui défendirent le bon renom des tireurs du pays du soleil.

Les dames ne furent pas oubliées et un cadeau-surprise fut remis à chacune d'elles par les sympathiques demoiselles d'honneur de cette soirée.

C'est dans la plus grande ambiance que cette fête se termina par la danse conduite par le sympathique accordéoniste Fernand Aubert, tenancier du café des Alpes à Chamoson.

Tribune libre agricole - Tribune libre agricole

DIRECTIVES ET DISCIPLINE

Pour l'homme de la rue, la conclusion toute trouvée des drames vécus cette année par l'agriculture valaisanne est très simple : l'indiscipline des producteurs a été suffisamment stigmatisée pour que l'opinion publique ne retienne que ce grief sommaire pour expliquer une situation économique grave.

Alors que le producteur valaisan participait à des actions de grande envergure au profit d'œuvres diverses, pour un problématique écoulement des tomates, le département fédéral de l'Economie refusait de prendre les mesures propres à dénouer une situation très critique, au nom du respect de la discipline. Idée force et argument sans appel qui résumaient assez justement l'opinion généralement partagée.

Et l'autorité en question justifiait sa prise de position catégorique en prenant comme critère de son jugement définitif les directives édictées par l'organe cantonal, pour la culture des légumes en 1967.

Il n'entre pas dans notre propos d'ouvrir une polémique autour de ces directives, au demeurant utiles. Il nous paraît cependant important de relever le caractère pour le moins obscur de certains points du fascicule édité par l'Office cantonal des cultures maraîchères, et daté du 17 janvier 1967.

PLUS DE CINQ HECTARES NON CULTIVABLES

Puisque nous sommes à la saison des légumes de garde, ce chapitre mérite une attention particulière. Voici les surfaces de culture préconisées par les directives :

Choux blancs :	10 ha.
Choux rouges :	15 ha.
Choux frisés :	9 ha.
Carottes :	60 ha.
Céleris :	18 ha.
Oignons :	40 ha.
Betteraves à salade :	2 ha.
Total :	154 ha.

Et voici selon le même fascicule, les surfaces effectivement cultivées, en 1966 :

Choux blancs :	14,5 ha.
Choux rouges :	24,5 ha.
Choux frisés :	12 ha.
Carottes :	65 ha.
Céleris :	17 ha.
Oignons :	25 ha.
Betteraves à salade :	1,5 ha.
Total :	159,5 ha.

La comparaison des deux totaux laisse rêveur. Il reste donc 5,5 hectares qui ne doivent pas être cultivés en légumes de garde. Il serait intéressant, sans vouloir être indiscret, de savoir ce qu'il faut mettre dans cette surface « en trop » !

QUELLES GARANTIES DE PRIX ?

Les directives en question consacrent naturellement plusieurs alinéas aux tomates. Ce sujet a fait couler beaucoup d'encre et nous n'y reviendrons que sur un point précis. Le cycle de culture conseillé prévoit une proportion de dix pour cent en variété tardive. Selon le même cycle, cette variété doit être récoltée entre le 15 septembre et la fin octobre. Comment se fait-il dès lors qu'aucune garantie de prix ne soit possible durant cette période ? En effet, le prix des tomates est libre officiellement depuis le 9 octobre.

Il en est de même pour les légumes de garde pour lesquels la bourse n'existe pas. Les producteurs livrent leur marchandise à cette époque sans savoir avec précision quel est le prix qu'ils en retireront.

De même pour l'oignon de consommation. L'Office dit fort joliment à ce sujet que la production doit être harmonisée avec celle des autres régions de Suisse. Il est étonnant dès lors de constater que les prix à la production sont différents suivant les régions de Suisse et même entre les secteurs valaisans. Ne pourrait-on pas harmoniser aussi les prix, sur le plan fédéral ?

Parlant des asperges, l'Office cantonal des cultures maraîchères exprime sa mélancolie de voir que « cette culture ne sera bientôt plus qu'un souvenir » alors que « notre asperge jouit d'une grande faveur sur le marché suisse ». Le plus simple calcul de rentabilité est la cause évidente de cette diminution.

A propos de fraises, les directives prévoient une modification de l'assortiment variétal, modification qui suit le goût de la consommation. Il est écrit notamment que « certaines variétés importées attirent davantage le consommateur que notre bonne vieille Mme Moutôt ». Une bonne vieille qui se porte bien sur le marché suisse puisque l'on en importait en 1967 cinq millions de kilos !

LA SOUPAPE DE SECURITE DU MARCHE COMMUN

C'est en effet ce qu'est en train de devenir le marché suisse sur le plan des produits agricoles. Les surplus des pays du Marché Commun — France et Italie — sont déversés sur nous à des prix imbattables, grâce à une caisse de compensation d'une envergure impensable chez nous.

Cet état de choses crée des situations assez singulières. Ainsi, alors que l'on vendait la fraise importée, en Suisse, Fr. 1,80 le kilo, le même fruit se vendait dans son pays d'origine, en Italie, Fr. 3,50 le kilo.

Le producteur de chez nous doit-il supporter les inconvénients des accords artificiels entre les grands partenaires européens ? Et faudra-t-il encore un conflit mondial pour rendre à l'agriculture suisse la place qu'elle mérite ?

Il serait en tout cas éminemment souhaitable que lors de la prochaine session du Grand Conseil, un certain temps soit imparti au débat sur les problèmes agricoles. La matière à discussion ne manque pas dans ce domaine et il nous paraît urgent que notre Haute Assemblée prête un peu de sa précieuse attention à la survie de l'agriculture valaisanne.

Un producteur.

A travers le Haut-Valais

ZERMATT ET LA SAISON HIVERNALE

ZERMATT (FAV) — Que nous propose de nouveau pour la saison cette sympathique station, la plus cotée du Valais.

Un nouveau téléphérique a été mis en exploitation le 16 juillet de cette année. Il fonctionnera également cet hiver.

La nouvelle télécabine de Sunnegga Blauherd, d'une capacité de 800 personnes à l'heure, parcourt 1 300 m. en huit minutes. Elle a une dénivellation de 300 m.

Quant au téléphérique du Blauherd - Zermatter Rothorn, avec une vitesse de 9 m. à la seconde, il est l'un des plus rapides de Suisse.

Le skilift des glaciers, sur le Furggsattel, a été renforcé par la construction d'un deuxième skilift, qui permettra ainsi aux fervents du ski de pratiquer leur sport favori toute l'année.

Les cours de godille débuteront le 25 novembre prochain et dureront trois semaines.

Quant aux estivants, ils pourront se rendre aux nouvelles piscines chauffées des hôtels Rex et Eden.

Voilà, en vérité, des nouvelles bien alléchantes !

Sion et la région

La vague de mazout se dirige conformément aux prévisions

UNE VASTE CEINTURE DE DRAINAGE SERA MISE EN PLACE

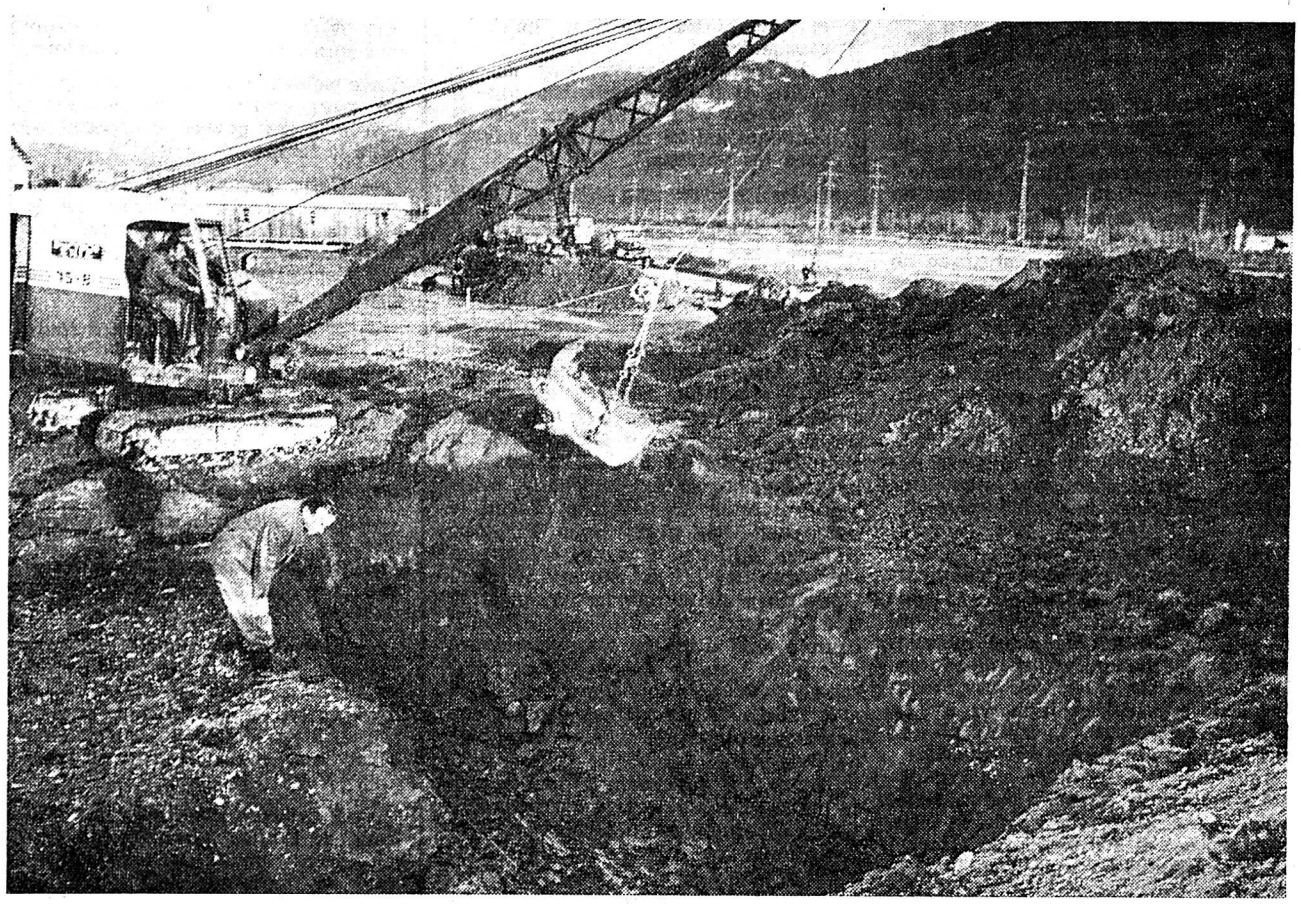

Hier soir ont débuté les travaux de la pose du drain entourant la zone polluée. Ici plus spécialement on creuse l'immense fosse collective sous la surveillance de l'hydrogéologue Léon Mornod. (Photo VP)

SION (Vp). — Jour et nuit les travaux de lutte contre la propagation du mazout se poursuivent.

De nouveaux puits ont été forés et l'hydro-géologue M. Mornod nous a confirmé hier que l'écoulement de la nappe phréatique se faisait conformément à ses prévisions et à celles des spécialistes. Il se confirme, en effet, que le mazout s'écoule en direction sud-ouest.

Le dispositif de palplanches a donc été mis en place au bon endroit. L'ingénieur Georges Hubert a effectué de nombreux prélèvements d'eau.

Hier au soir, de nouveaux et importants travaux ont été entrepris. Parallèlement au barrage de palplanches fiché profondément dans le sous-sol des côtés ouest et sud de la zone polluée, un drain sera posé à l'intérieur de la zone. Au sud il aura une longueur d'environ 100 mètres tandis qu'à l'ouest il mesurera près de 80 mètres. A leur intersection, un énorme puits de 10 m. de profondeur permettra de récolter les eaux ainsi drainées. Ces drains, d'une largeur de un mètre, descendront d'un mètre en dessous de la nappe phréatique et ce mètre sera comblé par de la chaille qui permettra aux eaux polluées de circuler. Une pompe sera mise en place dans le puits central.

Cette installation de drainage offrira donc une double protection, avec les palplanches, contre l'évacuation des eaux. En fin d'après-midi, le puits filtrant est arrivé à une profondeur de 18 m. Trois autres installations semblables seront mises en place. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour lutter contre la catastrophe de la fuite du néfaste mazout.

Il semble bien que les ingénieurs et géologues soient devenus maîtres de la situation, car aucun cas de pollution n'a été signalé en dehors de la zone ceinturée.

« La vie montante »

Ce titre reparaît ! Ferait-on quelque chose ? Eh oui ! D'entente avec le clergé des paroisses de Sion, une réunion de personnes âgées se tiendra le lundi, 13 novembre, à 20 heures, à la chapelle du sous-sol du Sacré-Cœur, comme cela s'est déjà fait au mois de mai dernier. On y célébrera une messe, avec une instruction appropriée, et on souhaite jeter les fondements d'une association de la « Vie montante ». Cela existe ailleurs et cela se répand. Pourquoi pas dans les paroisses de Sion ?

Sans doute, on pourrait souhaiter que l'on fît encore davantage pour ces chers vieillards, mais il se fait déjà quelque chose. L'A.V.S., avec Pro Senectute, soulage bien des infortunes. Dans certains endroits — à Sion entre autres —, il y a effort pour créer des services de loisirs pour les personnes âgées, et « La vie montante » voudrait, — selon la volonté de Mgr l'évêque — apporter la note surnaturelle, non seulement dans les instituts, où les aumôniers, les sœurs et la direction déploient un grand zèle, mais aussi dans les paroisses, où les personnes âgées sont davantage livrées à elles-mêmes. On prêche, en général, pour tous les paroissiens et on étudie peut-être moins les problèmes de cette classe de la population, alors que, dans les autres domaines, il y a des groupements spécialisés pour les personnes qui désirent en faire partie. Et pourquoi pas pour les plus de 60 ans ? Commençons par essayer ; l'adaptation viendra.

La « Guinguette » sous un jour nouveau

La « Guinguette », telle que nous la connaissons (Photo f.-g.g.)

SION. — C'est samedi soir, 11 novembre, à la grande salle de la Matze, que notre ensemble musical, qui s'est acquis une renommée non seulement en Suisse romande mais encore à l'étranger, donnera sa soirée annuelle et offrira à tous ses amis un spectacle digne de la « Guinguette ».

Sous un jour nouveau, car nous nous sommes laissé dire que la «Guinguette» avait décidé de s'habiller de neuf et se présentera dans un costume inédit. Mais auparavant, alors que chacun dégustera le jambon à l'os, l'ensemble champêtre la « Fine goutte » de Montreux dédicacera, à l'intention des musiciens sédunois et de tous leurs amis qui sont nombreux, ses meilleurs morceaux.

Dès 21 h. 30, l'ensemble, que dirige avec maestria M. René Stutzmann, se produira dans le genre que nous aimons tous : musique variée. Il convient de dire que nos musiciens sont arrivés à une grande perfection et que dans n'importe quel genre ils offrent des harmonisations excellentes. Ce concert sera entrecoupé des productions du double quatuor vocal agaunois « Les Poppody's », dont le répertoire est très varié.

Et naturellement la soirée se terminera par un grand bal. Mais la « Guinguette», habillée de neuf, voilà déjà tout un programme, car ce ne sont pas seulement les musiciens qui revêtiront le costume, mais il y aura du nouveau dans le répertoire.

Réussite universitaire

SION. — Etudiant à l'Université de Lausanne, Baudoin de Wolff vient de réussir brillamment sa licence en droit. Nous tenons à féliciter particulièrement ce sportif — qui fut joueur en Ligue nationale avec le F.C. Sion et qui joua à Martigny — fils de M. Jacques de Wolff, ingénieur à Sion. Baudoin de Wolff, dont les résultats d'examens sont dignes d'éloges, — qui fut un collaborateur de notre journal — a prouvé qu'on pouvait très bien mener de front les études et une carrière sportive.

Apprenez à vous détendre

Le samedi de préférence, choisissez votre soirée, votre programme. Exigez une ambiance de fête, empreinte de chaleur. Vous trouverez l'atmosphère que vous recherchez à la Matze, ce samedi 11 novembre où la Guinguette vous réserve un programme croustillant. Réservez votre table au 2 33 08. Souper facultatif.

P 40272 S

Règlement sur les constructions

Il est rappelé que l'assemblée primaire de Martigny est convoquée le lundi 13 novembre 1967, à 20 h. 15, à la salle du cinéma Corso, à l'effet d'entendre un exposé sur le projet de règlement des constructions qui sera ensuite mis en discussion.

L'Administration

Vers un grand récital de piano de M. Christoph Eschenbach

SION. — C'est une aubaine que de pouvoir accueillir en ville de Sion le célèbre Christoph Eschenbach, qui donnera un grand récital à la salle de la Matze, mardi 14 novembre, à 20 h. 30.

Pour ceux qui ne le savent pas, informons-les que Christoph Eschenbach est né à Breslau, en 1940. Ayant fait ses premières études de piano à Cologne avec le professeur Schmidt-Neuhaus, il devint l'élève de Mme Eliza Hansen, à Hambourg.

Déjà en 1959, il remporte le prix des «Deutscher Hochschulen» à Stuttgart.

En 1962, Christoph Eschenbach est désigné à l'unanimité comme premier lauréat de l'Union internationale de promotion artistique à Paris. Cette association, créée par quelques imprésarios européens, est destinée à encourager et à aider de jeunes artistes possédant un talent exceptionnel.

Christoph Eschenbach donne ensuite des récitals et des concerts avec orchestre dans les principales villes d'Allemagne, de France, d'Espagne, de Hollande et d'Italie. Après avoir effectué une tournée en Amérique du Sud, il reçoit, en 1965, le prix Clara Haskil au Festival de Lucerne. Il prend part ensuite, comme soliste, au IIe concert du Festival sous la direction d'Igor Martevitch.

C'est donc un jeune artiste qui a atteint une renommée internationale qui jouera à Sion pour le plus grand plaisir des mélomanes.

Mais de quoi est composé ce récital ?

— Christoph Eschenbach nous propose d'abord la merveilleuse Sonate en la majeur KV 331 de Mozart. Le premier mouvement, andante grazioso, se fait tour à tour lumineux et nostalgique. Le Minuetto qui suit s'affirme avec plus de force et de conviction : enfin, la Sonate s'achève avec le radieux tourbillonnement de la célèbre Marche turque. Avec les quatre Sonates de Scarlatti, nous resterons dans le même climat de grâce et d'élégance. Nous écouterons ensuite l'une des pages émouvantes de Beethoven, la Sonate en la bémol majeur opus 110. Le premier mouvement en est une douce effusion : l'allegro molto qui suit dissimule la douleur sous les apparences de la joie. Le troisième mouvement, adagio, touche le plus profond de la sensibilité et de la misère humaines. Le sentiment qui domine l'allegro suivant est celui de l'homme qui, après ses luttes et ses souffrances, saisit enfin, avec enthousiasme, la vérité et la certitude retrouvées. Le récital prend fin avec la Sonate en la majeur de Schubert dans laquelle nous retrouverons une efflorescence d'épisodes lyriques indéfiniment suscités par l'entremise de l'univers enchanteur des rêves.

Nous ne pouvons que recommander chaleureusement ce récital au cours duquel se produira un artiste dont le talent est hautement reconnu par les critiques les plus sévères et les plus intransigeants.

Il doit y avoir foule à la Matze le 14 novembre. On viendra certainement de toutes les régions du Valais pour écouter Christoph Eschenbach.

Ce récital entre dans la série des manifestations artistiques organisées en commun par les Amis de l'art, les Jeunesses musicales et la Société du théâtre.

f.-g. g.

Démonstration de nouvelles méthodes d'enseignement audio-visuel à la Matze

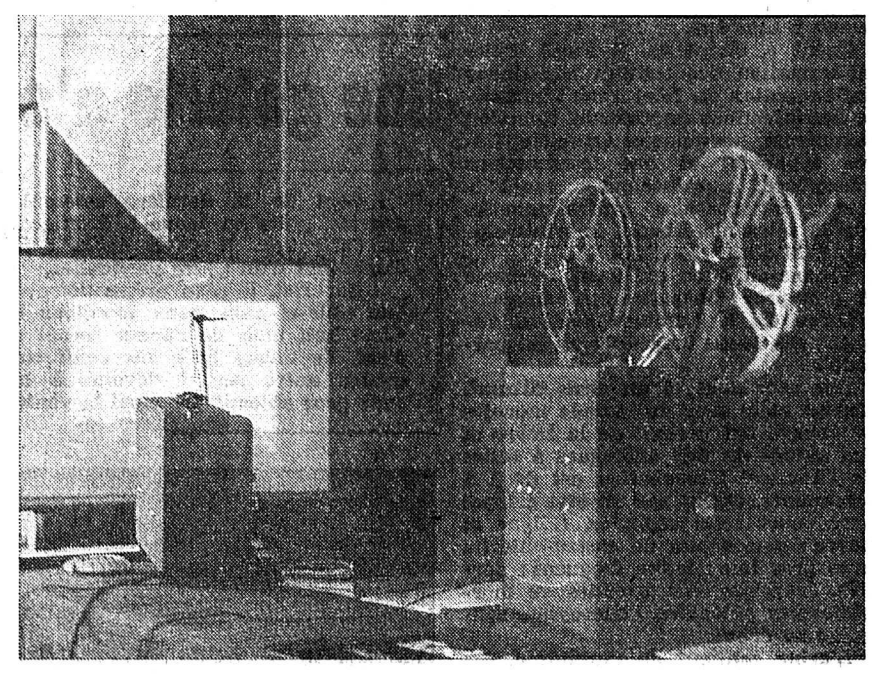

Démonstration d'un appareil de projection destiné à l'enseignement

SION. — Hier s'est ouverte, à la grande salle de la Matze, une exposition de moyens et méthodes modernes d'enseignement audio-visuel. Six maisons suisses présentent leurs derniers modèles, allant de l'épiscope au projecteur, de la télévision en circuit fermé au microscope.

Cette exposition, qui dure deux jours, est plus spécialement destinée aux membres du corps enseignant qui peuvent se faire une idée des méthodes les plus modernes et de leurs applications pratiques. Les représentants des diverses maisons ne se font d'ailleurs pas faute de démontrer l'utilité de leurs engins, de leurs meubles, ou de leurs films. Chacun est plus ou moins convaincu de la nécessité d'adapter l'enseignement actuel en fonction d'exigences toujours accrues. L'évolution technique est de ce fait un précieux auxiliaire, qu'il serait faux de négliger. L'exposition de la Matze est là pour le prouver.

Succès universitaire

SION. — Nous apprenons avec un vif plaisir que Mme Françoise Héritier-Wuilloud vient de passer avec succès les examens finals pour l'obtention du diplôme fédéral de pharmacie à l'Université de Lausanne.

Nous souhaitons une heureuse carrière à Mme Françoise Héritier, fille de M. Maurice Wuilloud et sœur de Stany Wuilloud, pharmacien à Sion et président de la Société valaisanne de pharmacie.

Pour les fervents des « lattes »

ANZERE (FAV). — Une nouvelle qui réjouira les fervents du ski cet hiver.

La station d'Anzère, une des benjamines de nos stations de sport d'hiver, située au-dessus de Sion, annonce pour cette saison la mise en exploitation d'un téléphérique au pas de Maimbré, situé à 2400 m. d'altitude. Il y aura également la mise en exploitation de cinq skilifts.

Pour les cours de ski, l'Ecole suisse de ski dispose chaque jour de 18 moniteurs.

District de Saint-Maurice

L'« Agaunoise » remercie...

ST-MAURICE (El) — On sait que notre Hôtel de Ville connaît ces temps-ci un certain rajeunissement.

En effet, tout l'étage supérieur, dans un état de délabrement indigne, passe par une sérieuse réfection.

Mal nécessaire, dirons-nous, dont pâtit en première ligne notre fanfare municipale qui perd, de ce fait, son local de répétition.

Or, caser une cinquantaine de musiciens et tout leur matériel n'est pas une petite affaire, surtout si l'on songe aux côtés sonores de semblables rassemblements.

Quelques semaines durant, nos « fanfarons » agaunois, le front soucieux, durent annuler leurs répétitions. Mais leur ciel à nouveau s'est éclairci grâce à l'amabilité de M. Adrien Fralbriard, industriel, qui a bien voulu leur céder momentanément les locaux de son ancienne fabrique. Certes, la solution est provisoire puisque valable jusqu'à la fin de l'année, mais, pour deux mois du moins, ils pourront à nouveau travailler et continuer la formation des jeunes élèves.

Aussi, la reconnaissance des musiciens à l'égard de M. Fralbriard — qu'ils tiennent à remercier publiquement — est grande.

Souhaitons que 1968 apporte la solution définitive à leur problème.

Sion et la région

L'hépatite épidémique : sept cas peu graves, donc pas d'affolement

MAIS NOUS NE SOMMES PAS ÉQUIPÉS POUR FAIRE FRONT À UNE ÉPIDÉMIE

Le foie est un des organes les plus importants de l'économie en raison des fonctions multiples qu'il accomplit. Il sécrète environ 1 000 à 1 200 gr. de bile dans les vingt-quatre heures. La bile, déversée dans les matières fécales, facilite l'absorption des graisses et contribue à évacuer l'intestin en le faisant contracter régulièrement. Il a, d'autre part une fonction glycogénique, une fonction uréique, de même qu'une fonction éliminatoire et antitoxique.

L'ictère ou jaunisse, c'est le symptôme commun à un grand nombre d'affections du foie, dues au passage des pigments biliaires dans le sang et les tissus. L'ictère se traduit par une teinte jaune, qui apparaît d'abord aux conjonctives, puis au visage, sur la peau du tronc et des membres. Cette teinte jaune peut varier, depuis le jaune pâle jusqu'au vert et au noir, lorsque la bile est retenue pendant longtemps et en grande quantité. Tout l'organisme est imprégné de bile ; ainsi, on trouve de l'urobiline, des sels et des pigments biliaires dans l'urine, qui devient jaune verdâtre et tache le linge.

Les malades ont, en général, de fortes démangeaisons à la peau, dues à l'imprégnation par la bile des extrémités des nerfs cutanés. Il existe des troubles digestifs, un ralentissement du pouls. Les matières fécales sont, en général, décolorées, blanchâtres, ayant l'aspect du mastic ; cette coloration tient aussi en partie à l'abondance des graisses qui, dans ces conditions, ne sont plus absorbées. Les matières fécales sont, au contraire, colorées en brun jaunâtre, foncées, si la rétention est incomplète.

L'ictère — ou jaunisse — peut s'observer à tout âge.

Quant à l'hépatite, il s'agit d'une inflammation des cellules hépatiques (inflammation du foie), sous l'influence des infections (septicémie, infection puerpérale, pneumonie, érysipèle, fièvre typhoïde) et des intoxications (phosphore, anesthésiques, atophan, alcool, intoxications professionnelles par le tétrachloréthane, le trinitrotoluène, le dinitrobenzène).

Venons-en à ce qui nous intéresse de plus près : l'hépatite épidémique.

Qu'en dit le Larousse médical auquel nous avons emprunté ce qui précède ?

Due sans doute à un virus filtrant. L'urine et le sang du malade inoculés au cobaye ont produit de la fièvre et des lésions du foie analogues à celles de l'homme. L'incubation est de 1 à 4 semaines. Début par un état grippal avec courbature, céphalée, fatigue et fièvre ; puis signes de gastro-entérite avec gros foie ; ictère fréquent ; parfois, éruptions urticariennes ou morbiliformes, pétéchies. Leucocytose sanguine au début.

L'urine contient de l'urobiline, des pigments biliaires, de l'acétone, du sucre, rarement de l'albumine (complications possibles).

DIALOGUE AVEC UN MEDECIN

Hier déjà, nous avions l'avis d'un médecin dans ce journal. Les cas d'hépatite épidémique qui se sont déclarés à Sion ne présentent pas de gravité.

— Combien de fois peut-on attraper la jaunisse ?

Le médecin que nous interrogeons aujourd'hui répond :

— Une fois seulement, après quoi on est immunisé. On peut trouver à l'origine d'hépatite épidémique l'emploi de seringues mal désinfectées, à part les contacts avec des malades, contacts après lesquels on prend des risques si l'on ne se lave pas sérieusement.

— Nous avons dit hier qu'il n'y avait pas de vaccin.

— C'est exact. Nous faisons, à titre préventif, des injections de gamma-globuline dont le prix est élevé, c'est-à-dire entre Fr. 35.— et 40.— l'ampoule. L'effet de la gamma-globuline varie entre 21 et 27 jours. Entre nous, il y a toujours eu des cas de jaunisse sous la forme d'hépatite épidémique. Une année, à la caserne, le 1/3 d'une école de recrues en souffrait. Mais revenons à la gamma-globuline. Il ne s'agit pas d'un remède spécifique. On le prescrit à toute personne affaiblie dont l'état général doit être renforcé. Il est donc inutile de faire des injections à tout le monde. L'hépatite épidémique est moins grave chez les enfants que chez les adultes.

* * *

Encore une fois, un médecin nous affirme que cette « épidémie » n'est pas grave, que le risque d'extension est faible Il n'y a donc pas lieu de s'affoler ni de s'inquiéter outre-mesure.

Néanmoins, sept cas sont déclarés. On ignore s'il y en a d'autres en « gestation » ou plutôt en « incubation ». Ce mal n'est pas essentiellement un fait sédunois. Il y a, chaque année, plusieurs cas en Suisse.

* * *

— Un enfant, victime de l'hépatite épidémique, est immobilisé pour plusieurs semaines, me dit un père dont le fils est à l'hôpital. Sans compter la peur que nous avons eue parce que nous ignorions tout de cette maladie, ni les maux de l'enfant, ce dernier va être handicapé sur le plan scolaire.

Evidemment. Et c'est pourquoi, de part et d'autre, on nous prie d'insister sur la nécessité d'une hygiène absolue non seulement à la maison mais surtout à l'école où les maîtres et maîtresses devraient être en ce moment plus vigilants que d'ordinaire.

CE QUE L'ON DIT AU SERVICE CANTONAL DE LA SANTE

M. Pierre Calpini, chef du Service cantonal de la santé, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu nous accorder quelques instants et, lui aussi, répondre à nos questions.

— Il semble que l'épidémie s'est stabilisée. Est-ce exact ?

— Oui. C'est le cas.

— Quel peut en être le cycle d'évolution ?

— On est dépourvu d'éléments pour donner des précisions quant au cycle d'évolution dans les cas de maladies virales.

— Préventivement, que peut-on faire ?

— Une injection de gamma-globuline aux gosses ayant été en contact avec les malades comme cela a été fait. Cependant, il est impensable d'entreprendre une action générale qui serait d'un prix exorbitant... et nullement nécessaire dans l'état actuel des choses.

— Et si l'épidémie devait s'étendre ?

— Il faudrait envisager une plus large application de gamma.

— Sommes-nous suffisamment équipés pour faire front à une épidémie ?

— L'organisation de la médecine scolaire n'est pas au point.

— Sur le plan cantonal ?

— La recherche épidémiologique ne change rien au problème quand les résultats sont là, mais elle pourrait favoriser la mise en place d'un système de lutte plus efficace. Certains médecins pensent que, dans certains cas nous voyons les choses trop en noir. Le problème de l'organisation générale tant sur les plans suisse que cantonal reste ouvert. On ne dispose pas d'équipes suffisantes pour combattre sérieusement tous les cas d'épidémie.

* * *

Nous voilà donc au clair.

Il y a sept cas déclarés d'hépatite épidémique. Les enfants qui en sont les victimes sont hospitalisés. Ceux qui ont été en contact avec les malades ont subi, à titre préventif, des injections de gamma-globuline. Les médecins ont la situation bien en mains. Il reste, cependant, à souhaiter que tout rentre dans l'ordre très bientôt.

Nous savons aussi qu'en cas d'épidémie généralisée, nous ne sommes pas prêts, ni équipés pour réagir vite, massivement et efficacement. Alors, il est nécessaire de revoir tout le problème, de s'organiser, d'en obtenir les moyens en matériel, en hommes, en argent. Et cela, avant qu'il ne soit trop tard, avant que l'on soit pris de vitesse par une épidémie quelle qu'elle soit.

F.-Gérard Gessler

OUVERTURE VERS LE GRAND PUBLIC

Une galerie d'art à Tous-Vents

Lors de la dernière assemblée de l'Association valaisanne des artistes, qui s'est tenue à Martigny, un projet a particulièrement retenu l'attention. Il s'agit de la création à Sion d'une galerie d'art et d'artisanat d'un genre particulier.

En effet, le plan préparatoire concernant cette galerie nous indique que celle-ci aura deux fonctions bien déterminées et fort différentes. Ainsi huit mois de l'année seront consacrés à des expositions d'œuvres d'art, de même qu'à des conférences ou des colloques, alors que les quatre autre seront dévolus à la création d'un Centre d'artisanat, avec pour objectif principal la vente d'objets artisanaux.

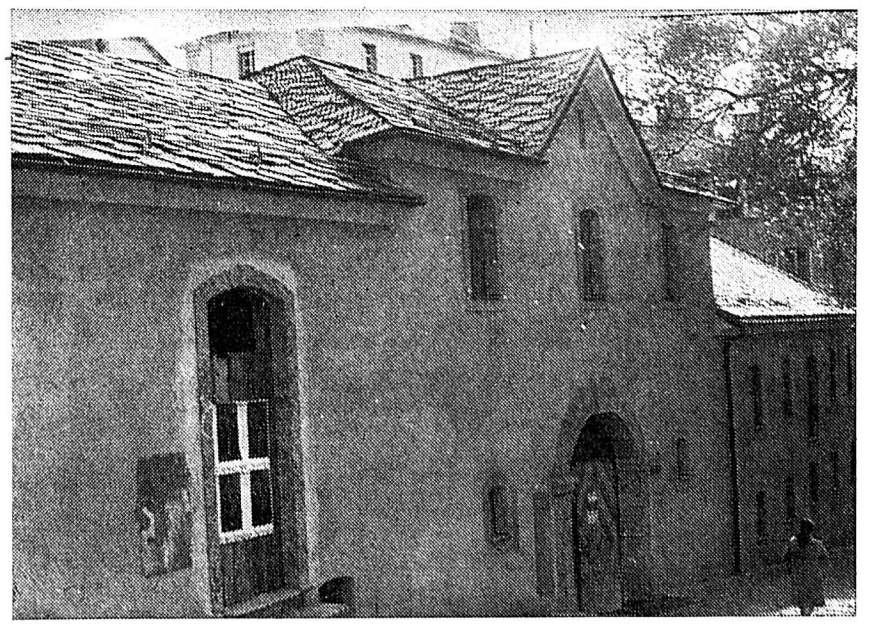

Une vue de la bâtisse dans laquelle sera aménagée la future galerie d'art et d'artisanat de Tous-Vents. Les travaux en sont encore au stade primaire et il n'est pas possible de dire avec précision quand cette galerie deviendra réalité.

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Ce programme semble très équilibré, l'activité commerciale des quatre mois d'été servant à financer les huit autres. Mais les buts de cette galerie ne se résument pas à cette simple dualité. En marge de cet autofinancement bien compris, les promoteurs espèrent faire de cette galerie un centre de culture, au sens propre du terme. Lieu de rencontre, novau, elle permettra aux artistes valaisans de s'exprimer et de se confronter.

Sans être égocentrique, la future galerie d'art et d'artisanat accordera une large place aux artistes de notre canton en prêtant ses locaux à une exposition annuelle de l'AVA, à des expositions individuelles d'artistes valaisans, à des expositions à thèmes, mais également à des expositions individuelles d'artistes étrangers au canton.

UN ARTISANAT CONTEMPORAIN

Comme nous l'avons souligné plus haut, le Centre d'artisanat servira de support matériel à la galerie. Mais il ne sera pas que cela. L'AVA a pour but de promouvoir un artisanat en rapport avec l'époque actuelle, avec ses techniques, avec ses matériaux nouveaux. Pour ce faire il est indispensable de collaborer avec les industries valaisannes, de mettre sur pied un Centre d'informations techniques concernant les possibilités d'utilisation de ces mêmes matériaux ; d'autre part, pourquoi ne pas considérer cet artisanat comme un débouché intéressant pour certains artistes, la vente étant assurée par la présence des quelque 100.000 visiteurs annuels du quartier de Tous-Vents ?

PAS DE BENEFICES

Une précision importante : le centre n'a pas pour objectif d'accumuler les bénéfices puisqu'il est prévu que le produit de la vente sera intégralement investi dans le programme culturel d'hiver. Il sera avant tout un carrefour, point de contact entre les artistes tout d'abord, entre les artistes et le public ensuite. Cette volonté d'affirmer leur existence à l'intérieur de la société et de provoquer ses réactions ne pourra que profiter aux artistes valaisans.

D. T.

Vol au temple protestant

SION (Jh). — Dans la nuit de dimanche à lundi, un ou des malandrins se sont introduits subrepticement dans le temple protestant, et n'ont rien trouvé de mieux à faire, dans ce lieu sacré, que d'arracher les troncs et d'emporter l'argent qu'ils contenaient.

La police a ouvert une enquête, et il est à souhaiter que ce ou ces peu scrupuleux personnages soient rapidement mis sous les verrous.

Les CFF et le Valais

SION (er). — La liste est relativement courte des agents CFF travaillant en Valais et qui le mois dernier ont fait l'objet d'une mutation ou d'une nomination. Pour commencer nous avons aux services extérieurs chargés de l'entretien ou de la construction les noms de Georges Maire comme monteur I à St-Maurice à la basse-tension, et Louis Ducrot comme cantonnier Ie à Saxon. Parmi le personnel des gares nous trouvons Norbert Zufferey comme adjoint au chef de gare II à Sierre, Wilelmo Gnesotto comme ouvrier de gare II à St-Maurice et Richard Naepfli comme chef d'équipe à la manœuvre à Brigue. Ensuite nous trouvons comme receveur aux voyageurs Fritz Burri à Sion et Ernest Stern comme ouvrier d'exploitation I aux entrepôts de Brigue.

Toutes nos félicitations vont à cette nouvelle volée de serviteurs du rail. Qu'ils trouvent de belles satisfactions dans leurs nouvelles fonctions !

Groupe chrétien-social

SION. — Les délégués du groupe chrétien-social de la ville de Sion se sont réunis hier soir au restaurant 13 Etoiles, sous la présidence de M. Joseph Pellet.

La non-réélection de M. René Jacquod a fait l'objet d'un large échange de vue où s'est tout d'abord manifestée une profonde déception devant le fait que l'aile chrétienne-sociale du Valais romand ne sera plus représentée aux Chambres fédérales.

D'autre part, les résultats du scrutin montrent que beaucoup de citoyens ont voté en toute loyauté sans compter avec les manœuvres provoquées par des intérêts particuliers.

Il semblerait donc qu'une solution devrait être recherchée par les responsables du parti conservateur chrétien-social pour que l'affront fait à son président M. Jacquod et à ses nombreux amis soit réparé.

D'autres suggestions ont encore été examinées, mais sans faire l'objet de décisions. En effet, celles-ci seront prises par l'assemblée des délégués des huit districts du Bas-Valais, assemblée qui aura lieu la semaine prochaine ; le groupe de Sion y sera représenté.

Les délégués ont ensuite préparé le programme de l'hiver 1967-68 avec plusieurs assemblées de formation et de structuration.

Nouvelle précision

VEX (EV) — Nous avions relaté, dans notre édition d'hier, l'accident survenu dimanche soir sur la route de Vex - Evolène.

En complément à cette information, nous tenons à préciser que la signalisation réglementaire se trouve correctement posée sur cette route.

GRAIN DE SEL

Contre la pollution...

— L'écoulement de 1 200 000 litres de mazout sur le sol qui l'absorbe et à travers lequel il rejoindra la nappe phréatique, c'est bien là une catastrophe.

— Oui, le mot n'est pas trop fort et l'on ne peut en vouloir aux journalistes qui l'ont employé.

Cette pollution du sol et du sous-sol peut avoir des conséquences extrêmement graves et lointaines dans le temps.

— Cette catastrophe remet en question tout le problème de la sécurité qui, jusqu'ici, n'est pas suffisamment garantie, en dépit des dispositions prises sur le plan des lois et règlements.

— Elle remet à l'actualité toute la lutte générale contre la pollution des eaux et de l'air. Il a fallu attendre l'Exposition nationale suisse pour que l'attention du peuple suisse soit mise en état d'alerte par les dangers que constituent ces différentes pollutions.

— Mais le peuple n'a pas encore compris que cette lutte était nécessaire pas plus que l'importance que l'on doit attacher à l'hygiène publique.

— Pollution et hygiène ne sont pas des éléments qui intéressent au premier degré les Etats, ni les députés au Grand Conseil, ni personne, à part quelques spécialistes conscients mais isolés et sans moyens d'intervention.

— Il faudrait consacrer des millions de francs pour cette lutte nécessaire mais peu séduisante pour un monsieur qui fait de la politique. Je ne vois pas très bien le succès que remporterait un député venant s'exprimer devant le Parlement à ce sujet. On l'écouterait d'une oreille distraite. Les journalistes parleraient de l'intervention en lignes discrètement imprimées. Les électeurs ne seraient pas sensibilisés par l'interpellation car, pour eux, la pollution de l'air, de l'eau ou du sol, c'est encore du chinois. Il faut qu'une catastrophe intervienne pour que l'on se dise : « Tout de même, la pollution, c'est quelque chose d'important ». Mais quand on se le dit, c'est généralement trop tard.

— Il n'est jamais trop tard pour bien faire. C'est pourquoi cette catastrophe doit servir de leçon. Si on est capable de tirer les enseignements qu'elle comporte, alors on fera un pas en avant dans cette lutte contre les pollutions, lutte qui souffre d'indifférence et de stagnation. « Comment, disent les plus obtus, oserions-nous dépenser tant d'argent pour rien ? » Tu parles ! Pour rien !... Si le peuple était mieux renseigné, si le peuple savait tous les dangers qu'il côtoie par la pollution de l'air et de l'eau, il réagirait. Fermement. Mais on ne lui en parle pas ou trop peu, comme d'une chose qui existe, certes, mais qui n'appelle pas une solution urgente. Oui, je sais que, dans nos communes, on fait un gros effort contre la pollution des eaux, et surtout, en faveur de l'épuration des eaux usées. Mais ce que l'on fait, croyez-moi, n'est pas à l'échelle de ce que l'on devrait faire.

Isandre.

Les travaux des égouts d'Uvrier terminés

UVRIER. — Les travaux entrepris à Uvrier pour l'aménagement des conduites d'égouts touchent à leur fin. D'ici deux à trois semaines, les derniers tronçons seront terminés. Actuellement des ouvriers mettent la dernière main aux canalisations de la zone sud. La zone nord, dont les travaux avaient commencé il y a déjà quelques mois, est presque terminée puisqu'il ne reste plus à l'entreprise qu'à opérer la jonction des deux zones par la traversée de la route cantonale.

Uvrier possédera donc bientôt un réseau d'égouts qui lui faisait cruellement défaut jusqu'à présent et dont la création a été rendue nécessaire par les plus élémentaires mesures d'hygiène.

Sierre et la Noble Contrée

GRAVE ACCIDENT AUX USINES DE CHIPPIS

La Direction des usines de Chippis communique :

Lors d'un exercice de la compagnie des sapeurs-pompiers des usines, le sapeur Christian Salamin, d'Albert, marié, 23 ans, habitant Chippis, avait reçu pour mission de tenir le rôle d'un blessé stationné sur le toit d'une halle de fabrication dans l'attente de ses « sauveteurs ».

Des ouvriers au travail dans cette halle virent soudainement un corps humain tomber du toit pour s'abattre au sol. On s'aperçut avec stupeur qu'il s'agissait de M. Salamin. Des secours s'organisèrent immédiatement et le blessé fut conduit aussitôt en ambulance à l'hôpital de Sierre. Malgré tous les soins qui lui furent rapidement prodigués, il devait malheureusement succomber à ses blessures.

En ce qui concerne les causes de l'accident, on suppose, en l'absence de tout témoin, que M. Salamin s'est assis sur le bord du toit, constitué de panneaux de scobalite, matériau transparent destiné à laisser passer la lumière, et que ce dernier céda sous son poids.

La sympathie de chacun va aux familles du défunt, que ce deuil plonge dans la désolation.

Du nouveau à la gare CFF de Sierre

Depuis quelques jours, un pavillon est venu s'ajouter au complexe de la gare aux voyageurs. Pimpant de la dernière couche de gris perle sur son ossature métallique, il reflète tous les alentours sur ses surfaces de glace. Placé sur le quai No 2, il est au service des voyageurs de toutes classes qui arrivent quelque peu avant l'entrée en gare de leur train.

Cette salle d'attente pour douze personnes a été conçue dans un esprit de sociabilité et de confort. Le souci de le rendre plaisant et d'en faire subsidiairement une loge d'observation attrayante a présidé à son installation pendant son séjour d'attente.

« Voire ».

Soirée de la Sté de gymnastique « l'Etoile »

CHIPPIS. — C'est en effet samedi prochain, 11 novembre, qu'aura lieu la soirée annuelle de la Société de gymnastique féminine l'Etoile. Sous la conduite des monitrices expertes, Mme Andrée Rouvinet-Aymon et Mlle Ghislaine Burket, le programme se déroulera comme suit :

1re parti. — Présentation des sections : Pupillettes ; Corde à sauter : Pupillettes ; Saut de mouton : Pupillettes ; Ecole de corps : Pupillettes ; Polka : Pupillettes ; Ecole de corps : Pupilles ; Danses modernes : Pupillettes.

2me partie. — Gymnastique au sol : Dames-Actives ; Massues lumineuses : Dames-Actives ; Ecole de corps : Dames-Actives ; Cerceaux : Gym-Actives ; Balles élastiques : Gym-Actives ; Individuelles : Sion-Bortis-Montreux ; Barres assymétriques individuelles ; Majorettes : Actives.

Par un travail assidu, l'Etoile a préparé un programme de choix qui aura l'heur de plaire aux amateurs de gymnastique. Elle va vaillamment de l'avant sous l'égide de son nouveau comité qui se compose comme suit :

Présidente : Mme Cinter Cécile ; Vice-présidente : Mme Broccard ; Caissière : Mlle Antille Marcia ; Secrétaire : Mlle Nufer Liliane ; Membre : Mme Rouvinet Andrée, monitrice.

Nous sommes persuadés que tous les amis sportifs et en particulier ceux de l'Etoile se donneront rendez-vous samedi 11 novembre à 20 h. 30, à la halle de gymnastique à Chippis. Après les productions gymniques, l'orchestre The Williams mènera la danse jusqu'à 3 heures.

La plus jeune meneuse de revue du monde

CRANS (Nl) — Nous avons eu la joie de nous entretenir avec une chanteuse qui fit ses débuts avec des encouragements de Charles Aznavour. Elle fit de nombreuses tournées, notamment avec Philippe Clay, Jacques Brel et Charles Aznavour. Actuellement, elle est installée à Crans.

Jubilé pour l'ordre de la Channe

SIERRE. — Prochainement, l'Ordre de la Channe va célébrer son 10e anniversaire. Une nouvelle qui va réjouir sans aucun doute les connaisseurs de nos vins.

Les occasions de dégustation ne manqueront certes pas lors des festivités, et les habiles dégustateurs auront ainsi le privilège de goûter aux meilleurs crus.

Le 25 novembre prochain, la ville de Sierre aura le digne honneur de recevoir la sympathique confrérie de l'Ordre de la Channe.

Séance d'information

SIERRE. — Dans le but de renseigner les ménagères et les consommateurs en général, la Fédération romande des consommateurs organise le vendredi 10 novembre prochain une séance publique d'information, à 20 h., à la Maison des jeunes à Sierre.

Rappelons qu'il est recommandé aux consommateurs de se renseigner quant aux problèmes de la consommation en Valais.

†

Madame Marie-Claude **Salamin-Martin**, à Chippis ;
Monsieur et Madame Albert **Salamin-Perruchoud**, à Noës ;
Monsieur et Madame Antoine **Salamin-Clavien**, à Sierre ;
Madame et Monsieur Gustave **Balet-Salamin**, à Sierre ;
Mesdemoiselles Fernande et Anne-Lise **Salamin**, à Noës ;
Monsieur et Madame Claude **Martin-Antille**, à Réchy ;
Monsieur Fernand **Martin**, à Réchy ;
Monsieur Lucien **Salamin**, à Noës, ses enfants et petits-enfants, à Sion, Mayoux, Noës et Champlan ;
Monsieur et Madame Hubert **Perruchoud-Constantin**, à Chalais, leurs enfants et petits-enfants, au Locle, à Noës et à Sierre ;
Madame et Monsieur **Grandchamp-Martin** et leurs enfants, à Grigny (France) ;
Les enfants et petits-enfants de feu Placide **Antille** à Genève, Sion et Réchy ;

ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Christian SALAMIN

leur très cher époux, fils, frère, beau-fils, beau-frère, petit-fils, neveu et cousin, survenu lors d'un tragique accident le 8 novembre 1967, dans sa 23me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Noës le samedi 11 novembre 1967 à 10 h. 30.

Domicile mortuaire à Noës.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Monsieur et Madame Damien **Théoduloz-Théoduloz**, à Veysonnaz ;
Monsieur et Madame Marcelin **Théoduloz-Théoduloz** et leurs enfants Marceline, Agnès et Gisèle, à Veysonnaz ;
Monsieur Henri **Théoduloz**, à Veysonnaz ;
Madame et Monsieur Marius **Métrailler-Théoduloz** et leurs enfants Fabienne, Ariane et Jacques-Antoine, à Baar-Nendaz ;
Les enfants et petits-enfants de feu François **Délèze-Salamolard**, à Veysonnaz, Brignon, Pully, La Chaux-de-Fonds, Sierre et Bramois ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean **Fournier-Théoduloz**, de Maurice, à Veysonnaz et à Sion ;
Révérende sœur **Germaine**, en religion, à St-Maurice ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

MADAME

Marguerite THEODULOZ

née DELEZE

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine et marraine, enlevée à leur tendre affection le 8 novembre 1967, à l'âge de 90 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Veysonnaz, le vendredi 10 novembre 1967, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Veysonnaz.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P 40 353 S

†

La Classe 1926 de Sion a le pénible regret de faire part du décès de

MADAME

Charles RIBORDY

mère de son président, Monsieur Edouard **Ribordy**.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu en la cathédrale de Sion, le jeudi 9 novembre 1967 à 11 heures.

P 40 354 S

Sion et la région

L'arboriculture valaisanne sous la loupe
Moins de variétés mais plus de pommes

Cette époque de l'année est particulièrement propice pour parler de l'arboriculture valaisanne, car celle-ci est à l'ordre du jour et défraye souvent la chronique. Assainissements de vergers, arrachages d'arbres se succèdent à un rythme accéléré. Le Valais central est la proie des trax et des scies de toutes sortes. Les vergers disparaissent peu à peu, certaines variétés condamnées par le consommateur précipitant leur fin.

Au vu de la situation, il nous a paru intéressant de relever certaines données numériques issues d'un récent rapport du département de l'Intérieur et de l'Agriculture sur le « Valais et son agriculture ».

CULTURES INTENSIVES AVANT TOUT

Actuellement l'arboriculture fruitière de notre canton se caractérise par le côtoiement de trois sortes de cultures : une culture extensive, une culture intensive, dense et combinée et une culture intensive homogène et compacte représentant trois stades d'une évolution nettement marquée.

La culture extensive, donc les vergers, est aujourd'hui dépassée, le coût à la production n'en faisant plus une activité rentable. Elle n'est d'ailleurs le fait que d'agriculteurs pratiquant la polyculture ou d'employés et ouvriers pour lesquels elle constitue un revenu accessoire.

Quant aux deux autres systèmes de culture, ils représentent le présent et l'avenir et sont en grande partie responsables de l'accroissement spectaculaire de la production arboricole.

MORCELLEMENT COUPABLE

La diminution des vergers et des jardins fruitiers n'est pas un fait nouveau et n'est que le résultat d'une évolution parfois douloureuse en faveur des cultures intensives modernes et homogènes. Cependant le nombre de ces dernières est encore relativement restreint ; le Valais ne compte en effet que 23 domaines arboricoles spécialisés de plus de 5 ha. et 220 de 1 à 5 ha., soit un total de quelque 3 500 ha. de cultures intensives réparties entre les pommiers, les poiriers et les abricotiers.

Pour ce qui nous intéresse, la culture des pommes se répartit de la sorte : 1 700 ha. de cultures intensives et 1 400 de vergers.

SELECTION DE LA RACE

Malgré l'élimination progressive de certaines variétés de pommes (Canada, Reine des Reinettes), et la régression constante des productions de poires et d'abricots, la production fruitière est en augmentation. Quelques chiffres pour faire la preuve de cette affirmation : en 1941, la production totale était de 11 208 tonnes et celle des pommes de 4 685 tonnes. 20 ans plus tard, nous enregistrons respectivement les chiffres de 36 530 t. et 11 537 t. L'année passée, la production fruitière était évaluée à 41 645 tonnes alors que l'on récoltait 23 586 tonnes de pommes, soit le 56 % de la production totale.

—oOo—

Ces quelques constatations pour montrer l'évolution de cette arboriculture valaisanne, si sujette à caution. Un fait certain : les vergers ne font plus le poids et ne sont plus à même de lutter contre les cultures modernes et intensives. Mais les éliminer sans trouver de solution de remplacement satisfaisante, ne fera qu'accroître le malaise actuellement existant.

D. T.

†

Madame et Monsieur Anne-Marie **Galley-Sutter** et famille ;
Madame et Monsieur Renée **Botta-Sutter** et famille ;
Monsieur et Madame Jean **Tzvetkovicht**, à Céligny ;
Madame Louise **Luyet**, à Sion ;
Monsieur Maurice **Michelet**, à Poya;
Monsieur Charles **Michelet**, à Ardon ;
Monsieur Marius **Revaz**, à Sion ;
font part du décès de

MADAME

Marie-Antoinette MICHELET

leur chère mère, grand-mère, sœur, tante, qui s'est éteinte paisiblement à l'âge de 66 ans, le 5 novembre 1967.

Le culte a eu lieu le 8 novembre 1967 à la chapelle de l'hôpital de Liestal.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P 155 640 S

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Jules CARRON

à Mazembroz-Fully

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au révérend curé Bonvin, à M. le vicaire, à la société de chant La Cécilia, à la Société d'agriculture de Fully.

Fully, 7 novembre 1967.

P. 66416 S.

Profondément touchée par les nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Henri NICOLLERAT

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs messages, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa plus profonde reconnaissance.

Un merci spécial à la direction de la brasserie du Cardinal, à la Société des cafetiers de Martigny, aux classes 1946, 1942, 1914 et 1910 et à tous ses amis et amies, à M. Ottrich, leur fidèle et dévoué comptable, ainsi qu'au personnel de la maison.

Martigny, novembre 1967.

P. 66382 S.

L'Egypte serait prête à accepter les propositions de M. Johnson au sujet du différend israélien

LE CAIRE. — Le Gouvernement égyptien a déclaré hier qu'il n'accepterait de parler du plan de paix du président Johnson pour le Moyen-Orient qu'après le retrait des troupes israéliennes des territoires qu'elles occupent depuis la guerre du mois de juin.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le porte-parole officiel du Gouvernement égyptien, M. Hassan Zayat, a été interrogé sur des informations selon lesquelles la RAU était prête à accepter le plan de règlement en cinq points du président Johnson en échange du retrait des troupes israéliennes et de l'indemnisation des réfugiés.

« Quand les forces israéliennes auront évacué les territoires qu'elles occupent, nous pourrons parler de cette question », a-t-il répondu. « Je pense personnellement que le retrait des Israéliens devrait mener à une solution ».

D'ACCORD AVEC HUSSEIN

A propos des récentes déclarations du roi Hussein de Jordanie, le porte-parole officiel a dit : « Nous sommes d'accord avec le roi Hussein. D'ailleurs, depuis 1949, le Gouvernement égyptien, qui a signé l'armistice, a reconnu le droit d'Israël à l'existence et son droit à vivre en paix et en sécurité ».

Cependant, M. Zayat a affirmé à nouveau que l'Egypte ne reconnaîtrait pas Israël sur le plan diplomatique : « Nous savons qu'Israël existe, a-t-il dit. Nous n'avons jamais violé d'accord d'armistice, nous n'avons jamais attaqué. Par contre, nous ne reconnaissons pas Israël ».

ORIENTATION NATIONALE

M. Zayat, qui occupe au sein du gouvernement le poste de vice-ministre de l'Orientation nationale, a déclaré que la question du détroit de Tiran pourrait faire l'objet d'un examen et que celle de la libre circulation dans le canal de Suez ne pouvait être étudiée qu'en liaison avec les problèmes de fond, notamment le problème des réfugiés.

Le porte-parole a confirmé que M. Robert Anderson, ancien secrétaire au Trésor du Gouvernement américain, était venu récemment au Caire à titre privé, mais, a-t-il dit, avec plus d'autorité qu'un simple visiteur. Il a ajouté que la RAU voulait avoir des relations normales avec tous les pays du monde, « mais pas à n'importe quel prix ».

PAROLES CONCILIANTES

En dépit de ces paroles conciliantes à l'égard des Etats-Unis, M. Zayat a attaqué une fois de plus la politique américaine à propos de la convocation du Conseil de sécurité.

« Nous verrons, a-t-il dit, si le Conseil de sécurité est l'instrument de certaines grandes puissances, notamment des Etats-Unis. La résolution américaine qui sera présentée jeudi est un pas en arrière par rapport au projet américain soumis à l'Assemblée générale extraordinaire du juin-juillet dernier. Les quatre grands ont une responsabilité dans la recherche d'une solution, mais l'une de ces puissances brise toutes les chances d'un règlement ».

M. Zayat a dit encore :

1. — Que la RAU « respectera les accords interarabes » si Israël attaque la Jordanie.

2. — Qu'en juin dernier, l'Egypte avait accepté de ne pas déclencher l'offensive contre Israël parce que plusieurs pays « y compris les Etats-Unis », le lui avaient demandé.

L'essai de «Apollo 4» est toujours prévu pour aujourd'hui après-midi

CAP KENNEDY — Le premier lancement d'une fusée « Saturne V » du même type que celle qui enverra les premiers Américains vers la Lune demeure officiellement prévu pour aujourd'hui à 17 h. gmt, a annoncé le porte-parole de la NASA, M. Jack King. Il a signalé qu'un retard de deux heures dans les préparatifs avait été causé par la mise au point des tuyauteries d'oxygène et d'hydrogène liquides, mais a ajouté que la NASA comptait rattraper ce retard afin que le compte à rebours puisse commencer comme prévu.

Si cet essai, dénommé « Apollo-IV » est couronné de succès, l'agence spatiale pourra espérer voir des astronautes atteindre la Lune avant la fin de 1969, conformément à l'engagement pris en mai 1961 par le président Kennedy. Mais si un incident sérieux survenait, les Etats-Unis devraient sans doute renoncer à tenir cet engagement. L'incendie qui, le 27 janvier au « Cap » provoqua la mort de trois cosmonautes, a retardé le projet « Appolo » d'au moins 18 mois.

L'opération « Apollo-IV » qui doit avoir lieu aujourd'hui, consistera à lancer une cabine triplace « vide » à l'altitude de 18 240 km, d'où elle redescendra vers le Pacifique central à la vitesse d'un engin qui reviendrait effectivement de la Lune, soit 40 000 km-h.

Quant aux prévisions météorologiques — vent léger, ciel clair — elles sont bonnes, annonce enfin la NASA.

Des incidents à l'île de Ré entre détenus et gardiens

LA ROCHELLE — Une brève échauffourée a opposé, mardi, à leurs gardiens, les 47 prisonniers politiques du pénitencier de Saint-Martin-de-Ré. Au cours de la bagarre, l'un des gardiens a perdu connaissance à la suite d'un coup violent.

Comme ils l'avaient fait il y a quatre jours, lors de l'évasion de Tenne, les prisonniers ont refusé de regagner leurs cellules. On suppose que cette manifestation avait pour objet de protester contre diverses mesures disciplinaires prises par l'administration pénitentiaire à la suite de cette évasion et restreignant la libéralité du régime dont bénéficiaient jusqu'à présent les détenus politiques. Les gardiens ont énergiquement refoulé les manifestants vers leurs quartiers. Il s'ensuivit une violente réaction de ces derniers et des coups ont été échangés. Finalement, les gardiens ont eu gain de cause et chaque prisonnier a regagné sa cellule.

Maigre victoire démocrate aux élections américaines

NEW YORK. — Par une très faible majorité, les électeurs de Cleveland, ont élu maire un démocrate de race noire, M. Carl B. Stokes, qui a battu par 129 825 voix contre 127 328 son adversaire républicain, M. Smeth C. Taft.

Gary, dans l'Indiana, dont la population est certes moins nombreuse que celle de Cleveland, mais qui est un centre industriel important non loin de Chicago, en a fait autant. M. Richard G. Hatcher, également démocrate et de race noire, a été élu à la tête du gouvernement municipal par 39 904 voix contre 38 409 à M. Joseph Radigan, républicain.

Il est probable que les candidats malheureux dans ces deux élections demanderont une vérification des votes.

C'est encore à une très faible majorité que les démocrates ont conservé la mairie de Philadelphie que des dissensions locales au sein de leur parti risquaient de leur faire perdre : le maire sortant, M. James H.J. Tate, démocrate, a été réélu grâce à une dizaine de milliers de voix seulement — environ 350 000 contre 340 000.

Les démocrates ont également remporté une victoire, aisément prévisible, dans le Mississippi, où M. John Bell Williams a été élu gouverneur, battant à une très forte majorité — 2 voix contre 1 — le candidat républicain, M. Rubel L. Phillips. Toutefois cette victoire n'est peut-être qu'une demi-victoire pour le parti démocrate, car M. Williams s'est montré pendant les 20 ans qu'il a siégé à la Chambre des représentants, un adversaire farouche des démocrates libéraux.

Le seul autre fauteuil de gouverneur qu'intéressaient les élections d'avant-hier était celui du Kentucky pour la première fois depuis 24 ans, il a été attribué à un républicain, M. Luie B. Nunn, par une majorité de 21 000 voix sur le démocrate Henry Ward.

Le visa d'entrée aux Etats-Unis a été refusé à deux Soviétiques

WASHINGTON. — Le Département d'Etat a refusé l'entrée aux Etats-Unis à deux citoyens soviétiques, un savant et un journaliste, qui se proposaient de prendre la parole au cours de meetings organisés, à New York, Chicago, San Francisco et Los Angeles, par le « Conseil national de l'amitié soviéto-américaine » à l'occasion du 50e anniversaire de la Révolution soviétique.

Il s'agit du Dr Nikolai Blokhine, président de l'Académie des sciences médicales de l'URSS, et de M. Vikenty Matveyev, commentateur politique du journal « Izvestia ». Tous deux avaient présenté une demande de visa, le 26 octobre, à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou. Le Département d'Etat a rejeté ces demandes en faisant valoir qu'ils ne sauraient être admis sur le territoire américain dans le seul dessein d'y faire des discours, mais que le visa d'entrée ne leur serait pas refusé s'ils souhaitaient visiter les Etats-Unis à titre, l'un de savant, et l'autre de journaliste.

La première des réunions auxquelles MM. Blokhine et Matveyev devaient prendre part se tiendra, mardi soir, au « Carnegie Hall » de New York.

OEUVRES VOLEES

MONTREAL — Huit tableaux évalués à près de 225 000 dollars ont été volés au domicile d'un collectionneur de Montréal.

Parmi les toiles disparues, figurent notamment des œuvres de Cézanne « Portrait d'un enfant », de Pissaro « Village », une huile sur bois d'Utrillo et un paysage de Renoir.

Les biens de Kubilschek ne seront pas saisis

BRASILIA. — La Cour suprême brésilienne a rejeté mardi soir la demande de mise sous séquestre de tous les biens de l'ex-président Juscelino Kubitschek requise il y a plusieurs mois par le procureur de la République.

Cette mise sous séquestre avait été demandée à l'époque contre l'ancien chef de l'Etat et plusieurs de ses anciens ministres inculpés de « corruption ». L'enquête menée par le gouvernement Castelo Branco sur les activités de l'ancien président Kubitschek pendant son mandat laissait supposer en effet que celui-ci avait consenti à attribuer le contrat de construction du pont international reliant le Brésil au Paraguay à une firme amie dans une adjudication publique et qu'il aurait reçu à titre de « pot de vin » une maison de grand luxe.

La Cour suprême a débouté le procureur de la République pour «manque de preuves convaincantes».

LIMA. — Quinze ouvriers qui travaillaient à 400 mètres de profondeur dans un tunnel de la centrale hydroélectrique du Mantaro, à environ 350 km à l'est de Lima, sont morts asphyxiés mardi à la suite d'une explosion qui a libéré des gaz toxiques.

PARIS. — Le musicien espagnol José Iturbi a été victime d'un malaise cardiaque hier après-midi à l'aéroport d'Orly alors qu'il s'apprêtait à partir pour Genève et a dû renoncer provisoirement à ce voyage.

Tremblements de terre en Sicile Deux cents familles sont sans abri

PALERME. — Plus de 250 familles de Mistretta, dans la province de Messine, région du Nord-Est de la Sicile, ont dû abandonner leurs maisons, fortement lézardées par les tremblements de terre des derniers jours.

Le village de Capizzi, proche de Messine, a été complètement évacué. Trente habitations devront être abattues par mesure de précaution et six cents édifices devront subir des réparations.

A Castel di Lucio, les techniciens ont constaté que 225 habitations, dont 22 ont été évacuées, sont gravement endommagées.

ANGLAIS AMNISTIÉ

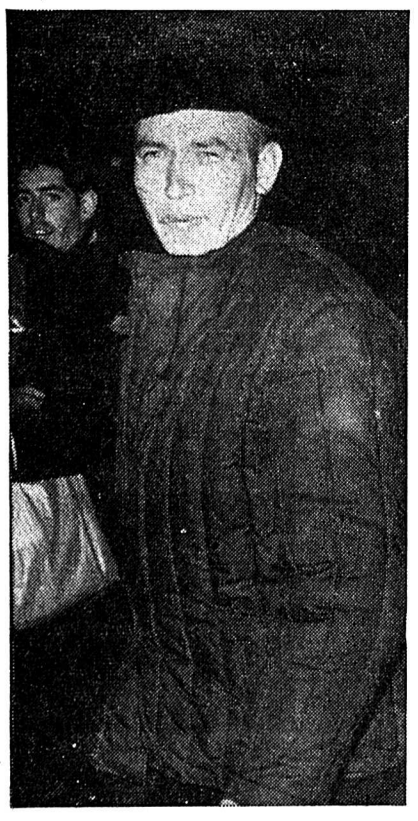

Le matelot anglais John Weatherly, âgé de 29 ans, qui a passé 8 mois dans une prison russe pour s'être bagarré, a été libéré à la suite de la grande amnistie du 50e anniversaire de la Révolution russe.

Weatherly a été remis au consul britannique à Moscou. Il a déclaré aux reporters que la nourriture au camp de travail de Potma était lamentable.

Voici John Weatherly arrivant de Moscou à l'aéroport de Londres.

Procès des terroristes

GRAZ. — Au procès de trois terroristes du Haut-Adige qui s'est ouvert mercredi devant le Tribunal de Graz, les accusés ont tous déclaré qu'ils ne se sentaient pas coupables. Ils ont souligné « que leurs délits sont de nature politique et n'ont porté aucun préjudice à l'Autriche ». « Nous avions quitté l'Italie pour des raisons politiques », ont souligné chacun de leur côté les accusés, « et notre objectif est l'indépendance du Tyrol du sud ».

« Nous combattons pour la justice », a déclaré Karl Ausserer. « D'ailleurs, les autres à Linz et à Graz ont aussi été acquittés », a fait valoir Adolf Obexer.

Le prince Sadruddin en faveur de M. Tshombé

GENEVE. — Le prince Sadruddin Aga Khan, haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés, a annoncé mercredi qu'il avait adressé au Gouvernement algérien une lettre au sujet de M. Moïse Tshombé.

Dans ce message, le prince Sadruddin rappelle au Gouvernement algérien qu'il est signataire de nombreuses conventions concernant les réfugiés et qu'en ce qui concerne M. Tshombé, si celui-ci pouvait être considéré comme réfugié, il ne saurait être extradé comme le demande le Gouvernement congolais.

George Brown et la position turque

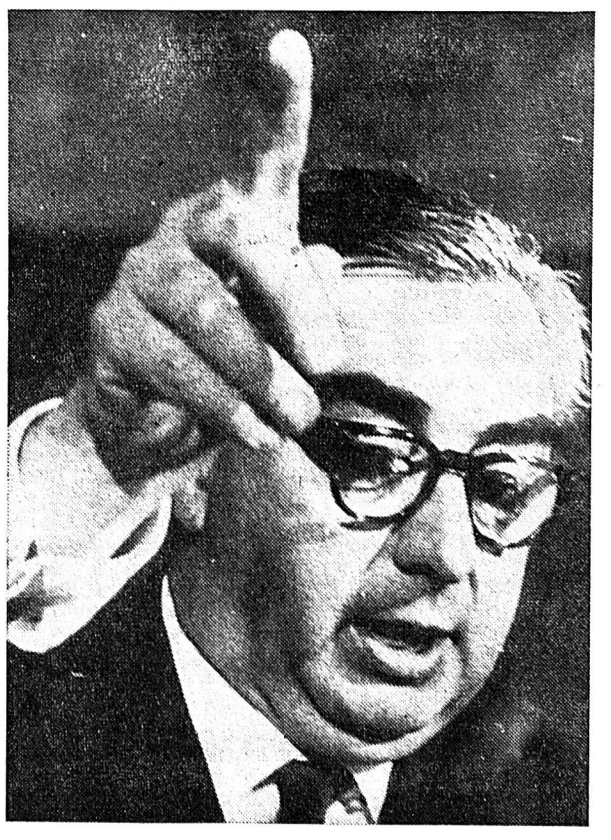

LONDRES. — M. George Brown a déclaré mardi soir que la Grande-Bretagne et la Turquie estiment qu'un « règlement pacifique et durable du conflit du Moyen-Orient doit s'inspirer des deux principes suivants :

1) L'emploi de la force ne doit pas permettre des agrandissements territoriaux.

2) Tout Etat a le droit de vivre dans la paix et la sécurité ».

Le secrétaire au Foreign Office parlait au cours d'un banquet offert en l'honneur de M. Cevdet Suhay, président de la République turque, qui achève sa visite en Grande-Bretagne commencée le 1er novembre dernier.

Evoquant la candidature britannique au Marché commun, la Turquie est déjà membre associé, M. Brown a déclaré : « Nous nous sommes engagés sur une nouvelle voie semée d'obstacles, mais nous estimons que notre décision représente un pas crucial non seulement pour la Grande-Bretagne mais également pour l'Europe, et nous sommes déterminés à réussir ».

En ce qui concerne Chypre, le secrétaire au Foreign Office a profondément déploré ce « litige malheureux » qui représente, a-t-il dit, un « obstacle à l'établissement de relations plus cordiales entre les amis et alliés de la Grande-Bretagne ».

Auparavant, le président Sunay avait souligné au cours d'une conférence de presse qu'en dépit de l'absence d'un accord, les récentes conversations sur Chypre entre les premiers ministres turc et grec avaient été « utiles ».

Aujourd'hui, a-t-il dit, le problème le plus important à Chypre est le retour à une situation normale dans laquelle la communauté turque jouirait de tous ses droits.

Le président Sunay s'est d'autre part prononcé en faveur du maintien de l'OTAN « en tant qu'instrument efficace de paix ». Il a également rappelé que la Turquie désirait obtenir des armes nucléaires défensives qui, a-t-il précisé, « seront nécessaires tant qu'un accord de désarmement n'assurera pas la paix mondiale ».